

**Impact des initiatives Burkinabé d'encadrement de la petite enfance sur l'éducation et la protection des filles au Burkina Faso : le cas des Bi-Songo**

Par  
FASAF/CERFODES  
Coordonnée par  
Yacouba Yaro

Septembre 2005

## SOMMAIRE

<b>I- PRESENTATION GENERALE .....</b>	<b>6</b>
1.1 <i>Analyse sommaire de la situation de l'encadrement de la petite enfance et de l'éducation des filles.....</i>	6
1.2 <i>Justification de l'étude.....</i>	8
1.3. <i>Objectifs de l'étude.....</i>	9
1.4 <i>Définition des notions et concepts clés.....</i>	10
1.4.1. <i>Le Bi-Songo.....</i>	10
1.4.2. <i>Les petites mamans.....</i>	11
1.4.3. <i>La petite enfance et le développement intégré .....</i>	13
1.4.4. <i>Qu'est ce que l'encadrement de la petite enfance?.....</i>	13
1.4.5. <i>Le préscolaire.....</i>	13
<b>II- METHODOLOGIE .....</b>	<b>14</b>
2.1. <i>Analyse documentaire.....</i>	15
2.2 <i>Echantillonnage.....</i>	16
2.3 <i>Enquêtes de terrain.....</i>	17
2.3.1. <i>Enquêtes qualitatives .....</i>	17
2.3.2. <i>Les Enquêtes quantitatives .....</i>	18
2.4. <i>Outils de collecte des données.....</i>	18
2.5. <i>Traitement, analyse des données .....</i>	18
2.6. <i>Difficultés de terrain.....</i>	19
2.6. <i>Limites de l'étude.....</i>	19
<b>III CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES .....</b>	<b>20</b>
3.1 <i>Profil des mères d'enfants de 0-6 ans et importance des Bi-Songo par rapport à leurs activités.....</i>	20
3.1.1 : <i>Des femmes peu scolarisées, mais de plus en plus alphabétisées .....</i>	20
3.1.2 <i>Occupation des mères et importance des Bi-Songo dans la gestion de leurs activités socio-économiques .....</i>	22
3.1.3. <i>Déterminants majeurs pour l'inscription de l'enfant dans le Bi-Songo .....</i>	23
3.2 <i>Profil des encadreurs des Bi-Songo .....</i>	25

3.3 Profil des enseignants des écoles primaires.....	25
<b>IV. ESSENCE ET EVOLUTION HISTORIQUE DE L'ENCADREMENT DE LA PETITE ENFANCE AU BURKINA FASO.....</b>	<b>26</b>
4.1. Essence des structures préscolaires dans le contexte socio-politique burkinabé .....	26
4.2 Evolution historique de l'encadrement de la petite enfance .....	27
4.3. Le fonctionnement actuel des structures préscolaires au Burkina Faso.....	29
<b>V. BI-SONGO : UNE EXPERIENCE INNOVATIVE D'ENCADREMENT POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE EN MILIEU RURAL ET PERI-URBAIN.....</b>	<b>32</b>
5.1 Définition opérationnelle et philosophie des Bi-Songo .....	32
5.2 La philosophie de base des Bi-Songo .....	33
5.3 Organisation institutionnelle des Bi-Songo.....	33
5.4 Gestion et Fonctionnement du Bi-Songo .....	36
5.4.1. Gestion communautaire .....	36
5.4.2. Fonctionnement administratif .....	38
5.5 Les activités éducationnelles des Bi-Songo .....	39
6.2. Appréciation des enseignants sur les conditions d'encadrement dans les Bi-Songo .....	41
6.3 Connaissance des parents sur les dispositions de sécurité dans les Bi-Songo.....	41
6.4. Perception des encadreurs et enseignants sur le contenu pédagogique pour l'éveil psychomoteur des enfants. ....	43
6.4.1. Estime de soi et sentiment de confiance en soi.....	43
6.4.2. Motivation.....	44
6.4.3. Intégration à l'école primaire et curiosité intellectuelle .....	44
6.4.4. Discipline et propreté.....	45
6.5. La contribution des Bi-Songo pour la promotion des connaissances et de meilleures pratiques nutritionnelles.....	46
6.5.1. Contribution des Bi-Songo sur les connaissances nutritionnelles des mères .....	46
6.5.1.1 Perception de la malnutrition.....	47
6.5.1.2 Rôle des aliments dans l'organisme .....	47
6.5.2 Pratiques nutritionnelles .....	48
6.5.2.1 Habitudes alimentaires.....	48
<b>Les aliments donnés le matin aux enfants de 0 à 6 ans.....</b>	<b>48</b>

<b>Les aliments non donnés le matin aux enfants de 0 à 6 ans .....</b>	<b>49</b>
<b>Les aliments interdits aux enfants de 0 à 6 ans .....</b>	<b>49</b>
6.5.2.2 Hygiène alimentaire .....	50
6.6 <i>Rôle des Bi-Songo dans la protection contre les maladies infantiles.....</i>	50
6.6.1 Bi-Songo et vaccinations .....	50
6.6.2 Visites médicales dans les Bi-Songo .....	51
6.6.3 Prise en charge des enfants .....	51
<b>Cas de blessure ou de maladie .....</b>	<b>51</b>
6.6.4. Facilité d’obtention des soins auprès des CSPS .....	52
<b>VII IMPACT DES BI-SONGO SUR LES ACQUIS SCOLAIRES ET DE SCOLARISATION</b>	<b>52</b>
7.1 <i>Performances comparatives .....</i>	53
7.1.1 Les résultats par sexe et par types d’élèves .....	54
7.1.2. Analyse de la moyenne des élèves par classe ? .....	56
7.2 <i>La contribution des Bi-Songo en termes d’accès et de maintien scolaires pour les filles.....</i>	57
7.2.1. Attitudes des parents face à l’inscription des enfants .....	57
7.2.2 Motivation scolaire des parents face aux bienfaits éducatifs des Bi-Songo .....	59
<b>7.3 Impact socio-économique et culturel au niveau communautaire.....</b>	<b>60</b>
7.3.1 Au niveau des enfants .....	60
7.3.2 Au niveau des parents .....	61
<b>RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION.....</b>	<b>62</b>
<i>Recommandations.....</i>	62
<b>A l’endroit du Gouvernement Burkinabé .....</b>	<b>62</b>
<b>Aux communautés .....</b>	<b>62</b>
<b>A l’endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) .....</b>	<b>63</b>
<b>Aux encadreurs des Bi-Songo .....</b>	<b>64</b>
<i>Conclusion.....</i>	64
<b>ANNEXES .....</b>	<b>66</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des 12 villages retenus pour l'étude après le tirage aléatoire .....	16
Tableau 2: Répartition par province des enquêtées ayant bénéficié d'une formation en alphabétisation .....	21
Tableau 3: Répartition des mères enquêtées selon leur occupation principale .....	22
Tableau 4: Occupation des mères ayant au moins un enfant âgés de 3 à 6 ans et fréquentant une structure préscolaire (en l'occurrence le Bi-Songo) .....	23
Tableau 5: Test d'échantillons indépendants sur l'inscription actuelle d'un enfant dans un Bi-Songo .....	24
Tableau 6 : Situation des Structures d'Encadrement de la Petite Enfance (Récapitulatif 2004).....	29
Tableau 7 : Programme journalier pour la petite section des maternelles et des jardins d'enfants ...	30
Tableau 8 : Programme de jour pour moyenne et grandes sections des maternelles et jardins d'enfants .....	31
Tableau 9: Répartition hebdomadaire des activités d'apprentissage pour la petite section .....	31
Tableau 10: Répartition hebdomadaire des activités d'apprentissage pour la moyenne et la grande section .....	32
Tableau 11 : Horaires de fonctionnements donnés par les encadreurs.....	38
Tableau 12 : Dispositions prises pour la protection des enfants au des Bi-Songo .....	42
Tableau 13 : Protection des petites filles dans les Bi-Songo .....	42
Tableau 14 : Répartition des mères par types d'aliments donnés ou non donnés aux enfants .....	48
Tableau 15 : Répartition des élèves par type selon leur moyenne actuelle. ....	54
Tableau 16 : moyennes actuelles des élèves par sexe.....	55
Tableau 17 : Raisons évoquées par les parents pour l'envoi des enfants dans les Bi-Songo .....	58
Tableau 18 : Répartition des mères selon le nombre d'enfants ayant fréquenté les Bi-Songo .....	59
Tableau 19 : Proportion des mères appréciant positivement l'apport des Bi-Songo aux enfants .....	60
Tableau 20 : Proportion des mères appréciant positivement l'apport des Bi-Songo aux parents .....	61

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition, selon les provinces, des mères ayant au moins un niveau d'instruction primaire .....	20
Figure 2: Répartition par échantillon-village des femmes alphabétisés .....	21
Figure 3: Répartition par provinces, des enseignants selon la connaissance du Bi-Songo .....	40
Figure 4 : Appréciation des enseignants qui connaissent les Bi-Songo sur le fonctionnement et l'encadrement	41
Figure 5: Appréciation des enseignants du niveau des élèves passés par les Bi-Songo par rapport aux autres .	52
Figure 6: Moyennes comparées par classe pour l'ensemble et selon le type d'élèves .....	57

## I- PRESENTATION GENERALE

### 1.1 Analyse sommaire de la situation de l'encadrement de la petite enfance et de l'éducation des filles

L'Education Pour Tous (EPT), inscrite comme un des objectifs principaux du millénaire, est une perspective que souhaite atteindre l'ensemble des pays du monde, d'ici l'an 2015. Cet objectif de l'EPT se présente comme un aspect majeur des politiques éducatives pour de nombreux pays africains, où la scolarisation ne concerne pas encore la totalité des enfants scolarisables. S'il est vrai, que l'éducation pour tous procède de la nécessité d'envoyer à l'école les enfants d'âge scolaire, elle n'exclut pas le préscolaire, un des maillons importants de la scolarisation. Ce maillon peut participer fondamentalement à l'amélioration du niveau de scolarisation générale. Par ailleurs, parmi les objectifs du millénaire, le préscolaire s'inscrit comme un des premiers objectifs de challenge humanitaire mondial. C'est donc conscient de son importance dans le développement du secteur éducatif et de l'encadrement de la petite enfance, que de nombreux pays africains l'ont inscrit en bonne place dans leurs politiques éducatives, et surtout dans les stratégies d'essor de la scolarisation.

Historiquement, la petite enfance a été très tôt prise en compte dans le système éducatif burkinabé, et ce, dès les années 1958, avec le premier établissement préscolaire créé à Bobo-Dioulasso, au Camp militaire Ouezzin Coulibaly. Cet établissement était destiné aux enfants de soldats. Cependant à l'époque, le préscolaire était intégré à l'école primaire (Badini, 1992). Depuis cette date jusqu'à nos jours, ce secteur est resté embryonnaire (MEBA, 2002), et Badini (1992) de souligner que :

*Bien que ce soit la composante du système éducatif burkinabé qui soit la plus ancienne, elle est restée très longtemps du ressort quasi exclusif du privé, car pendant longtemps perçu, à tort ou à raison, comme un « luxe » pour non seulement l'Etat qui avait du mal pour scolariser les enfants en âge d'aller à l'école, mais aussi pour la grande majorité de la population.*

Ainsi, au regard de son évolution au plan national, ce secteur demeure le « parent pauvre » de la scolarisation. En effet, de 1958 à 1979 les structures préscolaires existantes étaient généralement les jardins d'enfants et des écoles maternelles au nombre de quinze, dont deux seulement pour l'Etat. Par ailleurs, ces jardins d'enfants étaient aussi implantés en zone urbaine et plus précisément à Ouagadougou (11 sur 15). C'est seulement entre 1979 et 1984 que l'UNICEF appuiera l'Etat Burkinabé pour expérimenter le préscolaire en milieu rural, à Lugsu qui est situé à environ 25 kilomètres de Ouagadougou. L'expérience de Lugsu a servi de tremplin au développement du préscolaire en général, et de son expérimentation en milieu rural en particulier.

En effet s'inspirant de cette expérience, le Régime révolutionnaire a entrepris de construire, en 1985, une trentaine de garderies populaires sur l'ensemble du pays. La construction des garderies préscolaires va fondamentalement modifier la configuration du système éducatif, aussi bien au niveau de l'offre que de la demande. Entre 1986 et 1990 le gouvernement prévoyait de construire 140 garderies avec une grande accessibilité pour tous les enfants, sans distinction de sexe,

d'origines sociales et de milieu de résidence. C'est le caractère populaire de ces préscolaires qui constituait une des particularités de ces garderies.

Toutefois cet essor des garderies populaires s'est estompé après la disparition du régime Révolutionnaire. Il faut attendre jusqu'en 1996, pour que le Gouvernement du Burkina Faso, à travers le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, en collaboration avec l'UNICEF initie l'Espace d'Entraide Communautaire pour l'Enfance (EECE) plus connu sous les appellations de Bi-Songo en Mooré et Bi-Tua en Lyélé. Cette initiative du préscolaire non formel s'inspirerait surtout des centres d'éveil et de stimulation des enfants qui ont été développés au Bénin dans les années 1970.

Ainsi les Bi-Songo se fixent pour credo de prendre en charge les enfants de 3 à 6 ans avec comme vecteur d'enseignement et de communication les langues des communautés dans lesquelles ils sont implantés. Par ailleurs, des jeux, des contes et de la nourriture pour le goûter de la mi-journée participent au bon développement physique et psychique de l'enfant dans ces structures. En somme, le développement de la petite enfance est assuré à travers un programme de prise en charge intégrée à base communautaire.

Il y a eu la construction de dix Bi-Songo pendant la phase I, quinze pendant la phase II et dix-sept Bi-Songo en cours de construction pour la phase III. Ainsi que de nos jours, il existerait selon les sources de l'Action Sociale (2005) 33 Bi-Songo dont 25 qui sont appuyés directement par l'UNICEF. La même source indiquait que 2418 enfants de 3 à 6 ans ont été inscrits dans les Bi-Songo pour la rentrée 2004. Il importe de souligner que le rapport de féminité préscolaire au Bi-Songo, qui est le rapport entre le nombre de filles inscrites sur le nombre de garçons également inscrits pour l'ensemble des Bi-Songo, est largement positif. En effet pour l'ensemble des Bi-Songo, on comptait 115 filles pour 100 garçons inscrits en 2003 et 110 filles pour 100 garçons en 2004.

En dépit des apports de cette structure au niveau du système éducatif, seulement 1,17% des enfants de 3-6 ans en 2004 étaient inscrits au préscolaire. Ainsi, sur une population pré scolarisable estimée à près de 1 775 099, seulement 20805, (dont 16969 pour les préscolaires formels et 3836 pour les non formels) ont pu être encadrés dans les structures préscolaires (MASSN, 2004).

Au Burkina Faso les Bi-Songo constituent une des innovations en matière d'encadrement de la petite enfance. Le challenge des Bi-Songo de faire une prise en charge intégrée de la petite enfance se couple également à celui du défi de la démocratisation de ces préscolaires non formels en milieu rural. Ceci est un atout pour l'inscription et le maintien des filles dès cet âge dans le moule et dans l'esprit de la scolarisation. Par ailleurs les Bi-Songo ont pour philosophie d'aider les communautés à mieux s'intéresser et à s'impliquer dans l'éducation de base de leurs enfants. Ce qui par ailleurs rejoint les quatre principaux objectifs de base des Bi-Songo consignés dans la *PNDIPE*, qui demeurent fortement d'actualité et qui sont entre autres de :

1. Libérer les mamans pour mener des activités d’alphabétisation et/ou génératrices de revenus, en vue d’une meilleure performance socio-économique en faveur du développement et du bien-être de la famille et des enfants.
2. Promouvoir l’éducation des filles en vue de combler le fossé traditionnel existant particulièrement entre les filles et les garçons dans les différentes zones rurales.
3. Porter une plus grande attention sur l’enfant comme un tout avec la coordination des services permettant son développement (dont la surveillance nutritionnelle et sanitaire, l’éveil, la socialisation).
4. Préparer de façon plus aisée des enseignements ultérieurs (primaire, secondaire, etc.).

Cette initiative a connu l’adhésion des communautés surtout rurales et, d’une manière générale dans les structures Bi-Songo, les effectifs des filles sont généralement plus élevés que ceux des garçons.

## **1.2 Justification de l’étude**

Au regard de la prédominance des filles dans les Bi-Songo, ces derniers ne peuvent-ils pas servir de catalyseur pour une meilleure mobilisation des filles pour leur inscription puis leur maintien pour le cycle entier des écoles primaires ? Avec ces Bi-Songo ne dispose-t-on pas d’un meilleur moyen communautaire pour que l’école dans sa globalité devienne une école du village et non une école dans le village ? Aussi qu’en est-il des performances scolaires des enfants qui sont passés par les Bi-Songo par rapport aux autres élèves des classes similaires dans les enseignements de base des villages ou localités où sont implantés les Bi-Songo ?

Au delà des questions relatives à la scolarisation, quelles sont les acquis des enfants au plan sanitaire, psychologique et nutritionnel ? Pour tout dire, il s’agit de répondre à ces questions fondamentales : les enfants passés par les Bi-Songo ont-ils une meilleure affirmation de soi et d’estime de soi que les autres enfants ? Ou encore, les enfants passés par les Bi-Songo sont-ils plus éveillés, plus assidus aux cours quand ils atteignent les classes de l’enseignement de base ? Quel est le coût d’opportunité socio-économique que suscitent les Bi-Songo chez les parents, et plus précisément les mères en ce qui concerne l’alphabétisation et les activités génératrices de revenus ?

C’est à ces questions que ce rapport tente d’apporter des réponses. Cependant, cette étude présente quelques expériences de préscolaires et à analyser leur fonctionnement en tant que cadres désirant offrir une approche de développement intégré de la petite enfance. Elle permet de prendre connaissance des éléments expérimentés ainsi que des aspects novateurs dans ces préscolaires qui peuvent aider les Bi-Songo dans la recherche de leur expansion, mais aussi de leur amélioration qualitative.

Par delà tout, l’intérêt de cette étude se justifie à travers la sollicitation du gouvernement burkinabé appuyé par l’UNICEF, de mesurer l’impact des initiatives burkinabé d’encadrement de la petite



enfance sur l'éducation et la protection des filles au Burkina Faso à travers le cas des Bi-Songo. Les résultats analysés sont surtout des points d'appui pour renforcer la Politique Nationale de Développement Intégrée de la Petite Enfance (PNDIPE).

### **1.3. Objectifs de l'étude**

L'objectif principal de la présente étude est de faire une appréciation scientifique, quantitative et qualitative, de l'impact des initiatives d'encadrement de la petite enfance sur l'éducation et la protection des filles à travers le cas spécifique des Bi-Songo au Burkina Faso. Cela consiste globalement à fournir des informations et des données pertinentes en ce qui concerne l'impact des Bi-Songo sur l'accélération de l'éducation des filles et le développement intégré de la petite enfance.

En ceci, l'étude s'est fixé pour objectifs spécifiques de :

- fournir des données par rapport au rôle spécifique des Bi-Songo en matière de protection des filles contre les grands obstacles à leur scolarisation au Burkina Faso, et ceci en termes d'accès, de maintien, de performance et d'achèvement du cycle primaire de l'éducation de base. Par cet objectif spécifique, l'étude s'atèle à analyser les obstacles contextuels qui empêchent encore une meilleure scolarisation des filles en zones rurales burkinabé;
- mettre des données à la disposition des structures gouvernementales comme le MASSN, le MEBA ainsi que des partenaires comme l'UNICEF et des ONG s'intéressant ou travaillant sur la question de la petite enfance. Il s'agit de montrer, par exemple, comment les Bi-Songo contribuent à libérer les mères de la garde des enfants pour qu'elles participent aux sessions d'alphabétisation et aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- faire une estimation du temps et de l'énergie consacrés au développement et au bien-être des enfants ;
- analyser les changements positifs de comportement et d'attitudes vis-à-vis de la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier, induits chez les communautés, par les Bi-Songo ;
- analyser l'impact des Bi-Songo sur l'accès et la qualité des apprentissages au primaire ;
- analyser les actions menées jusqu'à présent pour faire des Bi-Songo des structures immanentes à leur milieu ;
- analyser le rôle des Bi-Songo dans l'épanouissement et le développement des enfants en termes d'équilibre nutritionnel, affectif, sanitaire et cognitif ;
- comparer et analyser les indicateurs d'accès, de rétention et de performances des filles à l'école entre les communautés dotées de Bi-Songo et celles qui n'en ont pas ;
- identifier les mécanismes par lesquels les Bi-Songo contribuent à un accès, un maintien et une réussite scolaire plus accentués des filles dans les milieux où ils sont implantés ;
- analyser la contribution du Bi-Songo à la réduction du poids des tâches domestiques, chez

les filles et les femmes, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;

- identifier les blocages et proposer des stratégies correctives, concrètes et précises, au niveau national, régional et provincial, de pérennisation des Bi-Songo en termes d'appropriation par les communautés d'une part, et de prise en charge des frais récurrents d'autre part ;
- proposer des actions d'information et de plaidoyer auprès des décideurs et des partenaires au développement pour la création et le renforcement des Bi-Songo sur l'ensemble du Burkina.

#### 1.4 Définition des notions et concepts clés

Des notions comme « Bi-Songo », « petites mamans », « petite enfance », « préscolaire » « encadrement » méritent d'être définies.

##### 1.4.1. Le Bi-Songo

Comme le définit le document technique *le Bi-Songo est un cadre villageois familial destiné aux enfants de 3-6 ans pour leur assurer la protection, la sécurité, l'éveil tout en permettant aux mères de vaquer à leurs occupations et aux sœurs d'aller à l'école. Le Bi-Songo vise aussi à mieux préparer l'enfant à la vie, à lui garantir une scolarisation normale.* (UNICEF, **In Bi-Songo ou Bi-Tua, l'Espace d'Entraide Communautaire pour l'Enfance -EECE-**).

Cependant, il est possible que la notion de Bi-Songo soit inspirée de la maxime en Mooré « **Bi-Songo ya neb fan biiga, la Bi-Yoogo ya mâ biiga** ». Ce qui signifie que l'enfant qui est poli, bien éduqué, est d'appartenance communautaire, mais celui qui est obtus ou dadais n'appartient qu'à ses géniteurs, et en l'occurrence sa mère. Cette maxime, tout en ayant pour point central de valoriser l'enfant qui est bien dans sa peau ou qui est poli comme un « bien communautaire », attribue de façon exclusive, la responsabilité de l'échec de l'éducation d'un enfant à sa mère. Une façon imagée et sexiste, mais qui inversement suscite chez de nombreuses femmes, en milieu traditionnel *Moaga*, la rigueur dans l'éducation de leurs enfants. Ainsi lors de focus group quelques femmes se sont exprimées de façon tranchée sur cette question.

A Nagnimi une femme déclarait que *si votre enfant est un vaurien, on ne dira jamais que c'est l'enfant de tel homme, mais plutôt c'est le fils ou la fille à telle femme* (femme de 27 ans, Nagnimi).

C'est aussi la même appréciation que les femmes de Kilchio dans le Sanguié ont du rôle de la mère dans l'éducation de base des enfants. Ainsi lors d'un focus group, une d'entre elles argumenta que : *L'éducation de base de tout enfant chez nous les Lyélé relève principalement de la femme. Si votre enfant est un travailleur, qui écoute ses parents, qui est toujours prêt à se soumettre aux ordres de sa famille ou de sa communauté, on ne saura jamais qui est sa mère, mais ses faits et gestes sont considérés comme hérités de son père. Mais quand vous avez un enfant qui ment qui vole qui est paresseux, on recherchera ses défauts en sa mère ou même en un parent proche ou lointain de sa mère. En somme, si votre enfant n'est pas comme les autres enfants, toute cela est reporté sur nous*

*et sur nos familles d'où nous venons. Ainsi, si l'enfant réussit (Bi-Tua) c'est toujours le fruit du père et de toute sa lignée (Femme de 35, ans Kilchio).*

Le Bi-Songo en Mooré ou le Bi-Tua en Lyélé signifie l'enfant qui est bien dans sa peau, un enfant qui est sage. Cette notion est choisie pour illustrer l'esprit véhiculé par le concept d'Espace d'Entraide Communautaire pour l'Enfance (EECE).

Avec les Bi-Songo, la communauté est invitée à s'investir pour le développement intégré de l'enfant sur les plans alimentaires, sanitaires, éducatifs et psychiques. Le concept de Bi-Songo est conçu pour reposer entièrement sur la communauté. Les Bi-Songo en tant que structure non formelle de la petite enfance sont construits à proximité des écoles primaires (écoles satellites ou classiques) en vue de faciliter la transition. Initialement, il était prévu que ce type de préscolaire accueille soixante (60) enfants au maximum dont 50% de filles. Néanmoins, au regard de la forte demande manifestée pour ces Bi-Songo par les parents et les communautés, on assiste très souvent au doublement, voire au triplement de ce chiffre initial d'accueil.

#### **1.4.2. Les petites mamans**

Pour un meilleur fonctionnement des Bi-Songo, cela nécessitait le recrutement de personnes qui sont chargées de l'encadrement des enfants. C'est ainsi que pour chaque Bi-Songo, la stratégie a consisté à y affecter trois (03) « petites mamans ». Les « petites mamans » sont choisies par leurs communautés de base (94% des enquêtés l'ont déclaré) en fonction de leurs intérêts pour cette initiative des Bi-Songo mais aussi en tenant compte de certains critères tels que leur disponibilité, leur caractère et surtout l'appréciation que leurs communautés ont d'elles. Il faut signaler que l'âge moyen de ces petites mamans est de 37,4 ans, et l'âge modal (c'est-à-dire l'âge auquel on a plus de petites mamans) est de 40 ans, car on y observe 17% des petites mamans enquêtées. Au regard de tels indicateurs, les communautés ont sans doute favorisé le choix pour des femmes matures.

La notion de « petites mamans » n'est pas sans lien avec le rôle de mères qu'elles sont appelées à jouer avec les tout-petits dans les Bi-Songo. Dans le Ganzourgou, une des petites mamans relatait les facteurs qui ont motivé à son choix :

*Si on m'a choisi, c'est parce que les autres membres de la communauté me font confiance. Ils savent que je ne suis pas une femme méchante, que je ne ferai pas de mal à leurs enfants et qu'en plus je peux aider leurs enfants à grandir dans le respect de nos valeurs.... Le choix de ma communauté m'a fait énormément plaisir, et je ne dois pas les décevoir, même si en retour je sais qu'actuellement le soutien matériel et financier qu'ils nous ont promis au début tarde à se concrétiser. De toutes les façons c'est vraiment un honneur d'être une petite maman (petite maman de 28 ans, Ganzourgou).*

Les petites mamans se chargent donc de l'encadrement et de l'éducation des tout-petits. Elles sont généralement assistées d'une cuisinière et d'un gardien. Les « petites mamans » ont le minimum d'instruction scolaire, qui généralement est celui du niveau de l'enseignement de base. Toutefois, elles ont la plupart du temps été alphabétisées dans une des langues nationales. Dans la présente

étude, il ressort que 85,7% des petites mamans ont été alphabétisées ; 41% d'entre elles l'ont été en français et 55% en Mooré.

Après leur désignation par leurs communautés, elles bénéficient d'une formation de 3 à 4 semaines auprès de professionnels de l'Action Sociale en charge de l'encadrement de la petite enfance. Les « petites mamans » sont donc des éducatrices communautaires formées pour jouer le rôle de mères auprès des enfants inscrits dans les Bi-Songo.

Si au départ, il était question d'avoir également des « petits papas », cela a été vite abandonné, étant donné que l'objectif des Bi-Songo est d'en faire de véritables tremplins pour l'essor de l'éducation des filles ; d'où l'option pour les « petites mamans ». Jusqu'à nos jours, il n'existe qu'une expérience unique de « petit papa » comme encadreur dans un des Bi-Songo.

Dans le mandat qui lie les petites mamans aux Bi-Songo, les interlocuteurs des COGES rencontrés nous ont signalés que celles-ci devraient être prises en charge par leurs communautés qui les a recrutées. La prise en charge est définie en termes d'appui matériel et financier pour aider ces dernières à réaliser des activités génératrices de revenus (AGR). La plupart des entretiens avec les responsables de COGES des Bi-Songo et avec les petites mamans mentionnaient des approches différentes dans la compensation financière des petites mamans. Ainsi, il est d'un montant fixe de dix mille francs (10000 F) mensuellement dans certains Bi-Songo, et ce quel que soit le nombre d'enfants inscrits, alors que dans d'autres, il était fixé de 125 à 150 F CFA par enfant inscrit.

Toutes les petites mamans rencontrées nous ont informé que ces honoraires forfaitaires n'étaient pas régulièrement versés. Ce qui d'ailleurs constituait un motif de découragement pour la plupart d'entre elles. Leurs déclarations sont assez édifiantes des difficiles conditions de travail dans les Bi-Songo, surtout pour ce qui est de l'irrégularité, voir du non respect des désintéressements que leurs communautés leur auraient promis :

*Nous travaillons depuis des mois et nous ne percevons rien, C'est décourageant d'être là, alors que nous aurions pu faire quelque chose pour nous-mêmes, comme du petit commerce, cela m'aura au moins rapporté quelques gains (Petite maman de Nioko II).*

*Chaque fois que nous avons des visiteurs et que nous leur exprimons nos difficiles conditions de travail, on nous dit que de toutes les façons, ce sont nos communautés qui vont nous payer. Mais eux-mêmes, ils vont payer avec quoi ? Ils ont des problèmes de famine et quand les récoltes ne sont pas bonnes comme cette année, où est-ce qu'ils vont gagner cet argent pour nous soutenir (Petite maman de Tuili).*

*Le président du COGES discute avec nous pour nous remonter le moral, c'est bien ! Mais pour nous qui sommes ici, nous avons des enfants et des besoins aussi, on ne peut pas être là à garder les enfants des autres femmes gratuitement, alors qu'elles profitent de cela pour faire leurs commerce tranquillement ou vaquer à d'autres occupations (Petite maman de Nagnimi).*

### **1.4.3. La petite enfance et le développement intégré**

Si l'enfance est définie par Le Petit Robert (1988), comme la *première période de la vie humaine comprise entre la naissance et l'adolescence*, il importe alors de savoir quelle est la signification de la petite enfance. Dans le contexte actuel dans lequel cette notion est souvent utilisée, on peut dire qu'elle répond à des besoins spécifiques d'actions sociales et sanitaires. Ainsi la petite enfance peut être considérée comme une notion fonctionnelle en vue de l'élaboration ou de la mise en oeuvre de politiques et d'actions relatives à l'éducation et à la santé d'une certaine frange fragile de la population. Ainsi elle est définie différemment selon les pays. Cependant, elle se fonde essentiellement sur des critères d'âges et concerne les enfants de 0 à 6 ans. Cependant, au Burkina Faso, dans le cadre de la Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance (PNDIPE), elle s'étend jusqu'à 8 ans.

Quant au développement intégré du jeune enfant - ou du petit enfant -, c'est l'évolution du jeune enfant sur les plans physique, intellectuel, affectif, sanitaire, alimentaire et socioculturel, grâce à une offre de services intégrés en matière de santé/nutrition ; d'eau, d'hygiène, d'assainissement, d'éveil/éducation et de protection).

Ainsi dans le PNDIPE, il est mis en exergue que le « développement intégré du jeune enfant » est une approche intégrée des politiques et programmes s'adressant aux enfants de 0 à 8 ans, à leurs parents et aux dispensateurs de soins. Cette démarche a pour objectif de protéger les droits de l'enfant pour développer pleinement son potentiel intellectuel, affectif, social et physique.

### **1.4.4. Qu'est ce que l'encadrement de la petite enfance?**

Dans le domaine du développement intégré de la petite enfance, l'encadrement est un processus dynamique basé sur un ensemble de services (soins, santé, nutrition, hygiène/assainissement, éveil/éducation et protection) offerts par des individus (parents et/ou professionnels) et destinés à la satisfaction des besoins de l'enfant pour son épanouissement complet et pour un bon départ dans la vie. Il fait appel à un environnement familial, communautaire, institutionnel ainsi qu'à la connaissance du groupe cible.

Cette notion est centrale dans la fonctionnalité et l'orientation imprimées aux structures d'encadrement non formelles telles que les Bi-Songo. L'encadrement imprime aux Bi-Songo le caractère d'intégration des prestations offertes aux enfants qui passent par cette structure. Ainsi l'encadrement est focalisé sur la gestion scolaire, sanitaire, nutritionnelle et sur le développement psychomoteur des enfants. C'est une approche intégrative.

### **1.4.5. Le préscolaire**

**Le préscolaire est défini par** Le Petit Robert (1988) comme étant relatif à la période qui précède celle de la scolarité obligatoire (6 à 16 ans) Quant au dictionnaire universel 1988, il mentionne que l'éducation préscolaire désigne une gamme d'activités qui s'efforce de rechercher le

développement global de l'enfant de 0-6 ans dans ses multiples aspects intellectuel, psychomoteur et socio affectif. L'éducation préscolaire est le plus souvent perçue comme visant l'éveil et l'éducation de l'enfant de 3- 6 ans et sa préparation pour le cycle primaire. En somme, le préscolaire prépare le petit enfant à des activités de scolarisation. Cependant, ces activités de scolarisation ne constituent pas les seuls points de polarisation du préscolaire. Il existe également des activités éducatives et ludiques. Avec les activités ludiques, le préscolaire participe au développement sensoriel et psychomoteur de l'enfant. C'est pourquoi, le préscolaire est généralement considéré comme un lieu ludique plus qu'un lieu de scolarisation.

Dans de nombreux pays, le préscolaire est désigné par diverses appellations. Toutefois, la maternelle et le « jardin d'enfants » sont les désignations récurrentes pour la plupart des pays francophones. Ainsi, la maternelle ou les jardins d'enfants sont des structures qui ont pour rôle majeur dans les pays européens d'aider les mères occupées dans la garde de leurs enfants. C'est pourquoi, Le Petit Robert (1988) indique que c'est un *établissement d'enseignement primaire à personnel féminin pour les enfants âgés de deux à six ans*.

- Le préscolaire comporte habituellement trois sections qui sont :
- La petite section pour les enfants de 3 à 4 ans ;
- La moyenne section pour les enfants de 4 à 5 ans ;
- La grande section pour les enfants de 5 à 6 ans. Cette dernière débouche sur l'inscription au CP de l'enseignement de base<sup>1</sup>.

## II- METHODOLOGIE

La méthodologie de la présente étude comprend les points suivants :

1. la revue documentaire qui a permis de consulter quelques documents ayant traité des questions relatives à la petite enfance au Burkina Faso;
2. L'échantillonnage ;
3. Les enquêtes de terrain qui ont permis la collecte des données quantitatives et qualitatives ;
4. le traitement et l'analyse des données ;
5. les difficultés de terrain ;
6. les limites de l'étude.

---

1 : Nous avons intentionnellement retenu le CP en ne précisant pas CP1, car de plus en plus certaines maternelles considèrent la grande section comme équivalente au CP1. Elles permettent alors aux enfants qui étaient inscrits dans cette section d'accéder directement au CP2. Ce qui entraîne le gain d'une année scolaire pour ces enfants qui au lieu de faire toutes les six classes de l'enseignement de base n'en feront que cinq.

## 2.1. Analyse documentaire

Pour mieux nous imprégner des questions relatives au préscolaire et aux expériences burkinabé en matière d'encadrement de la petite enfance, cette revue s'est avérée nécessaire. Le premier constat qui s'est dégagé est que la documentation relative au préscolaire et à la petite enfance est encore peu fournie. Néanmoins, nous avons consulté des documents de base ou de politiques sur la question. Parmi les documents de base, nous avons surtout exploité *le cri de l'enfant Burkinabé* de Kabré Marie Bernadette et de Beyler-Von Burg Hélène, *le Programme National d'éducation préscolaire* du MASF, *la synthèse des évaluations et recommandations à propos de l'éducation préscolaire au Burkina Faso* de Badini A, *le Document cadre de la Politique Nationale pour le Développement Intégré de la Petite Enfance (PNDIPE) au Burkina Faso* du MASSN. Ce dernier document permet d'avoir un éclairage sur les concepts relatifs à la petite enfance, sur la situation de la petite enfance et sur les différentes orientations et actions politiques qui sont ou qui seront engagées vers cette population cible pour son développement intégré.

Ce document cadre a également le mérite d'aider à comprendre la justification de la présente étude, car elle s'inscrit dans une série d'études visant à faciliter la mise en oeuvre de la PNDIPE. En effet, *l'état des lieux de la situation de la petite enfance au Burkina Faso qui a été fait à travers une étude dans le cadre de l'élaboration de la PNDIPE révèle des enseignements intéressants. Ainsi si un certain nombre d'initiatives sont déployées par le gouvernement et ses partenaires pour une offre de services de base à la petite enfance (PNDIPE), il importe de cerner les différentes articulations de ces initiatives relevant des secteurs sociaux de base que sont la santé, la nutrition, l'encadrement/éducation, l'eau/assainissement/hygiène et la protection sociale et juridique. Aussi dans ce document cadre, il est mentionné que :*

*La petite enfance est l'étape la plus fragile et la plus vulnérable dans la construction de la personnalité de l'enfant. Dans le contexte actuel de paupérisation des populations et face à la détérioration de la sécurité affective, alimentaire, éducative, sanitaire et socioculturelle, l'encadrement et l'éveil de la petite enfance demeurent des défis pour les autorités burkinabé. Afin de relever ces défis, des structures spécialisées en la matière sont mises en place (PNDIPE :19).*

Une telle assertion indique la nécessité d'analyser de manière approfondie ces structures spécialisées qui sont mises en place. C'est pour aider les autorités burkinabé à faire face à ce défi de la gestion et de l'encadrement de la petite enfance, que cette étude sur les Bi-Songo est réalisée. Ce qui d'ailleurs a imprimé à notre démarche méthodologique, la nécessité d'intégrer à l'échantillon de base d'autres interlocuteurs et personnes clés, appartenant à des structures nationales et internationales qui appuient ou qui s'intéressent aux Bi-Songo. Il s'agit entre autres des structures du Ministère de la Santé

(Programme PEV, Nutrition, la DSF) de l'Action sociale (Direction des Etudes et de Planification et Direction de la Petite Enfance) du MEBA (Projet CEBNF, et Fonds National pour l'Education Non Formelle -FONAENF-) le Ministère de l'Economie et du Développement (MEDEV), du

Ministère des Finances et du Budget et de la Coordination Nationale d'Associations des parents d'Elèves du Primaire (CNAPEP). En outre, les partenaires du CRS, de l'UNICEF et de l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) ont été également contactés. Tout cela visait à permettre à l'étude actuelle d'aboutir à des résultats qui servent au renforcement et au développement institutionnel des Bi-Songo.

## 2.2 Echantillonnage

L'échantillonnage a été réalisé sur la base des 25 villages qui possèdent des Bi-Songo en tenant compte de la liste et des effectifs de l'année 2003-2004. Cet échantillon a été déterminé sur la base de 50% de l'ensemble des villages, soit douze (12) villages qui ont été aléatoirement choisis. Les douze villages sont répartis selon les six provinces dans lesquelles sont implantés les Bi-Songo à savoir le Bazéga, le Kadiogo, le Sanguié, le Ganzourgou, la Gnagna et le Namentenga. A partir de cette liste, le tirage aléatoire a porté sur l'ensemble des villages ayant un numéro d'ordre impair.

Tableau 1 : Liste des 12 villages retenus pour l'étude après le tirage aléatoire

N° d'ordre	Province	Village	Effectif garçon	Effectif filles	Effectif total	Rapport de féminité
1	Bazéga	Tuili	46	50	96	109
2	Bazéga	Nagnimi	44	70	114	159
3	Kadiogo	Nioko II	24	41	65	171
4	Kadiogo	Zagtouli	33	34	67	103
5	Sanguié	Kilsio	50	40	90	80
6	Ganzourgou	Nobgtinga	18	32	50	178
7	Ganzourgou	Gonkin	29	32	61	110
8	Gnagna	Gbangaye	21	31	52	148
9	Gnagna	Dabilgou	26	56	82	215
10	Namentenga	Kolgosoom	48	39	87	81
11	Namentenga	Nabitenga	35	47	82	134
12	Namentenga	Komteoga	44	40	84	91

Etant donné l'intérêt particulier des Bi-Songo sur l'éducation et la protection des filles, un rapport de féminité (encore appelé ratio) a été estimé ; ce qui permet de mieux percevoir le poids relatif des filles par rapport aux garçons.



## **2.3 Enquêtes de terrain**

Concernant la collecte des données sur le terrain, vingt-deux (22) enquêteurs et deux contrôleurs ont été recrutés et formés à la compréhension et à l'utilisation des outils de collecte des données quantitatives et qualitatives pendant deux jours, du 15 au 16 mai 2005. Ils ont ensuite été répartis en deux groupes. Ainsi, du 17 mai au 05 juin 2005, ils se sont rendus dans les 12 villages de l'étude, répartis sur l'ensemble des six provinces. La première équipe a couvert les provinces du Ganzourgou, du Namentenga et de la Gnagna, tandis que la seconde équipe a enquêté dans les provinces du Kadiogo, du Bazèga et du Sanguié. Dans toutes les provinces, deux villages étaient retenus, à l'exception du Sanguié où il n'y avait qu'un seul village et du Namentenga qui avait trois villages.

### **2.3.1. Enquêtes qualitatives**

La collecte des données qualitatives a concerné la communauté qui participe à la formation, à l'éveil des enfants et au fonctionnement des structures Bi-Songo. Cette collecte a donc intéressé les encadreurs des Bi-Songo, les parents d'enfants, les enseignants des écoles primaires accueillant les enfants qui ont terminé leur cycle de Bi-Songo, les responsables administratifs etc. L'objectif recherché étant de cerner les aspects motivateurs et novateurs de telles expériences, mais aussi les difficultés rencontrées pour faire entièrement de ces Bi-Songo des structures immanentes à leurs communautés.

Dans les villages, des focus groups ont été réalisés auprès des parents d'enfants, en particulier les hommes (les questionnaires individuels ne concernent que les mères d'enfants). Les entretiens individuels et approfondis ont été organisés avec des personnes ressources, tels que les leaders communautaires, les autorités administratives dans les provinces, des enseignants. Ces entretiens individuels et approfondis ont abordé les points sur les motivations et perceptions de ces personnes ressources dans la mise en œuvre et la gestion des structures préscolaires.

L'enquête qualitative a permis de réaliser :

- Six Focus groups parents et principalement avec les hommes (un focus group par province) étant donné que dans la partie quantitative, les femmes étaient enquêtées;
- Quatre entretiens avec les DPEBA et les DPASSN) ;
- Douze entretiens avec les membres des Comités de Gestion des Bi-Songo (COGES) ;
- Huit entretiens avec les enseignants sur les aspects psychologiques des enfants issus des Bi-Songo ;
- Quinze entretiens avec les encadreurs sur les aspects psychologiques des enfants issus du Bi-Songo ;
- Des entretiens respectivement avec des responsables de services et de structures ministérielles, tels que l'Action sociale, le MEBA, le Ministère de l'Economie et du

Développement (MEDEV), la Santé, le Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), etc.

- Une dizaine d'échanges ont été également réalisés avec des responsables de structures préscolaires (garderies populaires et maternelles privées, etc.).

### **2.3.2. Les Enquêtes quantitatives**

**Pour ce qui est des enquêtes quantitatives**, des questionnaires ont été adressés aux encadreurs des Bi-Songo que sont les petites mamans, aux mères d'enfants de 0 à 6 ans, aux enseignants des écoles primaires. En outre une fiche d'évaluation des performances scolaires a été remplie avec les élèves. Souvent, nous avons été également assistés par des enseignants, en l'occurrence des directeurs d'écoles. Ces enquêtes quantitatives ont concerné 1505 personnes réparties de la façon suivante :

- pour les questionnaires individuels, 605 mères d'enfants de 0 à 6 ans, 29 encadreurs des Bi-Songo ou « petites mamans », 248 élèves et 44 enseignants d'écoles primaires.
- Enfin, sur la base d'une fiche d'évaluation des performances scolaires, 579 élèves ont été recensés au niveau des écoles primaires des provinces visitées

L'application de cette méthodologie a permis d'obtenir des résultats qui font l'objet d'un examen dans les chapitres suivants.

### **2.4. Outils de collecte des données**

Cinq types d'outils de collecte seront élaborés :

- Questionnaire individuel pour les petites mamans ;
- Questionnaire individuel adressé aux mères ayant des enfants dans de 0 à 6 ans ;
- Grille de collecte de données et d'informations pour les enfants issus des Bi-Songo et inscrits dans les établissements primaires des villages visités ;
- Guide d'entretien approfondi adressé aux leaders d'opinions mais aussi aux responsables des structures étatiques aux AME, au Responsable des COGES, aux APE, et à des organisations partenaires de cette initiative ;
- Guide focus groups pour les pères ayant ou non des enfants dans les Bi-Songo.

### **2.5. Traitement, analyse des données**

Les données quantitatives collectées ont été saisies sur le logiciel Epi-data. Ainsi des masques de saisie ont été conçus avec des systèmes de contrôle et d'harmonisation. Les masques de saisie ont été conçus en fonction des différents types de questionnaire.

Les données saisies ont par la suite, été apurées, puis transférées sur SPSS version 11.5 pour le traitement statistique, la tabulation et les graphiques.

Les données des entretiens approfondis et des focus groups ont, quant à elles, été saisies sur le

logiciel de traitement de texte Word, avant d'être exploitées avec QSR-N6 un logiciel d'analyse qualitative.

## **2.6. Difficultés de terrain**

La collecte des données sur le terrain ne s'est pas déroulée sans difficultés. Les difficultés rencontrées au cours de cette mission ont été diverses, mais les plus importantes restent les suivantes :

- l'indisponibilité des enquêtés qui vauaient à leurs occupations quotidiennes ;
- certains villages de l'échantillon étaient difficilement accessibles et les distances étaient relativement éloignées entre certaines localités ;
- les données statistiques concernant les performances scolaires des élèves étaient également difficiles à collecter dans certaines écoles, surtout pour ce qui est des moyennes des élèves dans les classes précédentes. En effet, dans certaines écoles, ces données n'étaient pas disponibles. Dans d'autres, la difficulté d'obtenir ces informations était liée à l'absence des premiers responsables qui les détenaient ;
- Enfin, une des difficultés était que les enquêteurs devaient à tout moment expliquer aux responsables des COGES et aux petites mamans que nous n'étions pas des missions de l'UNICEF ou du MASSN pour résoudre leurs problèmes. Il y avait chez bon nombre d'entre eux, la perception que nos équipes étaient "les sauveurs" d'une situation, et en conséquence, ils s'attendaient à la fin de l'étude dans les villages à la résolution immédiate de la question de leur désintéressement.

Néanmoins, ces difficultés n'ont pas été des entraves majeures à la bonne marche de la collecte.

## **2.6. Limites de l'étude**

Bien que cette étude sur le Bi-Songo ait également abordé les autres expériences en matière d'encadrement de la petite enfance, elle n'est cependant pas une étude exhaustive sur l'historique et sur l'évolution du préscolaire.

Une autre limite à signaler est que cette étude n'a pas permis de faire une analyse comparative des déperditions en termes de redoublements, de renvois ou d'abandons entre les élèves classiques et les élèves qui sont passés par les Bi-Songo. Il aurait fallu que les statistiques consultées au niveau des différents directorats des écoles ou des circonscriptions d'enseignement de base (CEB) aient été définies en fonction des profils de base des enfants et de leur historique éducatif (élèves classiques ou élèves passés par les structures préscolaires comme les Bi-Songo). Cela n'est pas encore d'actualité dans les statistiques récoltées au niveau des écoles.

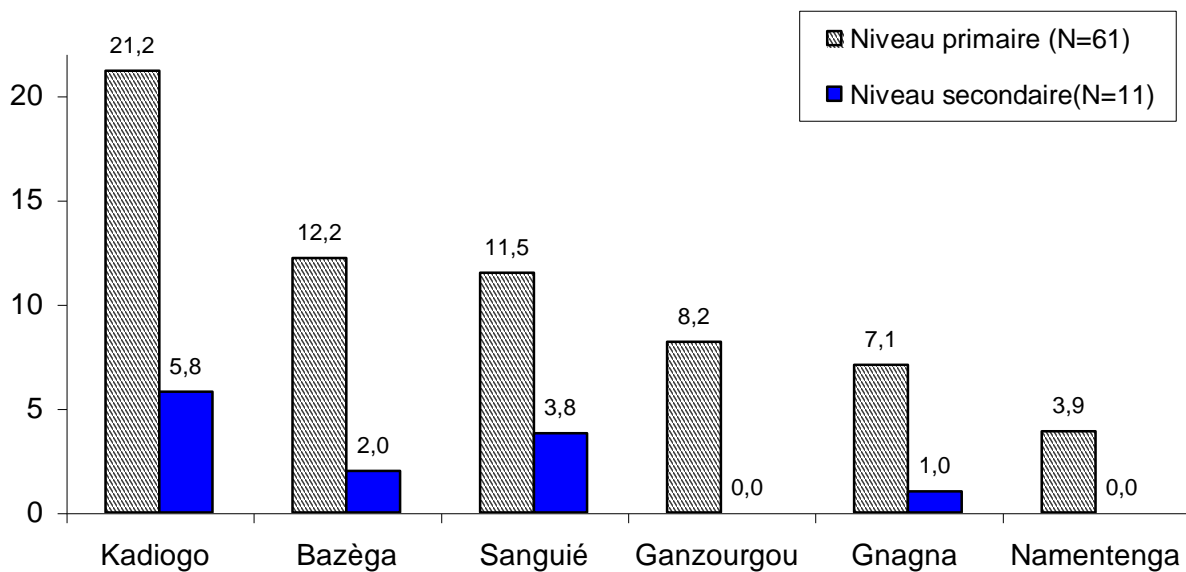
### III CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES

#### 3.1 Profil des mères d'enfants de 0-6 ans et importance des Bi-Songo par rapport à leurs activités

##### 3.1.1 : Des femmes peu scolarisées, mais de plus en plus alphabétisées

La collecte des données a permis de toucher au total 605 mères d'enfants de 0 à 6 ans. L'âge moyen des mères enquêtées est de 30 ans. La majorité de ces femmes interviewées (86%) ne sont pas allées à l'école. Seulement 10% d'entre elles ont un niveau primaire. L'analyse du niveau d'instruction par province montre des différences très significatives. Ainsi, dans le Namentenga, 93,4% des femmes enquêtées n'ont aucun niveau d'instruction contre 69,2% au Kadiogo et 84,6% dans le Sanguié. De même, les femmes ayant fréquenté une structure scolaire sont aussi inégalement réparties par provinces comme le montre le graphique suivant.

Figure 1: Répartition, selon les provinces, des mères ayant au moins un niveau d'instruction primaire



Toutefois, sur l'ensemble des mères interviewées 41,3% ont bénéficié de l'alphabétisation en langues nationales. La répartition par province donne des enseignements intéressants ; En Effet, les proportions des femmes alphabétisées dans quatre des six provinces enquêtées sont au-delà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 28% (INSD, 2003). En Effet, mis à part le Bazèga (22,7%) et le Kadiogo (21%) qui ont relativement des faibles proportions de femmes alphabétisées, on observe que plus de 44% des femmes enquêtées sont alphabétisées. Au regard, de tels indicateurs, on peut avancer que l'implantation des Bi-Songo dans les villages est un facteur d'opportunité pour l'alphabétisation des femmes. Ce qui d'ailleurs est le premier des quatre principaux objectifs recherchés à travers les Bi-Songo (voir page 6). Aussi convient-il de retenir que dans les villages, l'échantillon des enquêtées était constitué d'un tiers de mères ayant des enfants au Bi-Songo.

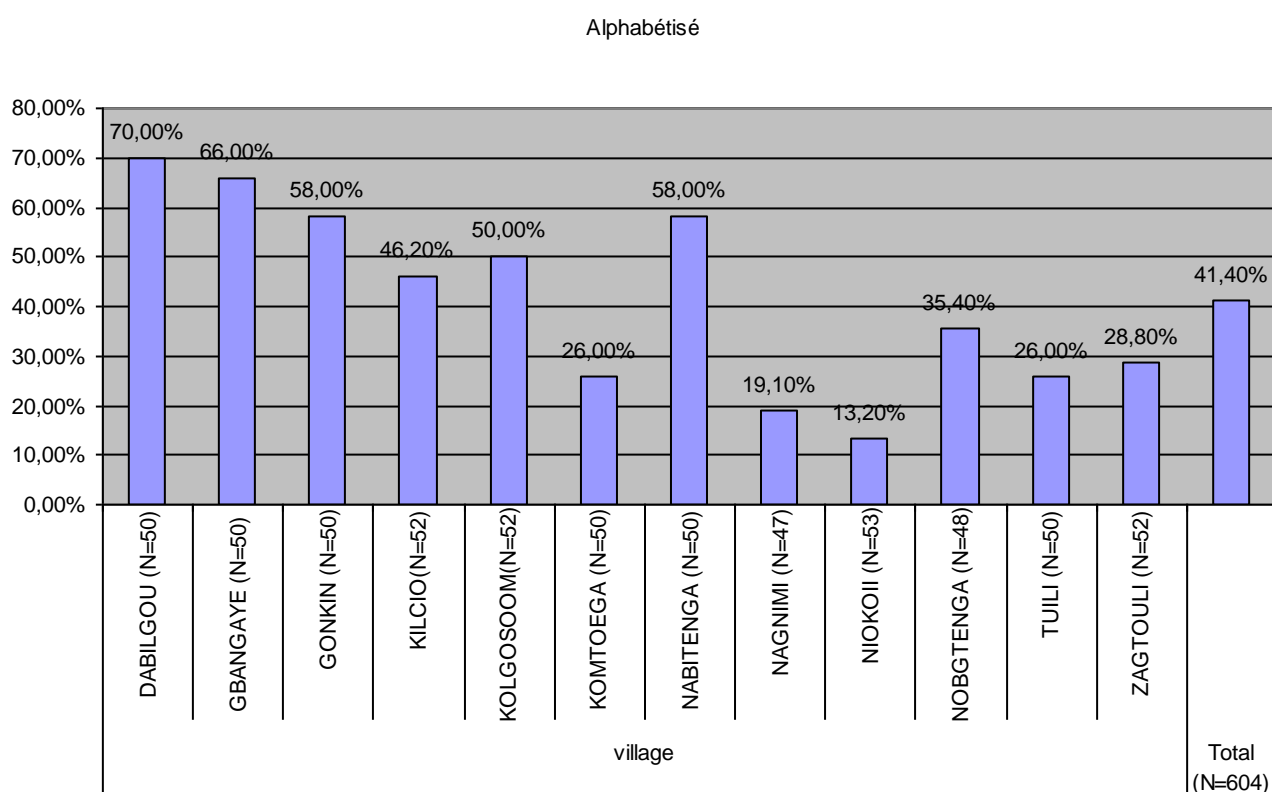
Plus intéressant, la Gnagna offre des indicateurs très encourageants, étant donné que 68% des enquêtées de cette province sont alphabétisées. Ce qui pourrait être attribué aux intenses activités d’alphabétisation que mènent des ONG comme Tin-Tua dans la zone. Aussi, toutes ces différences observées entre provinces sont-elles très significatives selon le test de Khi deux ( $p= 1\%$ )

**Tableau 2: Répartition par province des enquêtées ayant bénéficié d'une formation en alphabétisation**

Caractéristique	BAZEGA	GANZOURGOU	GNAGNA	KADIOGO	NAMENTENGA	SANGUIE	TOTAL
<b>Alphabétisé</b>	22,70%	46,90%	68,00%	21,00%	44,70%	46,20%	41,40%
<b>Non Alphabétisé</b>	77,30%	53,10%	32,00%	79,00%	55,30%	53,80%	58,60%
<b>Effectif</b>	97	98	100	105	152	52	604

Le graphique suivant permet d’observer qu’en matière d’alphabétisation, il existe des variations importantes entre villages. Les villages qui ont le plus de femmes alphabétisées sont ceux qui relèvent de la province du Gnagna, alors que les proportions les plus faibles d’alphabétisées viennent des villages du Kadiogo et du Bazèga.

Figure 2: Répartition par échantillon-village des femmes alphabétisées



Pour ce qui est du statut matrimonial, toutes les mères interviewées sont mariées et on y dénombre respectivement 49,8% et 45,6% qui sont dans des unions monogames et polygames. Toutefois, 3% (Soit 17 femmes) étaient des veuves. Bien que relativement faible et ne constituant pas l'objet de la présente étude, il importe de souligner que ce statut de veuve dévolu à des femmes était inexistant dans les sociétés traditionnelles mossis, il y a quelques années. En effet, une femme qui perd son mari était systématiquement remariée à un membre de la famille par le biais du lévirat. Si donc, il en existe actuellement dans ces sociétés, il est fort probable que celles-ci peuvent se trouver en situation de précarité, et peuvent être parmi celles qui éprouveraient le plus de difficultés à scolariser leurs enfants.

### 3.1.2 Occupation des mères et importance des Bi-Songo dans la gestion de leurs activités socio-économiques

L'occupation principale prédominante des mères est l'agriculture (77,6%). Cependant, on y rencontre des commerçantes (14,7%) et des ménagères (6,4 %). Il faut souligner que la majorité des femmes interviewées étant issues du milieu rural où l'agriculture constitue la principale activité des ménages, il est évident que la plupart d'entre elles aient cette activité comme leur principale occupation, en plus évidemment des tâches domestiques qu'elles assument. Aussi, il est reconnu que ces dernières constituent une des principales forces de travail dans la production agricole. Il ressort aussi que les mères qui déclarent exercer le commerce comme activité principale sont pour la plupart des "dolotières" ou tiennent de petits commerces comme la vente de beignets, d'arachides, etc. Ainsi, compte tenu des exigences de leurs occupations d'agricultrices ou de commerçantes, couplées toujours aux autres activités domestiques, les femmes qui, en outre, ont des enfants à bas âge ont besoin d'être assistées dans la garde de leurs enfants. Très souvent, ce sont les filles aînées du ménage, appelées les grandes sœurs, qui sont souvent utilisées pour la garde des tout-petits.

Tableau 3: Répartition des mères enquêtées selon leur occupation principale

Occupations principales	Effectifs	Pourcentages
Agriculture	464	77,6
Élevage	3	0,5
Commerce	88	14,7
Artisanat	2	0,3
Agent fonction publique	1	0,2
Agent secteur privé	2	0,3
Ménagère	38	6,4
Total	598	100,0

Sur l'ensemble des mères enquêtées, 62,3% ont au moins un enfant de 0 à 2 ans et 80% ont au moins un enfant ayant entre 3 et 6 ans. Parmi ces dernières, 52,5% d'enfants âgés de 3 à 6 ans sont

des filles et qui sont des potentielles candidates pour les Bi-Songo Au regard du pourcentage de femmes ayant des enfants en très bas âge (moins de deux ans), il est évident que cela constitue des contraintes supplémentaires au regard de leurs activités professionnelles et domestiques.

Ainsi, en nous intéressant aux mères qui ont au moins un enfant qui fréquente une structure

Bi-Songo, il ressort qu'elles sont 69,3% de l'ensemble de l'échantillon enquêtée. En outre, parmi les enfants de 3-6 ans les filles qui sont plus nombreuses que les garçons ; il ressort que 76% des mères ayant des filles ont déclaré les avoir inscrites dans une structure préscolaire. Cela est fortement corrélé avec les occupations, car les mères ayant une occupation et des enfants âgés de 3 à 6 ans sont plus de 76% à inscrire leurs enfants dans une structure préscolaire comme le montre le tableau suivant.

Tableau 4: Occupation des mères ayant au moins un enfant âgés de 3 à 6 ans et fréquentant une structure préscolaire (en l'occurrence le Bi-Songo)

Activités	Effectif	Pourcentage
Agriculture	287	76,5
Commerce	56	83,6
Ménagère	15	53,6
Autre activité	8	66,7
Total	366	76,25

Il est intéressant d'observer que les femmes qui ont déclaré le commerce comme leur activité principale sont près de 84% qui à avoir des enfants de 3-6 ans dans les structures préscolaires. A la lecture du tableau précédent, on peut avancer que les femmes qui ont un enfant dans une structure préscolaire se distinguent relativement par leurs profils. Ainsi les femmes commerçantes qui sont généralement occupées par leurs activités commerciales sont plus nombreuses que les agricultrices (76,5%) et les ménagères (53,6%) à inscrire leurs enfants dans le Bi-Songo. D'emblée on serait tenter de corrélér cette attitude avec l'occupation des parents, le niveau de scolarisation et même le nombre d'enfants âgés de 3-6 ans que possède actuellement la mère. L'analyse dans le point suivant apporte un éclairage intéressant.

### 3.1.3. Déterminants majeurs pour l'inscription de l'enfant dans le Bi-Songo

Le Test T d'égalité de moyenne permet de savoir sil existe une différence significative entre des moyennes d'échantillons indépendants définis au préalable par des variables et un critère de regroupement. Dans le cas présent de cette analyse, le critère de regroupement est ici défini par l'inscription d'un enfant ou non dans un Bi-Songo. Cette analyse sur l'égalité de la moyenne du nombre d'enfant inscrit dans un Bi-Songo procède de trois variables que sont le *niveau d'éducation de la mère*, *l'occupation de la mère* et *la possession actuelle d'enfant à bas âge de 3 à 6 ans*.

On peut à la lecture du tableau ultérieur observer que le niveau d'instruction des femmes et leur occupation ne sont pas les facteurs ayant déterminé l'inscription des enfants dans un Bi-Songo. Cela se comprend, étant donné que la quasi-totalité des femmes enquêtées ne sont pas allées à

l'école et qu'elles sont pratiquement toutes dans le secteur de l'agriculture. En somme leurs profils éducatif et professionnel sont presque identiques. Par contre, l'analyse montre que plus les femmes ont des enfants à bas âge, plus elles ont inscrit au moins un enfant dans un Bi-Songo. Ainsi, on peut dire que chez les femmes, la possession actuelle d'un enfant dont l'âge est concerné par le préscolaire est plus déterminante dans l'envoi au Bi-Songo.

**Tableau 5: Test d'échantillons indépendants sur l'inscription actuelle d'un enfant dans un Bi-Songo**

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
niveau de scolarisation	Hypothèse de variances égales	4,066	0,044	0,983	362	0,326	0,1	0,106	-0,104	0,313
	Hypothèse de variances inégales			1,199	122,356	0,233	0,1	0,087	-0,068	0,277
Occupation principale	Hypothèse de variances égales	0,129	0,719	0,138	361	0,89	0,04	0,258	-0,472	0,543
	Hypothèse de variances inégales			0,13	88,659	0,897	0,04	0,274	-0,509	0,58
total enfant ayant entre 3 et 6ans	Hypothèse de variances égales	0	0,998	-	10,705	0	-0,69	0,064	-0,814	-0,561
	Hypothèse de variances inégales			-	11,712	0	-0,69	0,059	-0,804	-0,571

Cela est sans doute mieux explicité par les femmes elles-mêmes qui reconnaissent que les Bi-Songo



participent à l'allègement de leurs tâches.

*Nous sommes heureuses d'avoir un Bi-Songo, parce que nos enfants sont non seulement gardés dans des endroits sécurisés, mais aussi ils sont bien traités et on leur donne à manger. Moi je n'ai plus d'inquiétude depuis que mon enfant va au Bi-Songo (Femme de 33 ans, Tuili)*

*Vous savez dès le matin nous les femmes nous commençons nos journées avec la corvée de l'eau, des repas pour la famille et puis nous devons également assurer certains besoins de la maison qui nous obligent à avoir de petites activités marchandes. En plus quand tu as un enfant à bas âge que tu ne peux laisser seul à cause des différents risques, je pense que grâce au Bi-Songo, nous sommes déchargées de tout cela et libéré de toute inquiétude pour nos enfants (femme de 26 ans, Zagtouli).*

*Les Bi-Songo c'est vraiment un grand soulagement pour nous les femmes. Depuis que le Bi-Songo a été ouvert chez nous ici à Komtoèga, moi j'arrive à m'occuper mieux de moi-même. C'est grâce au Bi-Songo que j'ai pu m'alphabétiser, car j'ai un peu plus de temps dès que je finis mes travaux domestiques, car mes deux enfants à bas âge de trois et de cinq ans sont inscrits dans ces Bi-songo (Mère d'enfants Bi-Songo, Komtoèga).*

### **3.2 Profil des encadreurs des Bi-Songo**

La collecte des données a permis de toucher 29 encadreurs des Bi-Songo ou « petites mamans ». Ce sont essentiellement des femmes dont la moyenne d'âge est de 37 ans. Elles sont pour la plupart alphabétisées dans les langues locales. Parmi les 29 encadreurs enquêtés seulement 14 ont fréquenté une structure scolaire dont une (1) seule a atteint le niveau secondaire.

Leur recrutement s'est fait essentiellement sur désignation de la communauté. Ce mode de recrutement témoigne de l'implication de la communauté dans la mise en œuvre des Bi-Songo. Ces «petites mamans» ont une moyenne de 4 ans d'expérience dans l'encadrement des enfants .

Pour mener à bien cette tâche, elles ont toutes déclaré avoir bénéficié d'une formation et d'un recyclage organisés par les services du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale avec l'appui de partenaires comme l'UNICEF. Les formations offertes sont généralement dans le domaine de l'encadrement. Cependant, les problèmes majeurs soulevés par les encadreurs des Bi-Songo dans l'exercice de leur activité demeurent la non consistance et l'irrégularité des honoraires qui ont été évoqués plus haut.

### **3.3 Profil des enseignants des écoles primaires**

Au total, 44 enseignants d'écoles primaires ont été interrogés dans les six provinces de l'enquête. Parmi eux, 68,2% sont des hommes et 31,8% des femmes. Ils sont en majorité (91%) issus des établissements primaires publics. En effet, les écoles primaires des zones rurales sont en général des établissements publics. Les enseignants interrogés ont une moyenne d'âge de 33 ans. Quant à l'expérience dans l'enseignement, ils ont une durée moyenne de 8 ans dans l'exercice de leur fonction. La moyenne d'années passée dans l'établissement actuel est de 4 ans. Concernant le statut matrimonial, 52,3% sont mariés et 38,6% sont célibataires. La majorité de ces enseignants ont un

niveau de scolarisation secondaire (11,4% pour le 1<sup>er</sup> cycle et 79% pour le 2<sup>nd</sup> cycle). Néanmoins, on relève que 9,1% ont atteint le niveau supérieur.

#### **IV. ESSENCE ET EVOLUTION HISTORIQUE DE L'ENCADREMENT DE LA PETITE ENFANCE AU BURKINA FASO**

##### **4.1. Essence des structures préscolaires dans le contexte socio-politique burkinabé**

Au Burkina Faso, comme sans doute dans de nombreux pays africains, les écoles maternelles sont classiquement considérées comme des structures avant-gardistes pour l'accélération de la scolarisation des enfants. C'est généralement la perception ou la considération faite par les intellectuels et/ou de couches sociales aisées. La maternelle est ainsi restée – et même reste – la marque d'une différenciation certaine des attitudes scolaires entre les intellectuels et/ou de couches sociales aisées d'avec les autres constituées pour la plupart des non instruits et de couches sociales modestes. Pour les intellectuels et les couches aisées, inscrire son enfant dans une maternelle, c'est chercher d'abord à lui offrir des possibilités d'accès précoce à l'école. Ainsi quels que soient les prix annuels fixés, qui varient entre 30000 F pour les garderies populaires à plus de 180000 francs pour les maternelles privées de haut standing, « *le sacrifice en vaut toujours la peine, car l'éducation de qualité n'a pas de prix* » déclarait un parent d'enfant lors des entretiens à Ouagadougou.

Cette demande des parents participe à expliquer le fait que les préscolaires surtout privés sont de plus en plus des entreprises éducatives très lucratives, où s'expérimentent toutes les théories d'un capitalisme libéral nouveau et d'un marketing contextuel soutenu par la mondialisation. Ainsi chaque maternelle privée fixe ses prix à sa guise, introduit - ou prétend introduire- des enseignements nouveaux comme l'Anglais et l'Informatique. Un tel constat donne l'impression d'une faiblesse de contrôle de l'Etat sur l'ensemble de ces structures. Par exemple à Ouagadougou les écarts vont du simple au triple. La scolarité annuelle pour la maternelle est fixée à :

- 135000 F CFA à Bélemtissé, non compris le goûter à 3500/mois et la tenue à 1750 mais toutes les places sont déjà occupées en ce début de Juillet ;
- 200 000 F CFA pour le Cours moderne St André, non compris le goûter à 8000 f/mois et la tenue à 4500 l'unité ;
- entre 35000 F CFA et 43000 F CFA (plafond à ne pas dépasser) dans les garderies populaires comprenant le goûter des enfants et deux tenues scolaires à 5000 F CFA.

En inscrivant son enfant dans une maternelle, c'est aussi pour certains parents, satisfaire ce désir d'avoir un enfant qui soit en avance sur les autres enfants de son âge. Ceci, en conséquence, leur permet de combler cette fierté parentale de « posséder » un enfant surdoué. En somme, la maternelle est l'antichambre qui permet d'accéder facilement à l'école, en contournant la législation scolaire qui stipule que la scolarisation commence pour tous les enfants à sept ans.

D'ailleurs dans l'ouvrage "**le cri d'enfant burkinabé**" les auteurs soulignaient *que le contenu des programmes du préscolaire était véritablement scolaire, car malgré l'application de disciplines à caractères ludique, psychosocial et psychomoteur, l'intérêt des parents et la qualité de ces écoles étaient guidés par les prestations didactiques* (Kabré Marie Bernadette, Beyler-Von Burg Helene, 1985). Ainsi au Burkina Faso, la perception de la maternelle a pendant longtemps contribué à créer une certaine inégalité entre les enfants, étant donné que certains enfants de moins de six ans étaient inscrits dans les écoles primaires là où il faut au moins avoir sept ans.

#### **4.2 Evolution historique de l'encadrement de la petite enfance**

Il faut rappeler que le premier établissement préscolaire a vu le jour en 1958 à Bobo Dioulasso. De 1958 à 1979, le nombre de structures préscolaires est passé de 15, dont seulement deux publiques. Elles étaient principalement concentrées à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Ces structures étaient intégrées au cycle primaire et dispensaient un programme centré sur l'initiation à l'écriture et à la lecture.

De 1979 à 1984, neuf centres préscolaires équipés en infrastructures socio-économiques (moulins, forages) furent construits en milieu rural, faisant passer le nombre à 24 structures.

A partir de Novembre 1984, le Régime révolutionnaire a entrepris la promotion d'un nouveau type de maternelle désigné de « garderies populaires ». Ainsi le Conseil National de la Révolution (CNR) décidait la création de trente garderies populaires dans le cadre du Programme Populaire de développement (PPD) du Ministère de l'Essor Familial et de la Solidarité Nationale (Kabré Marie Bernadette, Beyler-Von Burg Helene, 1985 : 85).

A partir de 1985, l'ouverture d'une trentaine de garderies populaires sera effective. L'accès à ces garderies répondait au souci des autorités de l'époque de permettre aux enfants de toutes les couches, surtout modestes, d'y accéder. Ainsi la création des garderies populaires traduisait un changement de fond dans la conception même du préscolaire. L'analyse situationnelle faite du préscolaire est que *jusqu'à la date de la création des garderies populaires, celui-ci était embryonnaire. Cette situation s'expliquait par le fait que le préscolaire était mené en majorité par des institutions privées et touchant surtout les enfants des classes moyennes et petites bourgeoises de gros centres urbains. C'était le cycle d'enseignement le plus coûteux du fait des prestations fournies, ce qui limitait son accès aux enfants des familles non aisées* (Kabré Marie Bernadette, Beyler-Von Burg Helene, 1985).

Les frais de scolarisation à l'époque étaient très modiques, car ils étaient de l'ordre de 7500 F. Dans de nombreux quartiers, ces garderies populaires ont été édifiées ou installées dans des locaux récupérés (souvent de force). Les garderies populaires vont alors participer à une certaine démystification de la scolarisation précoce des enfants des privilégiés. Elles étaient tenues par des moniteurs qui étaient des fonctionnaires à la retraite, ou des jeunes ayant le CEPE. Certains d'entre eux avaient été formés à l'idéologie révolutionnaire afin de faciliter un encadrement révolutionnaire des enfants.

Ces garderies populaires, en plus du fait qu'elles devaient briser la « trop belle image » des maternelles, elles servaient comme des structures de base pour inculquer aux tout-petits, les valeurs d'engagement pour la Nation burkinabé. C'était des espaces de rencontres entre vieux et jeunes. Dans un discours prononcé en 1985 sur les attentes des garderies populaires, le Ministre de l'Essor Familial et de la Solidarité Nationale de l'époque mettait en exergue : *qu'elles sont portées et prises en charge par les communautés ; elles sont un espoir pour raviver la responsabilité de la communauté vis-à-vis de chaque enfant [...]. Nous voulons que les garderies populaires deviennent des lieux de protection de l'Enfance. Des lieux où l'on se forme et où tous s'épaulent pour leur bien-être. Les garderies deviendront des lieux de rencontre entre les vieux et les jeunes.*

Implicitement la garderie populaire était un moule de construction pour le ou la petit (e) révolutionnaire grandissant(e). Le salut ou la levée du drapeau était institué dans ces garderies populaires pour les tout-petits. Cet acte était ponctué à la fin de la devise de l'époque du pays « La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons ». Cela constituait pour les enfants des moments forts de leur éducation, mais surtout de leur encadrement. Tout cela participait des orientations éducatives du Régime révolutionnaire que les moniteurs devaient absolument respecter.

Entre les enfants et leurs moniteurs, il devait s'installer également un esprit de solidarité et d'égalité, même si les tout-petits devaient le respect exigé aux aînés et aux parents. C'est pourquoi les enfants étaient instruits à percevoir en leurs moniteurs des « camarades ». Ils étaient alors invités à les désigner comme tels, en lieu et place de la désignation classique de *Monsieur* ou de *Madame* qui sont les désignations utilisées pour les enseignants. Ces appellations classiques étaient considérées comme des expressions qui créaient ou maintenaient des rapports inégaux avec d'une part les supérieurs ou les dominants que sont les enseignants et d'autre part les inférieurs ou les dominés que sont les élèves. Ce qu'il fallait simplement bannir dans l'éducation révolutionnaire.

Ce type de préscolaire, bien que visant l'atténuation des inégalités, s'est difficilement ancré dans les zones rurales, au regard de son caractère formel. De nos jours les garderies populaires connaissent actuellement quelques difficultés de fonctionnement étant donné que plusieurs d'entre elles sont fermées ou donnent l'impression de survivre. Elles continuent d'être des espaces réservés aux familles modestes, au regard de la relative modicité de la scolarité qui est fixée entre 35000 F et 43000 F CFA..

De nos jours, le MASSN a recensé 265 structures préscolaires formelles et non formelles, privées et publiques sur l'ensemble du pays. Au total, on dénombre 213 structures préscolaires formelles et 52 non formelles. Ainsi, la situation des structures d'encadrement au niveau du MASSN pour l'année 2004 se présente comme suit.

Tableau 6 : Situation des Structures d'Encadrement de la Petite Enfance (Récapitulatif 2004).

Type de Structures	Nombres	Garçons	Filles	Effectif Total	Pourcentage
Formelle publique	63	4682	4677	9359	0,53%
Formelle privée	150	3876	3734	7610	0,43%
Non formelle 3E et saisonnière	19	688	730	1418	0,07%
Non formelle Bi-Songo	33	1149	1269	2418	0,14%
Total Formelle	213	8558	8411	16969	0,95%
Total Non Formelle	52	1837	1999	3836	0,22%
<b>Total Général</b>	<b>265</b>	<b>10.395</b>	<b>10.410</b>	<b>20.805</b>	<b>1,17%</b>

Source : Service de suivi évaluation /DEPE/MASSN.

#### 4.3. Le fonctionnement actuel des structures préscolaires au Burkina Faso

Le fonctionnement des préscolaires repose sur des programmes pour l'encadrement des enfants. Ainsi, les activités d'apprentissage dans les préscolaires sont très variées et tentent de répondre théoriquement aux besoins d'encadrement des enfants qui y sont inscrits. Ainsi dispose-t-on selon les programmes de ces préscolaires des activités suivantes :

- Les activités de la vie pratique ;
- Les chants et l'éducation musicale ;
- L'éducation sensorielle et perceptive ;
- Les activités manuelles ;
- Les activités de langage ;
- Le graphisme ;
- Le dessin et peinture ;
- L'initiation à la mathématique ;

En fonction du niveau du préscolaire (petite, moyenne ou grande section) les activités d'apprentissage sont réparties par jour et par semaine. Les activités d'apprentissage sont élaborées en tenant compte des capacités même de l'enfant. L'enfant d'âge préscolaire, ayant des moments de haute et de basse tension, et des capacités de concentration particulièrement limitées, les activités de la journée devraient être alternées.

Tableau 7 : Programme journalier pour la petite section des maternelles et des jardins d'enfants

Période	Activités	Durée
<b>MATIN</b>	• Accueil	20 mn
	• Passage aux toilettes	05 mn
	• Activités de vie pratique	10 mn
	• Motricité	25 mn
	• 1 <sup>ère</sup> activité d'éveil + prolongement (langage ou initiation à la mathématique)	01h00mn
	• Goûter	
	• Récréation	10 mn
	• 2 <sup>ème</sup> activité d'éveil + prolongement (prélecture ou jeux éducation musicale)	30 mn 30 mn
	• Chant, comptine, poésie	20 mn
	• Repas et préparatif de sortie	30 mn
		<b>240 mn – 4 h</b>
<b>APRES-MIDI</b>	• Accueil et repas	30 mn
	• Activités manuelles	30 mn
	• Récréation	30 mn
	• Conte	15 mn
	• Repas et préparatif de sortie	15 mn
		<b>120 mn – 2 h</b>
		<b>06 heures</b>

Ainsi aux activités qui mobilisent fortement son attention, succéderont des activités qui apporteront un élément de détente. Pour une stimulation pleine et entière des enfants et une libération totale des mères pendant la journée, un planning d'encadrement matin et soir est proposé. Néanmoins de nos jours, il existe de nombreuses maternelles privées en ville qui ne fonctionnent pas les après-midi.

Tableau 8 : Programme de jour pour moyenne et grandes sections des maternelles et jardins d'enfants

Période	Activités	Durée
<b>MATIN</b>	• Accueil	20 mn
	• Passage aux toilettes	05 mn
	• Activités de vie pratique	10 mn
	• Motricité	30 mn
	• 1 <sup>ère</sup> activité d'éveil + prolongement (langage ou initiation à la mathématique)	01h00mn
	• Goûter	
	• Récréation	10 mn
	• 2 <sup>ème</sup> activité d'éveil + prolongement (prélecture ou jeux éducation musicale)	30 mn
	• Chant, comptine, poésie	45 mn
	• Repas et préparatif de sortie	30 mn
<b>Sous-total</b>		<b>240 mn – 4 h</b>
<b>APRES-MIDI</b>	• Accueil et repas	10 mn
	• Activités manuelles	30 mn
	• Récréation	25 mn
	• Conte	20 mn
	• Repas et préparatif de sortie	15 mn
<b>Sous-Total</b>		<b>120 mn – 2 h</b>
<b>Total</b>		<b>06 heures</b>

Ces activités d'apprentissage récapitulées requièrent trente heures par semaine. Elle sont réparties généralement sur cinq jours, étant donné que les samedis et les dimanches sont des jours de repos.

Tableau 9: Répartition hebdomadaire des activités d'apprentissage pour la petite section

N°	Activités	Nombre de séances	Durée des séances en	Horaires hebdomadaires
1	Activités de vie pratique	5	10 mn	00h50 mn
2	Activités motrices	5	25 mn	02h05 mn
3	Chants et éducation musicale	5	20 mn	01h40mn
4	Education sensorielle et perceptive	2	20 mn	00h40mn
5	Activités manuelles	3	20 mn	01h00mn
6	Expression orale (langage)	10	20 mn	03h20mn
7	Jeux graphisme	5	15 mn	01h15mn
8	Dessin	5	15 mn	01h15mn
9	Peinture	3	15 mn	00h45mn
10	Expression gestuelle	2	20 mn	01h40mn
11	Pré lecture	3	15 mn	00h45mn
12	Initiation à la mathématique	3	20 mn	01h00mn
13	Accueil	10	20 mn	03h20mn
14	Passage aux toilettes	15	10 mn	02h30mn
15	Goûter	5	10 mn	01h15mn
16	Récréation	10	30 mn	07h30mn
17	Repos	10	25 (15 matin – 10 après midi)	01h40mn
18	Préparatifs de sortie	10	10 mn	01h40mn
<b>Total</b>				<b>30h</b>

Tableau 10: Répartition hebdomadaire des activités d'apprentissage pour la moyenne et la grande section

N°	Activités	Nombre de séance	Durée des séances en	Horaires hebdomadaires
1	Activités de vie pratique	5	10 mn	00h50 mn
2	Activités motrices	5	30 mn	02h30 mn
3	Chants et éducation musicale	5	15 mn	01h15mn
4	Education sensorielle et perceptive	2	30 mn	00h30mn
5	Activités manuelles	5	15 mn	01h30mn
6	Expression orale (langage)	5 matin/ soir	15 mn	03h40mn
7	Jeux graphisme	5	30 mn	01h15mn
8	Dessin	5	15 mn	01h15mn
9	Peinture	5	30 mn	00h30mn
10	Expression gestuelle	2	25 mn	01h50mn
11	Initiation à la mathématique	5	30 mn	02h30mn
12	Accueil	10	10 mn	03h20mn
13	Passage aux toilettes	15	30 mn	02h20mn
14	Récréation	10 matin/soir	15 mn	01h45mn
15	Préparatifs de sortie	10	10 mn	01h15mn
<b>Total</b>				<b>30h</b>

## **V. BI-SONGO : UNE EXPERIENCE INNOVATIVE D'ENCADREMENT POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE EN MILIEU RURAL ET PERI-URBAIN**

### **5.1 Définition opérationnelle et philosophie des Bi-Songo**

Les Bi-Songo sont des structures d'encadrement qui sont ouvertes dans des zones rurales ou périurbaines. Généralement, leur mise en place tient compte de l'existence d'une école primaire dans le village ou dans l'environnement immédiat où est implantée cette structure.

Les Bi-Songo sont également constitués de trois niveaux ou paliers qui permettent d'accueillir les enfants en fonction de leur âge. Il s'agit i) de la petite section pour les tout-petits qui ont trois ou quatre ans, ii) la moyenne section pour les enfants de cinq ans et iii) la grande section pour les enfants de six ans. Cependant de manière opérationnelle, la plupart des Bi-Songo visités ont déclaré que les enfants sont souvent organisés en deux grands groupes. Il s'agit d'un groupe constitué de ceux qui viennent d'être nouvellement inscrits et de l'autre groupe généralement composé des « anciens » que sont les enfants qui fréquentent le Bi-Songo, depuis au moins un an.



## 5.2 La philosophie de base des Bi-Songo

En 1995, lors de l'atelier sur l'élaboration des indicateurs de suivi évaluation des structures préscolaires, le constat était fait que malgré les efforts entrepris par les autorités qui sont succédées, les structures d'encadrement de la petite enfance restaient embryonnaires (MASF, 1995). Aussi les participants à cet atelier ont alors fait la recommandation unique de *faire passer le taux de pré scolarisation de 0,7% en 1991 à 2,4% en l'an 2000* (MASF, 1995 : 5).

Par ailleurs, selon le recensement de 1996, il est ressorti que 300.000 enfants en milieu urbain et plus de 1.200.000 en milieu rural n'avaient pas pu bénéficier de structures scolaires (INSD, 1999). Suite à cela un certain nombre de constats se dégagent en ce qui concerne le milieu rural:

- une insuffisance d'infrastructures d'encadrement de la petite enfance ;
- les parents éprouvent d'énormes difficultés à assurer l'éducation de leurs enfants ;
- le poids de l'analphabétisme des parents ;
- le très faible taux d'éducation des filles.

C'est en conséquence pour permettre aux populations des zones rurales de disposer de structures préscolaires, que le Gouvernement burkinabé avec l'appui de partenaires comme l'UNICEF, le Catholic Relief Services (CRS), l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) et Bonn Fonden ont entrepris depuis la fin des années 1990 des expériences nouvelles avec la création des Bi-Songo et des 3 E (Espace d'éveil et d'éducation implantées).

La philosophie des Bi-Songo est de permettre la prise en charge intégrée de 60% de filles et 40% de garçons ou à défaut de 50% de filles et 50% de garçons de 3 à 6 ans. Cette situation permet d'offrir à l'enfant un développement intégré. Contrairement aux autres structures formelles, et même non formelles comme les 3 E, qui envisagent dans leur fonctionnement une meilleure préparation pour la scolarisation future de l'enfant, chez les Bi-Songo, cela fait partie également des éléments de l'encadrement offert à l'enfant, et surtout à la petite fille, qui est *a priori* ciblée. En somme, en tant que cadre d'éveil de la petite enfance, les Bi-Songo prennent en charge l'enfant sur les plans de la socialisation, de la formation, de la nutrition et de la santé.

## 5.3 Organisation institutionnelle des Bi-Songo

La coordination technique des Bi-Songo est assurée par le MASSN à travers la Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance (DEPE). Cette direction assure le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. Ce suivi est effectué par des superviseurs une fois par trimestre au niveau central et deux fois par mois au niveau déconcentré (zones d'encadrement). Des rapports mensuels, trimestriels et annuels sont fournis et permettent de se faire une idée sur le déroulement des activités des Bi-Songo. Ils sont produits sur la base d'outils de collecte élaborés par le MASSN avec l'appui de l'UNICEF. Ces outils permettent de faire le point par rapport aux taux de fréquentation, d'absence et les problèmes liés aux Bi-Songo. Au cours de ces supervisions, des difficultés inhérentes aux Bi-Songo sont portées à la connaissance des superviseurs. Par exemple en

2004, on dénombrait 33 Bi-Songo avec un effectif total de 2418 enfants dont 1149 garçons et 1269 filles soit un taux de couverture nationale de 0,14% pour un taux national de pré scolarisation de 1,17%. (MASSN, service de suivi évaluation). Cependant sur les trente-trois Bi-Songo, vingt six sont construits (dont un non fonctionnel) par l'UNICEF avec l'appui du CRS.

L'encadrement de la petite enfance prenant en compte tous les besoins indispensables au bien être physique et mental de l'enfant : **la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène, l'assainissement, l'éveil/éducation et la protection**, il est difficile pour un seul département ministériel de pouvoir satisfaire à tous ces besoins. C'est ainsi que dans son contenu, le document cadre de politique nationale de développement intégré de la petite enfance met l'accent sur l'approche holistique dont le fondement principal est la multisectorialité des interventions.

Par exemple les volets **santé et nutrition** sont assurés par le ministère de la santé à travers ses directions centrales que sont la Direction de la Santé de la Famille (DSF), la Direction de la prévention par la vaccination (DPV), et la Direction de la Nutrition (DN).

- L'intervention de la DSF, qui concerne spécifiquement la petite enfance se fait à travers une approche intégrée mise au point par l'OMS depuis 2000 en vue d'assurer le bilan, la classification, le traitement et le counselling des enfants malades et des personnes qui s'occupent d'eux. Elle permet une prise en charge des maladies infantiles les plus courantes (paludisme, diarrhées, maladies respiratoires aiguës, rougeole et malnutrition). C'est pour cela que la DSF a été chargée par son Ministère de tutelle d'élaborer un programme *Santé Scolaire* qui prend en compte la petite enfance. Elle a également participé en collaboration avec le MASSN à l'élaboration de la PNDIPE. En 2003, lors de l'élaboration du Plan Stratégique de Santé des Jeunes 2004- 2008, les participants ont jugé nécessaire d'intégrer la petite enfance.
- La Direction de la Prévention par la Vaccination intervient à travers le Programme Elargi de vaccination (PEV). Ce programme a pour objectif d'assurer une couverture vaccinale d'au moins 80% des antigènes des maladies cibles au profit des populations que sont : les enfants de 0 à 11 mois, de 0 à 5 ans et les femmes en âge de procréer.
- La Direction de la Nutrition à travers le plan national d'action pour la nutrition couvre l'ensemble du territoire national avec pour objectifs entre autres de réduire d'ici 2005 la morbidité due à la malnutrition et plus spécifiquement aux carences en micro nutriment (iode, vitamine A, fer) au sein des populations cibles et d'améliorer l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans.

Notons que les interventions de ce ministère ne sont pas faites de façon spécifique, mais à travers les différents districts sanitaires.

Le volet **eau et alimentation** est assuré par le Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH). Toutefois des partenaires comme le Cathwel (CRS) apporte à tous les Bi-Songo un appui alimentaire par la dotation de semoule de couscous et de cartons d'huile. C'est d'ailleurs ce qui est servi au menu principal dans les Bi-Songo

Quant au volet hygiène et **assainissement** il est assuré par le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV). Ce sont les structures déconcentrées de ce ministère qui sont appelées à aider à l'implantation d'un cadre de vie agréable dans les Bi-Songo. La plantation d'arbre et l'assainissement dans ces lieux sont des éléments importants de l'éducation environnementale. Cela est important pour la protection de l'environnement, lorsqu'elle est dispensée de façon pratique aux enfants à cet âge.

**Le volet protection** incombe au Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et celui de la Justice. Dans la synergie collaborative, il existe également le volet **éveil /éducation** qui est assuré par le MASSN à travers la Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance (DEPE) et le MEBA.

Au niveau du MEBA, c'est le projet Ecole Satellite/ Centre d'Education de Base non Formelle (ES/CEBNF) qui est associé aux activités des Bi-Songo. Ce projet a pour rôle la mobilisation sociale. En effet dans le cadre du renforcement des capacités d'implication massives des parents aux activités en faveur des Bi-Songo, le projet participe à la sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants de 3 à 6 ans dans ces structures. Cela contribue au respect des droits de l'enfant. Institutionnellement, ce projet n'est pas habilité à créer des Bi-Songo, car ceci relève des compétences du Ministère de l'Action Sociale. Ces deux projets (ES/CEBNF, Bi-Songo) ont le même partenaire technique et financier qui est l'UNICEF.

La contribution de l'UNICEF aux Bi-Songo est importante. En effet, le partenariat entre cette institution et les structures en charge des Bi-Songo s'inscrit dans le cadre du programme éducation de base notamment dans la perspective de l'accélération de l'éducation des filles. Il s'agit de permettre aux filles de disposer d'un paquet minimum éducatif qui garantisse leur accès et leur maintien jusqu'à l'achèvement du cycle.

Dans le cadre de l'exécution de son programme Education de Base, l'UNICEF a mis en place le projet Développement de la Petite Enfance. Ainsi, l'appui aux Bi-Songo occupe une place importante. A cet effet des plans d'actions annuels ont été élaborés dont les activités se regroupent en 04 points qui sont la recherche action, l'expansion et la consolidation des expériences, le renforcement des capacités institutionnelles, le renforcement des capacités communautaires.

- **La Recherche Action** : elle consiste en l'élaboration de documents et de textes organiques en faveur des Bi-Songo. En 2003 par exemple, il y a eu l'élaboration d'un plan de communication sur les Bi-Songo en partenariat avec la DEPE pour un coût total de 1539 US \$. Pour 2005, seule la présente étude a été planifiée.
- **L'expansion et la consolidation des expériences** : cette activité a pour but le renforcement des capacités par des constructions, la réhabilitation, l'équipement, la formation, l'appui alimentaire nutritionnel et sanitaire, l'éducation parentale, l'appui à la prise en charge psychosociologique et le renforcement de l'inter-sectorialité. Au total, 26 Bi-Songo ont été construits par l'UNICEF, dont un non fonctionnel. De nos jours 25 des Bi-Songo fonctionnels ont été équipés en forage. Les petites mamans (75) et

encadreurs ont été formés. En 2005, il est prévu le renforcement des activités déjà réalisées, mais également d'autres activités telles que la reproduction des jeux éducatifs sur l'hygiène et l'assainissement et la lutte contre le VIH/SIDA pour les structures d'encadrement de la petite enfance.

- **Le renforcement des capacités institutionnelles :** les formations, l'organisation de rencontres de concertation et d'échanges d'expériences, les missions de suivi-évaluation constituent l'essentiel de ce volet. En 2003, les formations ont concerné 60 personnes en IECD et en micro-planification. Il est prévu entre autres en 2005 la formation de deux agents de la DEPE et 12 superviseurs à l'utilisation de l'outil informatique et à l'analyse statistique afin de disposer de données pour un suivi fiable des Bi-Songo.
- **Le renforcement des capacités communautaires :** l'UNICEF intervient dans la mise en place et l'appui aux organisations communautaires ( COGES, AME) à travers la dotation en moyen de transport pour les COGES et un appui financier aux AME pour des Activités Génératrices de Revenus (AGR). A ces activités s'ajoutent le plaidoyer et la sensibilisation sur l'importance du développement intégré de la petite enfance et du concept Bi-Songo dans 12 provinces.

Le volet appui aux projets est entièrement assuré par l'UNICEF. Cet appui se traduit par l'assistance technique, administrative, l'assistance en planification et la dotation en carburant.

En remarque, on constate qu'au plan institutionnel, les Bi-Songo sont en train de gagner du terrain. Leur expansion, bien que lente, est une action possible à envisager. La mobilisation sociale est de plus en plus visible sur le terrain avec la mise en place des COGES et des AME mais aussi avec l'appui de toutes les structures impliquées. Les capacités de ces structures sont progressivement renforcées. Les populations sont de plus en plus sensibilisées ; et les acteurs formés, donc mieux, outillés pour assurer leurs missions quand bien même il reste à régler la question fondamentale de la prise en charge régulière des encadreurs (nous y reviendrons).

## **5.4 Gestion et Fonctionnement du Bi-Songo**

### **5.4.1. Gestion communautaire**

Si comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, l'organisation institutionnelle des Bi-Songo est coordonnée par la DEPE du MASSN, il importe de savoir que ces structures étant d'abord destinées aux communautés, leur gestion incombait à celles-ci. C'est pour cela que dans les communautés où sont implantés les Bi-Songo, il existe des comités de gestion qui fonctionnent de façon autonome. Ainsi, dans les villages, les Bi-Songo sont gérés par des Comités de Gestion (COGES) mis en place par la communauté. Chaque comité a été constitué suite à une Assemblée Générale, au cours de laquelle les participants ont procédé à des votes ou à des propositions pour l'élection des membres du bureau. Chaque bureau constitué généralement de sept (07) membres, participe à la vie du Bi-Songo à travers un certain nombre de prérogatives qui vont du pouvoir de décision à la gestion

financière de la structure en passant par le suivi et la supervision des activités des Bi-Songo à l'échelle communautaire. Les encadreurs des enfants sont choisis par ces derniers avant d'être formés par les agents de l'Action Sociale. Le bureau des COGES est généralement constitué de :

- un (e) président (e) ;
- un (e) vice-président (e) ;
- un (e) secrétaire ;
- un (e) secrétaire adjoint (e) ;
- un (e) secrétaire à l'information ;
- un (e) trésorier (ère) ;
- un (e) trésorier (ère) adjoint (e).

Les COGES sont pour la plupart du temps des structures mixtes. Quelquefois, leurs actions sont renforcées par celles des Associations des Mères Educatrices. Pour privilégier la concertation et la communication entre les membres des communautés elles-mêmes, les COGES établissent des calendriers de rencontres qui sont généralement des rencontres mensuelles à une fréquence plus rapprochée quand cela est nécessaire. Ces calendriers sont élaborés en fonction des principes ou des besoins de chaque structure. En somme, ils sont les relais communautaires des services de l'Action Sociale chargés du suivi et de la supervision générale des Bi-Songo. Le fonctionnement des Bi-Songo est déterminé par une caisse communautaire que tiennent les COGES, avec pour seule source d'approvisionnement les cotisations des parents.

La prise en charge des encadreurs et le fonctionnement de la cantine (en partie dans certains villages) sont assurés par les fonds de cette caisse. Mais, dans la majorité des villages de l'enquête, les parents arrivent difficilement à honorer leurs cotisations. Cet état de fait se répercute énormément sur la prise en charge financière et matérielle des encadreurs. Un encadreur de Bi-Songo à Nioko II rapporte : *«les parents viennent inscrire leurs enfants en début d'année, mais la plupart d'entre eux éprouvent des difficultés pour payer les cotisations. Ce qui fait que souvent, nous passons plus de quatre mois sans salaire, alors que nous avons aussi des besoins. Nous sommes donc obligés de placer nos efforts sur le principe du volontariat » (Petite maman de Nioko II).*

Compte tenu de ces difficultés actuelles de prise en charge numéraire, il est plus indiqué de renégocier avec les communautés le type de participation pour lequel elles sont plus aptes pour la prise en charge des petites mamans. Ce type de prise en charge pourrait s'expérimenter sur la base d'un troc social qui consisterait en un échange (entre les Bi-Songo et les parents) pour l'inscription de chaque enfant, une compensation en nature ou en travail d'appui pour générer des revenus pour les petites mamans.

#### 5.4.2. Fonctionnement administratif

Sur le plan du fonctionnement, les Bi-Songo ont adopté le régime de l'école formelle à savoir une année scolaire d'une durée de neuf (09) mois, et des vacances de trois (03) mois. En période d'activité, les Bi-Songo ouvrent le matin et l'après midi dans certains cas. Dans certaines localités, les enfants sont gardés du matin jusqu'au soir. Selon les parents (71,1 %), les Bi-Songo fonctionnent cinq jours dans la semaine du lundi au vendredi. Cette affirmation des parents se confirme par celle des encadreurs qui reconnaissent exclusivement que les Bi-Songo fonctionnent cinq jours sur sept. Les horaires de fonctionnement des Bi-Songo sont variables selon les localités. En effet, des plages horaires sont continues de 7h à 16 h ou de 8h à 17 h, ou discontinues en fonctionnant uniquement du matin (7h ou 8 h) à midi ou en début d'après-midi.

Selon 79,3 % des encadreurs interrogés, les cours débutent généralement en octobre. Les 13,8 % évoquent plutôt la période de déroulement des cours en parlant d'octobre à juin. Cependant, les autres répondants situent le début du mois de novembre comme période de début des cours.

Dans les classes de Bi-Songo, les enfants sont répartis pour être encadrés. Selon 97 % des encadreurs interrogés, cette répartition est faite par groupe. Et le nombre de groupes est généralement de trois (3). Cependant, les critères de la composition de ces groupes diffèrent et peuvent être regroupés en deux (2) : selon l'âge et selon la taille. En effet la majorité (77 %) utilise le critère de l'âge.

Tableau 11 : Horaires de fonctionnements donnés par les encadreurs

Horaires	Nombre
7H – 12H	2
7H – 12H30	1
7H – 13H	1
7H – 14H	3
7H – 16H	2
7H 30 – 12H	2
7H 30 – 16H	1
8H - 12H	8
8H - 13H	1
8H - 16H	2
8H - 17H	4
9H - 12H	1
tous les jours sauf samedi, dimanche	1
Total	29

Dans ce cas, la configuration des groupes est la suivante : 3 à 4 ans, 4 à 5 ans, et 5 à 6 ans. Une répartition qui est classique comme dans les autres préscolaires. Les autres encadreurs (17%) préfèrent répartir les enfants selon la taille (petits- moyens- grands). Seulement une minorité d'enseignants (6%) met les enfants ensemble mais ils expliquent cela par le manque d'espace.

Dans le but d'adapter ces espaces au milieu environnemental des enfants, l'encadrement se fait en langue nationale, généralement dans la langue locale du milieu. Selon les encadreurs interrogés, deux langues sont principalement utilisées : le Mooré, le Gulmacema et le français qui est peu utilisé. Il faut noter qu'à Kilchio, les encadreurs utilisent le Lyélé mais aussi le Mooré.

### **5.5 Les activités éducationnelles des Bi-Songo**

A l'âge où l'enfant est admis au Bi-Songo, son développement psychomoteur correspond au stade de l'intelligence préopératoire concrète. C'est dire que tout enseignement qui lui est adressé doit progressivement passer de l'intuitif (solicitation des organes de sens) au concret (manipulation d'objets). Ainsi dans les Bi-Songo, du matériel d'encadrement est utilisé pour faire passer les messages. Selon les encadreurs, le dessin est le plus utilisé dans 51,7% des cas, puis les ardoises et enfin les livres illustrés. Les jeux par contre sont faiblement utilisés.

L'encadrement des enfants dans les Bi-Songo prend en compte la formation du corps et de l'esprit. En fait, il s'agit de former *un corps sain dans un esprit sain*. De ce fait, tous les encadreurs affirment l'existence d'activités ludiques au sein des structures Bi-Songo. Parmi ces activités, le chant est le plus pratiqué, suivi de la danse et du sport. D'autres activités ne sont pas en reste. Il s'agit des jeux d'initiation à l'expression orale et ceux de l'agilité, des contes et enfin des jeux d'initiation aux couleurs. Un autre jeu pratiqué par les enfants mais de façon moindre est la pétanque.

Ces différents jeux pratiqués plaisent aux enfants mais à des degrés divers. En effet, les jeux les plus plaisants selon les encadreurs sont la danse (58,6%) et le chant (51,7%). Les autres sont, le sport (41,4%), les jeux d'initiation à l'agilité (17,2%), les contes (13,8%), les jeux d'initiation à l'expression orale (10,3%) et enfin les jeux d'initiation aux couleurs (6,9%). La préférence pour un autre jeu, la balançoire est très faible (3,4%). Pour l'ensemble des enquêtés, ces jeux sont adaptés aux enfants. Néanmoins, ils affirment que certaines pratiques peuvent être intégrées, notamment la danse traditionnelle du terroir (96,3%) étant donné que la majorité des enfants ont de la préférence pour la danse.

## **VI CONTRIBUTION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT BI-SONGO A L'ACCELERATION DE L'EDUCATION DES FILLES**

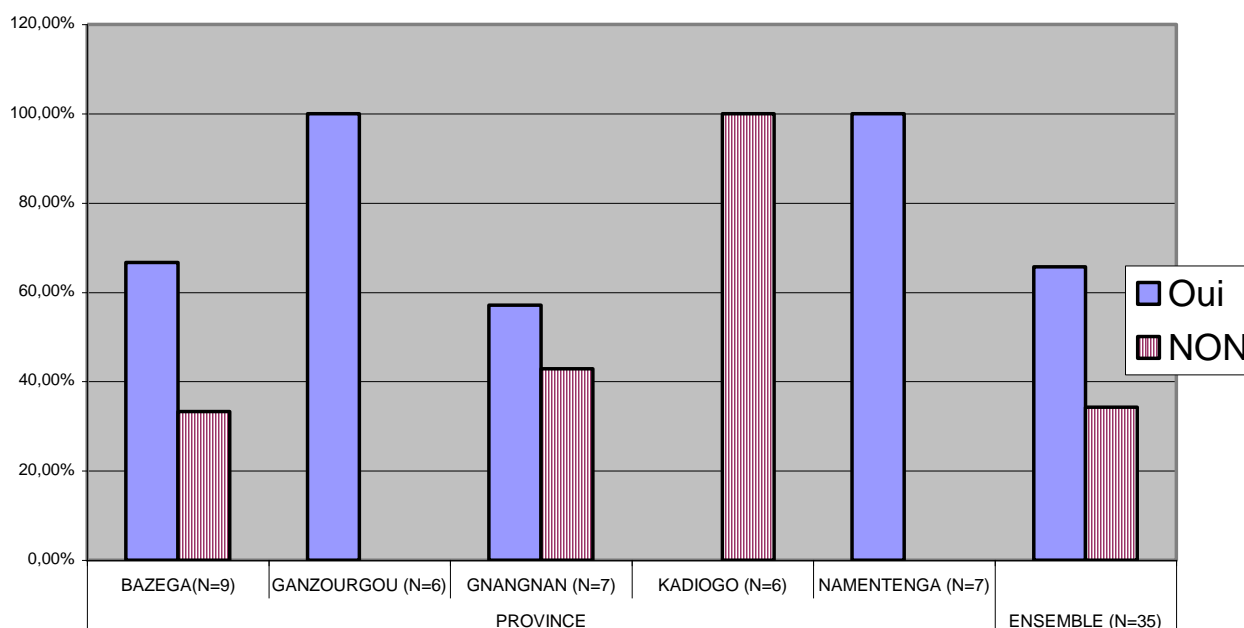
Il est ici question de la perception sur les structures Bi-Songo. Cette perception va de la connaissance à l'appréciation des actions et du fonctionnement de ces structures par les enseignants, et par les parents.

### **6.1. Connaissance des Bi-Songo par les enseignants du primaire**

Les enseignants des écoles primaires enquêtés sont 65,7% qui déclarent connaître les structures Bi-Songo. C'est dire que dans les zones enquêtées, une majorité d'enseignants sont informés de l'existence de ces préscolaires dans leurs zones.

Toutefois comme le montre le graphique suivant, la plupart de ceux qui ont déclaré ne pas connaître les Bi-Songo viennent de l'école de Nioko II dans le Kadiogo (6/6) de Pibse dans le Bazega (3 sur 6) et de Damisma dans la Gnagna (4/7). Ces résultats sont surprenants. Cependant, ils se justifient par les enseignants eux-mêmes qui font une différence entre une simple connaissance visuelle des structures et une connaissance approfondie. Pour ceux de Nioko II, ils expliquent leur méconnaissance de ces structures parce qu'ils ne se sont pas intéressés en profondeur à elles, quand bien même ils les voient tous les jours en venant à l'école. Ce n'est donc pas une ignorance de l'existence des structures Bi-Songo mais plutôt, un manque de connaissance approfondie sur le fonctionnement de ces Bi-Songo. En outre pour les cas de Pibse et Damisma, ce sont des villages qui ne possèdent pas de Bi-Soingo, mais en partant du postulat qu'ils peuvent également accueillir certains des enfants Bi-Songo dans leurs écoles, l'enquête a alors été menée auprès des enseignants qui y sont en fonction. Toutefois ces deux localités sont relativement un peu distant des villages d'implantation des Bi-Songo. Par exemple Damisma et Pibse sont respectivement à environ 3 à 4 km de Dabilgou et de Tuili.

Figure 3: Répartition par provinces, des enseignants selon la connaissance du Bi-Songo



Ceux qui connaissent les Bi-Songo soutiennent cela en référant les Bi-Songo à des écoles maternelles visant à soulager les mères, ou encore d'initiatives gouvernementales pour favoriser la scolarisation des filles. Cette connaissance des enseignants a le mérite de montrer que ces enseignants ont été effectivement sensibilisés aux objectifs fondamentaux assignés ou recherchés à travers ces Bi-Songo, qui sont entre autres mentionnés dans la PNDIPE :

- Libérer les mamans pour mener des activités d'alphabétisation et/ou génératrices de



revenus, en vue d'une meilleure performance socio-économique en faveur du développement et du bien-être de la famille et des enfants.

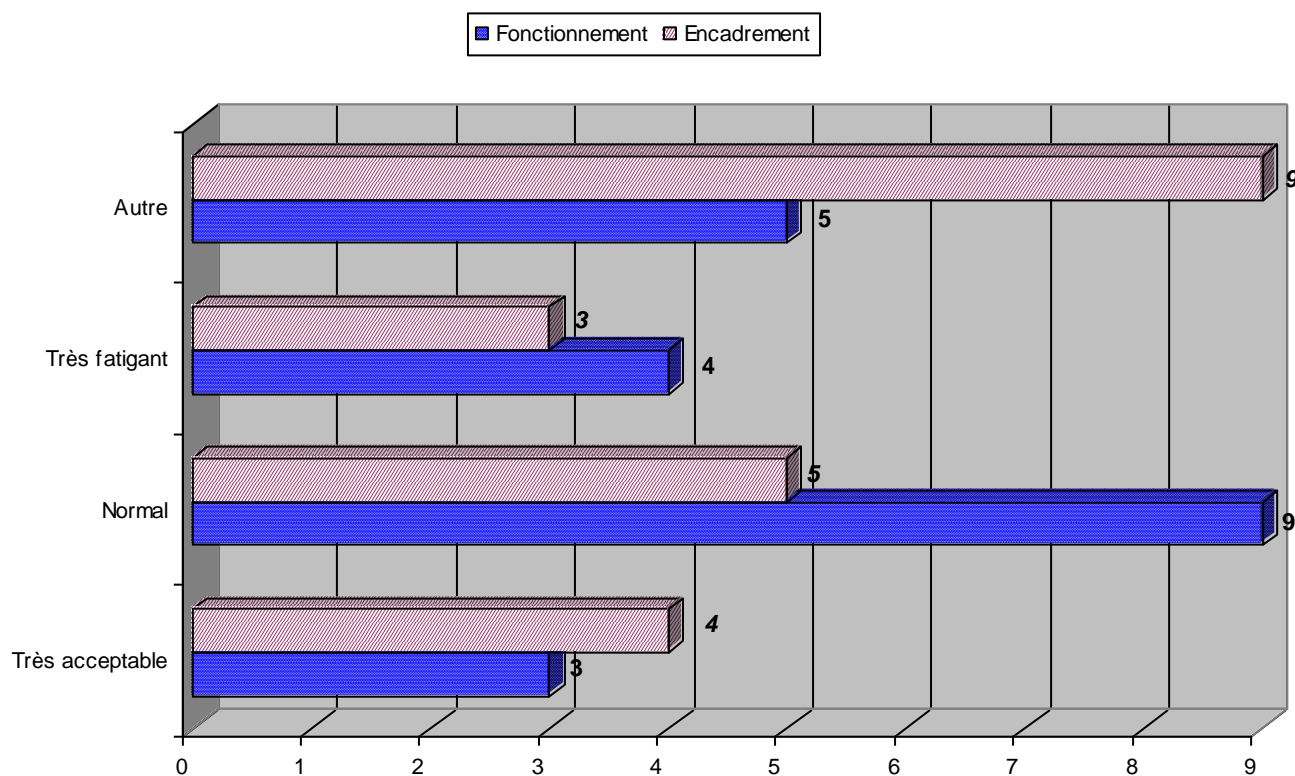
- Promouvoir l'éducation des filles en vue de combler le fossé traditionnel existant particulièrement entre les filles et les garçons dans les différentes zones rurales.

Par ailleurs, certains considèrent les Bi-Songo comme des centres d'accueil d'enfants pour les préparer aux écoles satellites. En somme, **ceux qui ont déclaré connaître les Bi-Songo sont également ceux qui comptent parmi leurs élèves des enfants qui sont passés par les Bi-Songo.**

## 6.2. Appréciation des enseignants sur les conditions d'encadrement dans les Bi-Songo

La plupart des Bi-Songo, grâce à la cantine, fonctionnent en système de journée continue. Pour des enfants dont l'âge est compris entre trois et six ans, la majorité des enseignants apprécient positivement les horaires de fonctionnement de ces structures.

Figure 4 : Appréciation des enseignants qui connaissent les Bi-Songo sur le fonctionnement et l'encadrement



Par contre pour ce qui est de l'appréciation de l'encadrement dans ces Bi-Songo, ils étaient plus nombreux à ne pas se prononcer, ne sachant sans pas quel est le contenu de cet encadrement, qui n'est pas seulement pédagogique ou scolaire.

## 6.3 Connaissance des parents sur les dispositions de sécurité dans les Bi-Songo

Enfin, pour les questions de la sécurité des enfants dans les Bi-Songo, les parents (89,2%) affichent une sérénité en confiant leurs enfants dans les Bi-Songo. Toutefois à la lecture du tableau suivant,

on observe que les dispositions prises pour la sécurité des enfants dans l'enceinte des Bi-Songo ne semblent pas très adéquates du point de vue des parents.

Tableau 12 : Dispositions prises pour la protection des enfants au des Bi-Songo

Provinces	Existence de Sécurité	Clôture de l'espace	Fermeture de l'enceinte	Présence de gardien	Effectifs
BAZEGA	94,7	23,5	--	--	98
GANZOURGOU	91,8	4,1	28,6	15,3	98
GNAGNA	95,0	1,0	14,0	10,0	100
KADIOGO	80,0	1,9	--	18,1	105
NAMENTENGA	96,1	1,3	27,0	6,6	152
SANGUIE	61,5	1,9	--	21,2	52
<b>Ensemble</b>	<b>89,2</b>	<b>5,5</b>	<b>13,7</b>	<b>10,7</b>	<b>605</b>

Ainsi, pour ce qui est de la présence de clôture, seulement 5,5% des mères enquêtées ont reconnu une certaine existence de clôture des Bi-Songo. En réalité, cela suppose qu'aucun Bi-Songo des villages enquêtés n'a une clôture. En plus de l'absence des clôtures, les fermetures sont souvent inexistantes dans certaines localités comme il en est le cas dans le Bazèga, le Kadiogo et le Sanguié. La présence des gardiens a été affirmée comme des dispositions prises pour la protection des enfants dans les Bi-Songo, même si de façon générale, ceci est faiblement exprimé par l'ensemble des enquêtées (10,7%).

Pour ce qui est des dispositions prises spécifiquement pour la protection des petites filles dans les Bi-Songo les réponses des parents mentionnent également pour celles-ci des lacunes sécuritaires dans ce domaine comme on le constate à la lecture du tableau suivant :

Tableau 13 : Protection des petites filles dans les Bi-Songo

Provinces	Clôture de l'espace	Fermeture de l'enceinte	Présence de gardien	Garde par des aînées	Effectifs
BAZEGA	5,1	--	--	15,3	98
GANZOURGOU	3,1	26,5	12,2	7,1	98
GNAGNA	2,0	6,0	3,0	25,0	100
KADIOGO	11,4	--	7,6	6,7	105
NAMENTENGA	6,6	12,5	5,9	15,8	152
SANGUIE	7,7	3,8	7,7	13,5	52
<b>Ensemble</b>	<b>6,0</b>	<b>8,8</b>	<b>6,0</b>	<b>14,0</b>	<b>605</b>

Une bonne connaissance des communautés sur la présence de ces filles dans les Bi-Songo, atteste sans doute de l'intérêt que les parents portent à cette question de la sécurité des enfants dans les Bi-Songo.

#### **6.4. Perception des encadreurs et enseignants sur le contenu pédagogique pour l'éveil psychomoteur des enfants.**

L'accès à tout apprentissage humain est conditionné non seulement par les capacités intellectuelles de l'apprenant, mais aussi par un certain nombre de facteurs psychoaffectifs qui sont entre autres l'estime de soi, le sentiment de confiance en soi, la motivation, la curiosité intellectuelle, l'intégration au groupe d'apprentissage, la discipline et la propreté. A ces facteurs s'ajoute la perception que les apprenants et l'encadreur ont du contenu de l'apprentissage et des conditions mêmes dans lesquelles se déroule l'apprentissage en question.

##### **6.4.1. Estime de soi et sentiment de confiance en soi**

Le sentiment d'estime de soi, c'est ce que l'individu attribue en terme de valeur à sa propre personne. Autrement dit, l'estime de soi c'est ce qu'un sujet pense qu'il vaut réellement. Cette valeur que s'attribue le sujet est donc subjective. Si le sentiment d'estime de soi peut naître, chez tout individu, de la certitude d'une compétence sur le plan du savoir entre autres, le sentiment de confiance en soi, quant à lui, est davantage la résultante de la compétence du sujet dans la maîtrise des connaissances opérationnelles.

Le sentiment d'une estime de soi élevée peut se dégager de la comparaison avantageuse qu'effectue le sujet par rapport à autrui. On sait que dans les structures Bi-Songo il est mené des activités d'apprentissage qui ne sont pas accessibles aux enfants restés à la maison. Ce qui fait naître chez les enfants Bi-Songo un certain sentiment de supériorité par rapport aux autres. Ceci est soutenu par cette "petite maman" de Noabtenga qui dit que *"Parmi les enfants que nous encadrons au niveau du Bi-Songo, il y en a qui se voient supérieurs par rapport à leurs camarades qui sont restés à la maison"*.

Le sentiment de confiance en soi est l'assurance personnelle qu'éprouve le sujet dans l'exécution d'une tâche. Cette assurance est une disposition mentale capitale à tout apprentissage en ce sens qu'elle stimule l'apprenant et favorise ainsi sa participation effective aux activités pédagogiques. La confiance en soi, c'est aussi ce facteur psychologique qui permet à un individu d'affronter une situation nouvelle sans gêne et sans être intimidé.

Des entretiens que nous avons eus avec les enseignants des écoles primaires il ressort de façon unanime que les élèves issus des Bi-Songo, comparativement aux autres, ont une meilleure confiance en soi. C'est ce que nous confie le directeur de l'école de Gonkin : *"Nous reconnaissons qu'un enfant passé par le Bi-Songo et qui a suivi de façon assidue les cours, arrive à se dominer et n'a plus peur de qui que ce soit. Dès lors, cela lui donne confiance "*.

Un instituteur de cette même école ne dit pas autre chose quand il affirme que *" Avec les enfants Bi-Songo il n'y a plus de barrière, ni de gêne pour aborder l'enseignant et ses camarades ; c'est dire que tout ceci favorise leurs acquisitions"*.

Si les élèves issus des Bi-Songo, comparativement aux autres, ont une meilleure confiance en soi, c'est parce qu'ils ont l'habitude de communiquer avec des adultes autres que leurs parents et ceci

dans un cadre proche de celui de l'école primaire. *"Il y a une différence entre les enfants du Bi-Songo et les autres. Au niveau de la confiance en soi et de l'expression les enfants du Bi-Songo, ayant côtoyé les "petites mamans" et qui les considèrent comme leurs maîtresses, sont à l'aise avec nous (les instituteurs), par rapport aux autres enfants qui sont crispés et qui doivent attendre jusqu'à une certaine période pour commencer à se libérer peu à peu et s'exprimer sans gêne"*.

#### **6.4.2. Motivation**

La motivation est sous-tendue par des besoins physiologique et psychologique qui incitent l'individu à produire, à poursuivre ou à abandonner un comportement. Ce qui veut dire qu'aucun apprentissage ne peut se faire si le sujet n'est pas motivé.

La motivation à l'apprentissage est très appréciable chez les enfants venant des Bi-Songo comme le témoignent ces enseignants du primaire : *"Malgré la nouveauté de la langue, ils sont enthousiastes et montrent de réelles volontés à apprendre"; " Les enfants Bi-Songo n'attendent pas le cours du maître pour apprendre; avec le peu de connaissance qu'ils possèdent, ils anticipent sur le cours"*. Ce niveau de motivation s'apprécie aussi à travers l'esprit de persévérance constaté chez ces enfants. Ainsi, comme l'a noté un instituteur de l'école de Kolgosoom, *" ils répondent toujours aux questions, même si l'exactitude des réponses est incertaine"*.

Toutefois, il semble que cette motivation n'est pas maintenue pendant les cours des après-midi, et ceci s'expliquerait par des habitudes acquises dans les structures Bi-Songo comme nous le rappelle le directeur de l'école de Gonkin: *" Notre inquiétude à l'heure actuelle est liée à leurs comportements surtout dans l'après-midi. Au fait, les Bi-Songo ont intégré dans leur habitude un système alimentaire et de programme scolaire qu'ils ont du mal à abandonner. En effet, dans les Bi-Songo, on cuisinait pour eux et ils ne venaient pas les soirs alors que dans les écoles primaires, il n'y a plus de cuisine pour eux d'une part et ils sont obligés d'autre part de venir à l'école le soir. C'est ce qui fait que certains élèves ne sont pas motivés à travailler le soir alors que le matin, ils étaient animés d'une motivation qui ne disait pas son nom"*.

#### **6.4.3. Intégration à l'école primaire et curiosité intellectuelle**

L'école implique la séparation du milieu familial et exige des enfants de nouvelles formes d'adaptation sociale, en raison de la nécessaire intégration à un groupe nouveau, souvent hétérogène, distinct de l'environnement familial et ayant d'autres objectifs. La réussite sur le plan scolaire de l'enfant est conditionnée par sa capacité d'intégration à ce nouvel univers. L'intégration des enfants Bi-Songo à l'univers scolaire est très admirable et spontanée. *" Il faut dire que les enfants Bi-Songo se distinguent facilement des autres du fait qu'ils ont une capacité d'intégration très élevée"* reconnaît le directeur de l'école de Gonkin.

Cette capacité d'intégration s'explique par le fait que les enfants Bi-Songo ont eu l'habitude de côtoyer d'autres enfants qu'ils ne connaissaient pas auparavant et avec lesquels ils ont partagé beaucoup de choses à travers les jeux notamment. De ce fait, l'école primaire est pour eux un lieu

de retrouvailles; ce qui n'est pas le cas pour les autres enfants qui ont besoin d'un certain temps d'une part pour s'adapter à l'école en tant qu'institution et d'autre part pour l'intégration au groupe des pairs, laquelle intégration est d'ailleurs facilitée par les Bi-Songo ". *Les enfants venus des Bi-Songo n'ont aucun problème, ils sont là sans avoir besoin d'être contraints contrairement aux autres enfants qui découvrent pour la première fois une classe*". L'intégration se passe donc bien car les enfants du Bi-Songo ne sont pas complexés. Ceci est une résultante de la confiance en soi. Ils s'amuse dans un premier temps avec leurs camarades venus du Bi-Songo, mais très vite ils tissent des relations avec les autres et du même coup cela permet aux autres enfants de se décomplexer.

La curiosité intellectuelle est ce qui, au niveau psychologique, correspond au désir d'accéder au savoir et de se l'approprier. Chez l'enfant elle se manifeste par l'interpellation incessante de l'adulte au sujet des phénomènes quels qu'ils soient et ceci en tout temps et en tout lieu.

Des enseignants du primaire ont remarqué que chez les enfants venant des Bi-Songo la curiosité intellectuelle était plus développée que chez les élèves n'ayant jamais transité par les structures préscolaires. Et les éléments qui favorisent l'éclosion de cette curiosité intellectuelle sont en l'occurrence l'éveil et le meilleur sentiment de confiance en soi. C'est ce que nous a d'ailleurs confié cet enseignant du primaire : "*Les Bi-Songo cultivent une certaine familiarité avec les encadreurs. Laquelle familiarité leur permet par la suite de poser des questions aux enseignants de l'école primaire sans être timides. En d'autres termes, ils n'ont pas froid aux yeux (...)*". Comme exemple de curiosité, il n'est pas rare de voir un enfant Bi-Songo poser la question de savoir « *pourquoi vous n'êtes pas venu la veille ?* » « *Où étiez-vous ?* » « *Qu'est ce que vous étiez entrain de faire ?* » Toutes ces questions sont parfois posées aux enseignants quand ceux-ci s'absentent à un cours".

Aussi le désir de découvrir ce qui est nouveau est parfois tellement fort chez ces enfants qu'ils peuvent enfreindre à des règles imposées par une certaine pédagogie. En témoignent ces propos de l'instituteur responsable de la classe de CP2 de l'école de Kolgosoom : "*Ils sont vraiment très curieux et ils aiment tout ce qui est nouveau. Par exemple, en lecture surtout à la phase de la découverte de la lettre clé, quand je mets un pagne au tableau pour cacher le texte et l'illustration, cela capte toute leur attention. Et si je m'absente pendant ce temps, ils iront au tableau pour découvrir ce que je cache derrière le pagne*".

#### **6.4.4. Discipline et propreté**

Entrer à l'école, c'est entrer dans un monde nouveau où on attend de l'enfant qu'il acquiert des connaissances, et pas de n'importe quelle façon. En effet, il ne s'agit plus de connaissances librement acquises (comme avec les copains de jeu) mais qui doivent être fondées sur un certain nombre de règles d'apprentissage. L'enfant doit aller à l'école à des heures précises, il doit respecter la discipline en classe, il doit rester concentré et attentif pendant un temps relativement long sur l'objet de l'apprentissage, il ne peut pas manger en classe, il ne peut pas dormir, il ne peut pas s'amuser, etc..

L'école, plus que les structures Bi-Songo, impose du point de vue de la discipline plus de rigueur que certains enfants, surtout ceux issus des Bi-Songo, ont du mal à percevoir et à respecter. C'est ce qui apparaît dans les propos de ces enseignants quand ils disent que " *Au niveau de la discipline les enfants Bi-Songo sont des «cas». Ils sont indisciplinés, turbulents, et imprévisibles*"; ou encore " *Les enfants nouvellement venus du Bi-Songo, sont turbulents mais cela peut être lié à leur éveil et à la liberté qu'ils avaient au niveau du préscolaire*". Ainsi pour ces enfants, l'école peut paraître comme un simple prolongement du Bi-Songo ; ce qui n'est pas une chose mauvaise en soi si l'éducateur arrive à utiliser cette énergie débordante de ces enfants dans les activités pédagogiques. C'est d'ailleurs cette orientation qu'a choisie cet instituteur qui totalise 16 ans d'expérience dans la profession et qui affirme que " *Les enfants Bi-Songo sont vivants, mobiles, dynamiques avec quelques débordements que nous essayons de canaliser. Ces attitudes sont nécessaires à l'épanouissement de l'enfant. Leur turbulence laisse croire à de l'indiscipline, mais pour nous enseignants ce sont de bons signes*". En somme, ces enfants sont plus difficiles que les autres à soumettre à la discipline classique, car plus de 2 enseignants sur 5 le pensent.

Pour ce qui est de la propreté, les avis sont mitigés sur l'hygiène des élèves provenant des Bi-Songo. Le directeur d'école de Gonkin déplore par exemple que ces enfants ne soient pas propres tant sur les plans corporel que vestimentaire même s'il pense par ailleurs que cette situation est plutôt imputable à la pauvreté des ménages. D'autre part, son collègue enseignant dans la même école admet que ces élèves sont propres seulement au cours des premières années de scolarisation au primaire; " *mais par la suite, on se rend compte que les enfants ne sont plus propres. ils ne bénéficient plus de l'aide des mamans qui estiment qu'ils sont devenus grands. Du moins, ils sont abandonnés à eux mêmes*".

Toutefois, ces propos méritent d'être relativisés quand on écoute cet instituteur d'une autre localité qui dit que : " *Sur le plan de l'hygiène, le comportement des enfants Bi-Songo est exemplaire et il nous arrive de les prendre pour modèle afin de guider les autres enfants. Ce qui est remarquable c'est qu'ils passent le temps à balayer la classe même quand cela ne leur est pas demandé*" et cette "petite maman" qui avoue que " *à la maison les enfants refusent de manger sans se laver les mains*".

Le constat qui se dégage est que les enfants au Bi-Songo acquièrent certaines habitudes notamment en ce qui concerne la propreté. Mais seulement parfois ces bonnes habitudes ne sont plus conservées dès lors que les adultes proches ne s'y attachent plus. De façon globale les Bi-Songo participent à l'épanouissement et au développement psychoaffectif des enfants.

## **6.5. La contribution des Bi-Songo pour la promotion des connaissances et de meilleures pratiques nutritionnelles**

### **6.5.1. Contribution des Bi-Songo sur les connaissances nutritionnelles des mères**

Les structures des Bi-Songo ont mis en œuvre un programme de sensibilisation des mères à travers

des causeries sur l'alimentation des enfants. Ce programme animé par les différents acteurs des Bi-Songo a vu la participation de 54,8% des mères. Parmi celles qui ont participé aux causeries 3 femmes sur 4 ont leurs enfants au Bi-Songo. Les thèmes abordés sont variés. Ils portent sur l'hygiène (alimentaire, vestimentaire et corporelle), l'alimentation (types d'aliments, rôle des aliments, transformation, conseils nutritionnels, diversification des aliments), la santé de l'enfant. Ces causeries sont animées par les encadreurs de Bi-Songo, les agents de santé et les autres intervenants tels que les associations, les ONG, l'UNICEF et l'Action Sociale.

#### **6.5.1.1 Perception de la malnutrition**

La malnutrition est un déficit protéino-calorique dans l'alimentation de l'enfant. Ce déficit engendre des maladies nutritionnelles telles que le kwashiorkor ou le marasme. Si le déficit est qualitatif (manque de protéines), il engendre le kwashiorkor qui se traduit par des signes tels que : les oedèmes aux membres, la peau desséchée et craquelée, les cheveux décolorés, un retard de croissance accompagné d'anorexie, de diarrhée, d'anémie, de frilosité, de tristesse, d'apathie et d'indifférence. Cette maladie survient le plus souvent à la deuxième et troisième année de la vie; elle fait suite à un sevrage du lait maternel en le remplaçant par des aliments riches en glucides.

Si le déficit est qualitatif et quantitatif, il engendre le marasme. Ce déficit étant global, la maladie se traduit par un arrêt de croissance, une fonte des muscles et des graisses, des troubles digestifs à type de constipation et diarrhée, une peau lisse et fripée donnant l'aspect vieillot; cet enfant est affamé, et anxieux. Il y a un retentissement sur le développement psychomoteur, affectif et intellectuel de l'enfant.

La malnutrition est connue de 48,2% des mères. Les signes de malnutrition connus des mères sont la maigreur extrême (36,5%), la peau flasque (21,7 %), les cheveux colorés (13,2%), le visage creusé (7,6%) et d'autres signes tels que le gros ventre, la faiblesse et l'état maladif de l'enfant.

La proportion de mères qui connaissent le rôle des aliments de croissance est de 36% pour la viande, 38% pour le poisson, 34,4% pour l'œuf et celui des aliments protecteurs (fruits) 42%.

#### **6.5.1.2 Rôle des aliments dans l'organisme**

Les aliments sont divisés en trois groupes en fonction de leur rôle. Il y a le groupe des aliments constructeurs, énergétiques représentés par les céréales et les tubercules. Le groupe des aliments de croissance composés de protéines animales ou végétales (viande, poisson, l'œuf, le lait, l'arachide, le sésame, le "soumbala", le haricot, le pois de terre) et enfin le groupe d'aliments de protection composés de fruits (karité, néré, le raisin, le "wèda" (lianes), le pain de singe, la mangue, la banane, l'orange etc.) 73, 4 % des mères interviewées ont reconnu le rôle énergétique joué par les céréales et les tubercules. 36% des mères ont reconnu la viande, 38% le poisson et 34,4% l'œuf comme aliments de croissance et 42,2% ont reconnu les fruits comme aliments de protection.

## 6.5.2 Pratiques nutritionnelles

Les enfants qui arrivent dans les Bi-Songo sont en état de malnutrition selon les encadreurs. Les procédés mis en place pour éviter les cas de malnutrition dans les Bi-Songo sont variés : cela passe par la sensibilisation des parents pour une alimentation variée (11/29), une alimentation variée et équilibrée à la cantine (7/29), la bouillie améliorée pour les malnutris (3/29), le suivi alimentaire de l'enfant (3/29), la bouillie de couscous (1/29).

### 6.5.2.1 Habitudes alimentaires

#### Les aliments donnés le matin aux enfants de 0 à 6 ans

Généralement, le petit déjeuner ne constitue pas une tradition alimentaire dans les ménages ruraux. Cependant quand il en existe, on se fonde sur les aliments de la nuit précédente pour les aînés. Dans le cadre de la protection de la petite enfance, il s'avère tout de même important de savoir si les mères offrent des aliments à leurs enfants ?

On peut retenir que si les aliments basés essentiellement sur les céréales et les légumes sont prépondérants, cela se justifie logiquement par leur plus grande accessibilité dans les villages enquêtés.

Tableau 14 : Répartition des mères par types d'aliments donnés ou non donnés aux enfants

Types d'aliments	Donnés	Non donnés
Tô + sauce	77,4%,	Néant
Riz + sauce	Néant	18,2%,
Bouillie	74,4%,	Néant
Tô délayé	17,5%,	Néant
Lait	18,2%,	Néant
Haricot	6%,	Néant
Poisson	3,5 %,	5,6%,
Pain	3%,	5,1%,
Légumes	0,3%;	0,3%,
Viande	1,2	11,1%
Œuf	1%	7,9%,
Macaroni	5%,	Néant
Fruits	3,6%,	5%,
Galette	Néant	0,5%,
Gâteau	Néant	0,5%,
Gnon	Néant	0,3%
Aliment lourd	Néant	0,3%)
Igname	Néant	0,3%,
Gros beignet	Néant	0,7%,



Cependant, le lait, les aliments comme le poisson, les fruits qui sont nécessaires à la bonne croissance des enfants ne sont pas fortement inscrits dans la culture alimentaire des populations enquêtées. D'ailleurs en s'intéressant aux aliments non donnés aux enfants le matin on est édifié sur la question.

### **Les aliments non donnés le matin aux enfants de 0 à 6 ans**

Ces aliments peuvent être regroupés en deux grandes catégories. Ceux que l'on peut considérer comme des aliments de luxe et présents dans la communauté mais que des interdits alimentaires empêchent les mères d'offrir aux enfants. Pour les aliments de luxe, il y a le riz (souvent préparé que les grands jours de fête) les spaghetti, le pain, etc.

### **Les aliments interdits aux enfants de 0 à 6 ans**

Certains aliments inscrits dans la tradition alimentaire sont déconseillés par les mères à leurs enfants (14,5%). Il s'agit de la viande, des œufs, du *gnon* (boule de feuilles aux arachides ou au haricot), des pois de terre, du poisson, du haricot et des fruits. Ces aliments peuvent provoquer chez les tout-petits des maux de ventre, le ballonnement, des difficultés de digestion, des maux de gorge. Les œufs et le poisson sont souvent considérés comme des aliments dont la consommation expose l'enfant à des vices à venir tels le vol ou le mensonge. Par ailleurs, le poisson pour ses arrêtes, est craint et évité pour les petits.

Presque tous les encadreurs reconnaissent que le régime alimentaire au Bi-Songo est différent de celui à domicile. Les enfants n'ont pas les mêmes aliments chez eux qu'au Bi-Songo. Pourtant, les pratiques alimentaires au Bi-Songo sont enseignées aux mères des enfants. Traditionnellement dans les familles, les mères ne préparent pas un repas spécifique pour l'enfant; celui-ci est nourri au même régime que les adultes et les meilleurs morceaux de viande sont réservés au chef de famille.

Les types d'aliments offerts aux enfants dans la zone où sont implantés les Bi-Songo sont fonction du type de population qui y habite. Cette zone est habitée en majorité par les mossi et les gourmatché qui ont des habitudes alimentaires similaires; il s'agit des provinces du Bazèga, du kadiogo, du Ganzourgou, de la Gnagna et du Namentenga. Quant au Sanguié la base alimentaire est la même, mais la consommation en protéines est plus importante. En somme, les habitudes alimentaires des habitants de cette zone sont composées de :

- aliments à base de céréales (34,5%) ;
- céréales + fruits (10,3%) ;
- céréales + légumineuses (haricot, pois de terre 31%) ;
- céréales + légumineuses + protéines (3,4%) ;
- céréales + protéines (6,9%).

Le constat qui se dégage est que la base alimentaire est constituée de céréales, dans une moindre mesure les légumineuses, très peu de protéines (6,9%) et de fruits (10,3%).

### **6.5.2.2 Hygiène alimentaire**

L'hygiène constitue un aspect important pour la protection des enfants. C'est la première pratique que devrait observer toute mère pour éviter à leurs enfants des maladies hydriques ou liées à l'hygiène. C'est ainsi que les investigations ont porté aussi sur les conditions d'hygiène observées par les mères avant de donner à manger aux enfants de 0 à 6 ans. Les normes en matière d'hygiène alimentaire recommandent que les mères se lavent les mains, lavent les mains des enfants à l'eau savonneuse avant et après les repas et lavent les plats à l'eau savonneuse avant de servir le repas et après avoir mangé. Ces normes sont respectées par 27,3% des mères. On a 36,7% des mères qui se lavent les mains et lavent les plats à l'eau savonneuse; 28,4% des mères se lavent les mains et celles de enfants à l'eau savonneuse; 1,7 % des mères se protègent les cheveux avec un foulard; 4,3% servent le repas froid. En milieu rural, le savon est généralement utilisé pour la lessive, dans certains cas pour la vaisselle; les mains sont généralement lavées à l'eau simple sans savon; pire il peut y avoir la même eau pour plusieurs personnes.

### **6.6 Rôle des Bi-Songo dans la protection contre les maladies infantiles**

S'agissant de l'état de santé à l'arrivée au Bi-Songo, plus de la moitié des enseignants reconnaissent que les enfants arrivent malades. Les Bi-Songo ont pris des dispositions pour faire face à ces maladies. A cet effet, ils administrent les premiers soins avec les médicaments de la petite pharmacie, informent les parents, réfèrent vers le centre de santé. En cas d'épidémie de méningite, rougeole, varicelle ou oreillons, les Bi-Songo alertent le centre de santé, évacuent immédiatement les enfants vers le centre de santé, les isolent si c'est nécessaire, ferment la structure si plusieurs enfants sont touchés, vaccinent les enfants. Si le dispensaire n'est pas accessible, les enfants restent à la maison.

#### **6.6.1 Bi-Songo et vaccinations**

La prévention par la vaccination est une stratégie du programme élargi de vaccination (PEV) pour les enfants de 0 à 24 mois et pour les femmes enceintes; la mise en œuvre du programme permet de protéger ce groupe contre les maladies cibles du PEV que sont la tuberculose, la poliomyélite, la rougeole, la coqueluche, le tétanos, la diphtérie, la fièvre jaune et la méningite. Cette activité qui fait partie du Paquet Minimum d'Activités (PMA) pour toute formation sanitaire est menée au quotidien dans des centres fixes et en stratégie avancée qui permet d'atteindre les villages où il n'y a pas de formation sanitaire et les écoles préscolaires comme les Bi-Songo. Lors des journées nationales de vaccination ou des campagnes de vaccination, les Bi-Songo peuvent être un cadre idéal pour la vaccination et l'on sait que certaines vaccinations ont pour cibles des enfants inscrits dans ces Bi-Songo. Les campagnes de routine et les journées de vaccination connaissent une forte participation des Bi-Songo, car les encadreurs ont été tous unanimes à signaler son implication dans ces opérations.

### **6.6.2 Visites médicales dans les Bi-Songo**

Les normes en matière de surveillance de la croissance, du développement psychomoteur et de prise en charge des enfants de 0 à 6 ans varient en fonction des tranches d'âge et de l'état de santé de l'enfant. De zéro à un an et en dehors de toute pathologie, la visite médicale se fait une fois par mois. De un an à deux ans ; elle se fait tous les deux mois; de deux à trois ans ; elle se fait tous les trois mois et de trois à six ans, elle se fait une fois tous les six mois. La tranche d'âges concernée pour les Bi-Songo étant de 3 à 6 ans, la visite médicale de routine doit être faite tous les 6 mois.

Le déparasitage et la correction de l'anémie sont réalisés ponctuellement en cas de parasitose intestinale; l'acuité visuelle doit se faire une fois par an. Pour la vaccination, le calendrier national de vaccination préconise le BCG + POLIO à la naissance, le DTCOQ POLIO à partir de deux mois et tous les mois pendant 3mois, le vaccin contre la rougeole à 9 mois, la méningite à 1 an, le vaccin contre la fièvre jaune à 1an et le rappel du DTCOQ POLIO entre 16 et 18 mois.

A leur arrivée au Bi-Songo, les enfants ont reçu une visite médicale. Cela est confirmé par la majorité des encadreurs (76%). Il s'agit de la consultation générale pour diverses affections; les enfants qui n'ont reçu aucune visite médicale à leur arrivée habitent des villages où il n'y a pas de formation sanitaire. En dehors de toute pathologie, une visite médicale de routine devrait être instaurée pour la surveillance de la croissance et de l'éveil psychomoteur de l'enfant. La périodicité de la visite médicale observée dans les Bi-Songo est soit mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Les enfants Bi-Songo sont examinés en général par un infirmier. Parmi les encadreurs enquêtés, 4 ont révélé que les Bi-Songo n'ont bénéficié d'aucune visite médicale au cours de l'année. Cela s'expliquerait par le manque de formation sanitaire dans le village. Ainsi, Les soins administrés aux enfants ont porté sur la vaccination, le déparasitage, l'acuité visuelle, la dentition.

### **6.6.3 Prise en charge des enfants**

#### **Cas de blessure ou de maladie**

En cas de blessure ou de maladie, les premiers soins sont assurés. Les encadreurs s'activent toujours pour les premiers soins en attendant l'arrivée des parents. Les cas les plus compliqués sont directement transférés au dispensaire. Mais ce transfert n'est pas toujours possible étant donné l'absence de formation sanitaire dans certains villages où les Bi-Songo sont implantés. Généralement, les Bi-Songo disposent de petite pharmacie pour les premiers soins et on y trouve : de la chloroquine, du paracétamol, du cotrimoxazole, de l'orasele et de l'alcool; cela n'est pas suffisant en tant que boîte à pharmacie pour les premiers soins des enfants. Ces petites pharmacies au sein des Bi-Songo devraient contenir en plus du matériel disponible de la bétadine jaune, des gants, des compresses, du sparadrap, du paracétamol en sirop, du brufen en sirop, de la viscéralgine en sirop ou du débridat en sirop.

Seulement 12 encadreurs sur les 29 ont été initiés aux secours d'urgence pour les cas de blessure, de fièvre, d'évanouissement, de paludisme, de maux de ventre. Selon les encadreurs, la prise en

charge des soins et des frais d'examen pour les enfants des Bi-Songo est assurée par les parents, l'UNICEF, le Bi-Songo, l'Action sociale, les ONG et les associations.

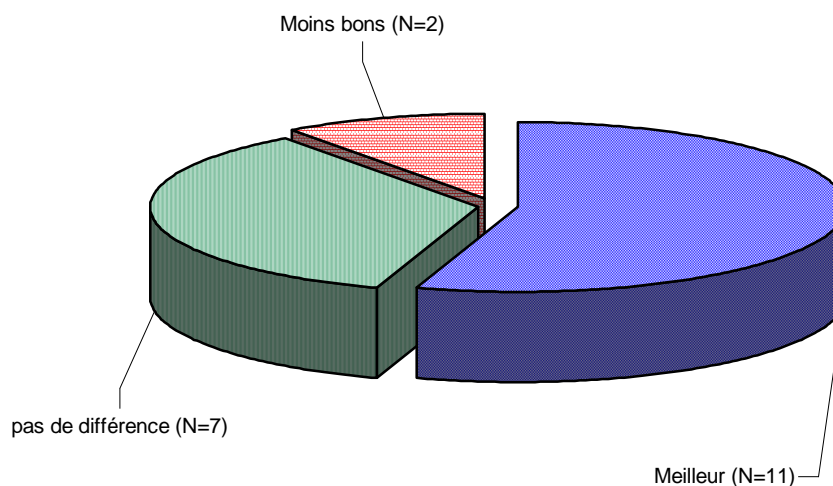
#### 6.6.4. Facilité d'obtention des soins auprès des CSPS

Les parents obtiennent facilement les soins auprès des CSPS. Dans les villages où la formation sanitaire n'est pas présente, les médicaments sont achetés par les parents. En milieu rural, les soins des enfants sont traditionnellement dévolus aux mères; le père intervient dans la prise de décision de recourir au centre de santé; mais la plupart du temps la mère assure les soins; d'où la nécessité de soutenir les femmes dans la mise en œuvre d'activités rémunératrices de revenus. Les cas de décès d'enfants Bi-Songo au cours de ces deux dernières années scolaires sont très rares (1 cas).

## VII IMPACT DES BI-SONGO SUR LES ACQUIS SCOLAIRES ET DE SCOLARISATION

Afin de mesurer de comparer les effets de l'encadrement des Bi-Songo sur les enfants qui y sont passés par rapport à ceux qui n'y sont pas passés par ces préscolaires et qui sont actuellement tenus par le même enseignant, une série de questions comparatives sur leur niveau, leur assiduité, leurs comportements en termes d'éveil, leur participation au cours et la discipline ont été adressées aux enseignants. Pour ce qui est du niveau des élèves Bi-Songo par rapport aux autres, 55% des enseignants trouvaient qu'ils sont meilleurs. La figure suivante indique l'opinion des enseignants sur le niveau des enfants passés par les Bi-Songo par rapport aux autres..

Figure 5: Appréciation des enseignants du niveau des élèves passés par les Bi-Songo par rapport aux autres



Ainsi les propos d'un enseignant confirment cela : *Les enfants qui viennent des Bi-Songo ont une longueur d'avance sur les autres, car on sent en eux de meilleures dispositions au niveau de leur faculté à assimiler. En plus pendant que les autres enfants sont très timorés, eux ils sont toujours prêts à donner des réponses aux questions que vous leur posez (enseignant du primaire de Zagtouili).* Cette participation forte des enfants des Bi-Songo est un facteur qui justifie leur niveau appréciable, car ces derniers soient déjà plus accoutumés et qu'ils ont bénéficié de bribes de connaissance dans certaines matières. Ce qui devient comme une répétition chez eux pendant que les autres sont à la phase de découverte. Néanmoins, un enseignant décrit le niveau des enfants avec quelques nuances « *Ils s'expriment avec nous ou les autres adultes sans gêne mais seulement c'est au niveau de leur travail intellectuel que cela ne va pas. Pour l'expression orale, c'est assez bon mais en lecture ça ne va pas* ».

### **7.1 Performances comparatives**

Au niveau des performances scolaires, les élèves provenant des Bi-Songo jouissent d'une image positive de la part des enseignants du primaire. C'est le cas par exemple du directeur de l'école de Nobtenga qui affirme que les dix premiers de sa classe proviennent des Bi-Songo. En effet, les enfants disposent de pré requis qui facilitent leur apprentissage au niveau du primaire grâce aux différentes activités menées dans les Bi-Songo tels que les contes, les récitations, les chants, les jeux et les dessins. Ainsi donc, les enfants viennent à l'école primaire avec une base assez bonne qui leur permet de mieux intégrer les acquisitions scolaires.

La majorité (55%) des enseignants connaissant les Bi-Songo pense que le niveau scolaire des enfants qui y sont passés est meilleur à celui des autres qui sont venus directement au primaire. C'est le cas du Directeur de l'école de Noabtenga et maître du CP1 dans le Département de Zoungou qui affirme que : « *Dans ma classe, il se trouve que les dix premiers proviennent du Bi-Songo. Par là je peux dire que même si les enfants ne font pas grand-chose cela leur permet de prendre de l'avance sur les autres enfants qui n'y ont pas été. Ils répondent toujours aux questions même si les réponses sont mauvaises les seuls domaines d'apprentissage où ils sont excellents ce sont les chants, et les activités physiques et sportives* ». Pour 1/3 des enseignants, il n'y a pas de différence de performance scolaire entre les enfants venus du Bi-Songo et les autres enfants.

Le tableau suivant révèle que les enfants qui sont passés par les Bi-Songo ont un niveau supérieur à ceux qui n'y sont pas passés. Ainsi, 51,60% des enfants passés par les Bi-Songo ont au moins la moyenne, alors qu'ils ne sont que 46,10% pour les élèves classiques, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas passés par les Bi-Songo.

En revanche, c'est parmi les élèves classiques que 23,1% des enfants ont des moyennes très médiocres, contre 14,3% chez les élèves issus des Bi-Songo.

Tableau 15 : Répartition des élèves par type selon leur moyenne actuelle.

	ELEVE PASSE PAR BI-SONGO (N=258)	ELEVE CLASSIQUE (N=321)	Total (N=579)
0 à 2,99 (très médiocre)	14,30%	23,10%	19,20%
3 à 4,99 (médiocre)	34,10%	30,80%	32,30%
5 à 5,99 (passable)	16,70%	14,60%	15,50%
6 à 7,59 (assez-bien)	22,50%	19,00%	20,60%
7,6 à 8,59 (Bien)	9,70%	7,50%	8,50%
8,6 et plus (très bien)	2,70%	5,00%	4,00%
ENSEMBLE	100,00%	100,00%	100,00%

De tels indicateurs, estimés sur la base de la moyenne actuelle, certifient que les Bi-Songo participent à mieux préparer les enfants pour de meilleurs acquis scolaires.

### 7.1.1 Les résultats par sexe et par types d'élèves

En procédant à l'analyse par sexe et par type d'élèves, on observe les enseignements majeurs suivants :

- pour l'ensemble des élèves des écoles visitées, la comparaison des moyennes montre que les filles sont meilleures que les garçons. En effet 50,3 % des filles ont la moyenne contre 47 % de garçons ;
- quant aux élèves passés par les Bi-Songo, les filles sont davantage meilleures que les garçons. Elles sont 56,8% qui ont la moyenne contre 46,7% de garçons ;
- enfin moins de la moitié des garçons (47,2%) et des s filles (44,6%) ont la moyenne chez les élèves classiques.

De ces enseignements, il ressort que les filles qui sont passées par les Bi-Songo participent d'une manière ou d'une autre à l'amélioration des résultats scolaires. Ceci est vrai, quand on observe que moins de la moitié de l'ensemble des élèves et de ceux dits classiques avait obtenu la moyenne actuellement, et ce quel que soit le sexe. Il est aussi frappant de noter qu'une comparaison établie au sein même du groupe des élèves qui sont passés par le Bi-Songo montre que les filles sont relativement plus nombreuses que les garçons à avoir la moyenne. On peut donc à la lumière de tels indicateurs avancer que la préparation des filles à travers ces structures d'encadrement préscolaires participe à élever leur confiance et leur estime de soi. En somme, lorsque les filles sont initiées au contexte de l'apprentissage et de l'école par le biais des Bi-Songo, la peur et la timidité peuvent être vite surmontées chez elles.

Tableau 16 : moyennes actuelles des élèves par sexe

	Ensemble		
	masculin(N=315)	féminin(N=264)	Total(N=579)
0 à 2,99 (très médiocre)	21,60%	16,30%	19,20%
3 à 4,99 (médiocre)	31,40%	33,30%	32,30%
5 à 5,99 (passable)	14,30%	17,00%	15,50%
6 à 7,59 (assez bien)	20,30%	20,80%	20,60%
7,6 à 8,59 (Bien)	7,60%	9,50%	8,50%
8,6 et plus (très bien)	4,80%	3,00%	4,00%
<b>ENSEMBLE</b>	100,00%	100,00%	100,00%
	BI-SONGO		
	Masculin (N=133)	Féminin (N=125)	Total (N=258)
0 à 2,99 (très médiocre)	18,00%	10,40%	14,30%
3 à 4,99 (médiocre)	35,30%	32,80%	34,10%
5 à 5,99 (passable)	13,50%	20,00%	16,70%
6 à 7,59 (assez-bien)	21,10%	24,00%	22,50%
7,6 à 8,59 (Bien)	8,30%	11,20%	9,70%
8,6 et plus (très bien)	3,80%	1,60%	2,70%
<b>ENSEMBLE</b>	100,00%	100,00%	100,00%
	CLASSIQUE		
	Masculin (N=182)	Féminin (N=139)	Total (N=321)
0 à 2,99 (très médiocre)	24,20%	21,60%	23,10%
3 à 4,99 (médiocre)	28,60%	33,80%	30,80%
5 à 5,99 (passable)	14,80%	14,40%	14,60%
6 à 7,59 (assez-bien)	19,80%	18,00%	19,00%
7,6 à 8,59 (Bien)	7,10%	7,90%	7,50%
8,6 et plus (très bien)	5,50%	4,30%	5,00%
<b>ENSEMBLE</b>	100,00%	100,00%	100,00%

De tels résultats sont des arguments objectifs et consistants qui militent en faveur d'un plus grand accès et d'un meilleur maintien des filles dans les écoles. Les Bi-Songo constituent ainsi un cadre pour le renforcement de la scolarisation des filles. C'est aussi un moyen de leur offrir un cursus scolaire au travers de tels résultats qui sont encourageants pour les parents. Ainsi, un parent d'élève ne manquait pas de signaler que *le problème majeur de la scolarisation des filles, n'est pas leur envoi à l'école mais c'est surtout leur maintien. En effet, nous sommes nombreux à nous décourager à la suite de résultats scolaires qui n'étaient pas satisfaisants pour certaines de nos filles que nous avons déjà scolarisées. Lorsque vous les scolarisez et que par la suite elles sont remises aux parents sans aucun diplôme, vous avez alors l'impression que vous n'avez pas rendu service à votre fille, à sa mère et à vous mêmes.* (S.O, 53 ans, Nagnimi),

Un autre soutiendra par l'argumentaire suivant : *de nos jours on nous encourage à envoyer les filles à l'école. Mais très souvent, toutes celles que nous avons inscrites, plus de trois sur quatre sont revenues avec nous au village. Souvent, elles ne parviennent pas à atteindre les grandes classes. Ce qui est dommage c'est que lorsqu'elles sont remises à leurs parents, certaines refusent d'aider les parents, ou ne sont plus aussi aptes que les autres qui ne sont pas allées à l'école. Pour nous c'est décourageant, voire une perte que ta fille scolarisée revienne quelques années plus tard à la maison pour des résultats insatisfaisants. Si nos filles travaillent bien à 'école, il n'existe pas de motifs pour les enlever ; aucun parent n'a un intérêt à ce que sa fille soit mise hors du système scolaire ( M. T, 42 ans Kilchio).*

### **7.1.2. Analyse de la moyenne des élèves par classe ?**

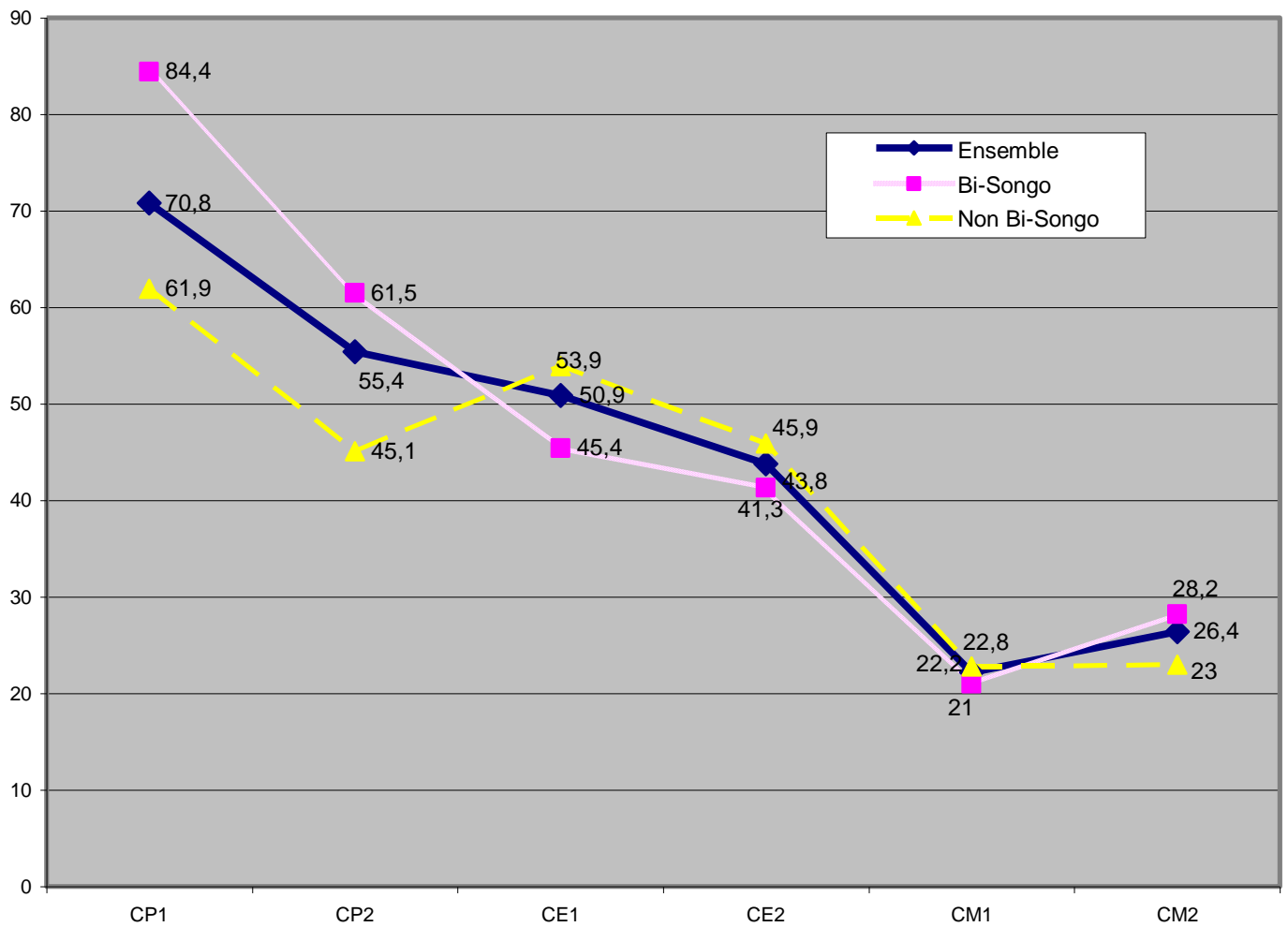
Si dans les sections antérieures, l'analyse met en exergue l'effet des Bi-Songo sur les performances scolaires des enfants de manière globale, il importe d'analyser ces résultats en fonction des classes –ou cours- fréquentées. Une telle analyse donne l'avantage de mieux apprécier les performances scolaires des enfants dans la progression de leur cursus scolaire. L'analyse est faite à travers l'estimation des moyennes actuelles obtenues par les élèves selon la classe fréquentée. Cette analyse prend en compte les six classes de l'enseignement de base à savoir du Cours préparatoire première année (CP1) au Cours moyen deuxième année (CM2). Ainsi de la classe du CP1 au CM2 et par types d'élèves, les résultats analysés montrent que les Bi-Songo sont meilleurs que les élèves classiques au CP1 et au CP2 où ils sont respectivement 84% et 61% à avoir la moyenne, contre 61,9% et 45,1% pour les élèves classiques. Cependant, plus les enfants avancent en classe supérieure, moins ils sont nombreux à avoir la moyenne. Cette tendance n'est pas singulière aux enfants des Bi-Songo, mais cette baisse semble être plus vertigineuse pour les élèves des Bi-Songo que pour les classiques (graphique6). La lecture du graphique permet deux interprétations majeures :

Premièrement, on peut supposer que s'il existe une remontée au niveau des élèves classiques, bien qu'elle ne soit vraiment pas significative, celle-ci a le mérite de montrer qu'au fil des années les élèves classiques s'habituent à l'école ; par conséquent, en apprenant à connaître ce milieu scolaire, ils arrivent à mieux suivre les cours.

Quant à la seconde supposition elle permet de dire que les enfants Bi-Songo relâchent au fur et à mesure qu'ils avancent dans les classes supérieures, sans doute eu égard à la « fatigue » ressentie généralement chez des enfants qui sont allés tôt à l'école. Hormis une telle supposition, peut-on déduire que cette baisse est un phénomène d'ensemble qui caractérise plutôt l'école burkinabè pour les grandes classes ? En tout état de cause, les enfants Bi-Songo et les enfants classiques abordent les dernières classes supérieures de l'enseignement de base et plus précisément le CM2 avec un niveau très loin de la moyenne requise pour ce cours, si l'on sait qu'ils sont respectivement 28% pour les uns et 22% pour les autres à posséder la moyenne. En somme, ils sont peu nombreux les élèves qui obtiennent la moyenne au CM2. Une étude plus approfondie pourrait mieux éclairer sur le fait que moins d'un tiers des élèves du CM2 ont la moyenne et plus.



Figure 6: Moyennes comparées par classe pour l'ensemble et selon le type d'élèves



## 7.2 La contribution des Bi-Songo en termes d'accès et de maintien scolaires pour les filles

Un des objectifs de cette étude était de fournir des données par rapport au rôle spécifique des Bi-Songo en termes d'accès, de maintien, de performance et d'achèvement du cycle primaire de l'éducation de base des filles au Burkina Faso. Bien qu'il n'apparaît aucune disposition particulière pour effectivement encourager la scolarisation des filles, il est important de noter qu'au cours de cette enquête les parents (80,9) pour la plupart du temps affirment avoir les mêmes considérations autant pour les filles que pour les garçons. Cela témoigne d'un recul significatif des perceptions négatives sur le rôle et la place de la femme dans la société. Cet état d'esprit est d'ailleurs soutenu par le fait que 96% des parents enquêtés ont répondu par la négative à la question de savoir si de nos jours, il existe au sein de leur ménage des enfants qui n'ont pas été scolarisés parce qu'elles étaient des filles (Q.216). Ce qui constitue un élan déterminant pour une promotion réelle de la scolarisation des filles.

### 7.2.1. Attitudes des parents face à l'inscription des enfants

En analysant les raisons qui poussent les parents à envoyer les enfants à l'école, on retient que les trois principales raisons par ordre d'importance sont i) l'aide à l'éducation des tout petits (64,5%),

ii) le soulagement des mères (21,2%) et iii) faciliter la scolarisation des enfants (18,8%).

Le tableau enseigne que pour ce qui est de la contribution des Bi-Songo à la scolarisation des sœurs aînées dans le ménage, cela n'est pas si manifeste ; en effet la scolarisation des sœurs aînées ne constitue pas fondamentalement une raison évoquée par les parents. Un tel constat confirme alors les tendances des dispositions égalitaires des parents au niveau du genre, en ce qui concerne l'inscription des enfants dans des structures scolaires ou préscolaires, dès lors que certaines conditions sont remplies. Il s'agit surtout d'un soutien pour les fournitures, les équipements et les frais scolaires pour les enfants, ou encore la modicité des frais demandés pour l'envoi des enfants.

Tableau 17 : Raisons évoquées par les parents pour l'envoi des enfants dans les Bi-Songo

Raisons	Effectif	Pourcentage*
Aider à l'éducation	390	64,5
Soulager la mère	128	21,2
Soulager les sœurs	2	0,3
Permettre aux sœurs aînées d'aller à l'école	12	2
Permettre aux frères d'aller à l'école	9	1,5
faciliter la scolarisation	114	18,8
Autres raisons (alimentaire, hygiène Excès Bi-Songo)	31	5,5
Total	605	

\*la somme des pourcentages excède 100, car c'était une variable à réponses multiples

On peut cependant avancer que si le ratio des filles est actuellement plus élevé dans la plupart des Bi-Songo, c'est sans doute dû au fait que les mères ont la latitude d'inscrire leurs enfants dans ces préscolaires, étant les premières concernées pour ce qui est de la contribution des Bi-Songo pour une bonne éducation de l'enfant dès le bas âge. En outre, elles sont les premières à bénéficier d'un appui des Bi-Songo étant donné que ces structures leur permettent de disposer de temps pour s'adonner à d'autres activités socio-économiques. On peut aussi avancer que l'importance des filles dans les Bi-Songo tient essentiellement à l'effet d'un ratio démographique favorable aux filles à cet âge et qui plus est soutenu par des attitudes de plus en plus évolutives sur la scolarisation des filles. En cela le Bi-Songo est un cadre de base qui peut servir à maintenir cette tendance à faire de la scolarisation des filles une réalité dans les villages.

Sur l'ensemble des femmes enquêtées, 69,3% ont des enfants qui sont actuellement au Bi-Songo ou sont passés par là. En effet les Bi-Songo constituent de nos jours de véritable espace d'entraide communautaire. L'adhésion de la population à la prise en charge intégrée à base communautaire de la petite enfance montre la confiance et leur engagement à participer à l'éveil et à la stimulation des enfants en général et de la petite fille en particulier. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, 36,2% n'ont pas de fille au Bi-Songo, 49,9% ont une fille au Bi-Songo, 13,1% ont deux filles au Bi-Songo et 1,0% ont trois filles au Bi-Songo. Cela montre que les parents sont réceptifs aux défis des Bi-Songo et prêts à s'associer à la scolarisation (inscription, maintien et performance) des filles. La décision d'envoyer les enfants à l'école dans le ménage est prise soit par l'époux (45,8%), soit par

le couple (45,6%). Mais il faut souligner que les femmes, les membres de la famille ainsi que d'autres personnes participent à la décision dans une moindre mesure.

Cette attitude témoigne de l'intérêt porté par les parents au bien être de l'enfant dans sa globalité, d'autant plus qu'aucune restriction n'est faite au niveau des Bi-Songo.

### 7.2.2 Motivation scolaire des parents face aux bienfaits éducatifs des Bi-Songo

La motivation des parents à envoyer les enfants aux Bi-Songo réside aussi dans les attributions du centre. Soucieux du développement des capacités de l'enfant, et à pallier aux pathologies observées au cours de sa croissance, 64,5% des femmes qui ont des enfants au Bi-Songo justifient l'envoi de ces derniers au centre par le fait qu'il participe à l'éveil et l'éducation de l'enfant.

Le français reste la langue d'encadrement souhaitée par les parents. Cette préférence montre déjà une prédisposition recherchée par les parents de sorte à ce que les enfants puissent à la fin de leur cycle au Bi-Songo arriver à mieux s'intégrer au primaire et poursuivre normalement le cycle primaire. Au total, 43,2% des mères ont leurs enfants qui ont terminé leur cycle de Bi-Songo contre 56,8% qui ont leurs enfants toujours au Bi-Songo. Parmi celles dont les enfants ont terminé leur cycle au Bi-Songo, 96,1% affirment que leurs enfants sont inscrits au primaire et poursuivent une scolarisation normale, contre 3,9% qui disent le contraire. En ce qui concerne l'impact des Bi-Songo sur les performances des enfants à l'école, l'ensemble des femmes enquêtées affirment à 94,6% observer cela sur les performances des enfants et seulement 5,4% ne l'ont pas observé. Ainsi, 9,4% des femmes enquêtées ont eu des enfants qui ont abandonné les Bi-Songo contre 90,6% qui ont leur enfant dans les Bi-Songo. Il est à noter que ces parents, à travers leur réponse montrent qu'ils connaissent le bien fondé des Bi-Songo et son rôle dans la scolarisation des enfants..

La participation des Bi-Songo à l'éveil des enfants est perçue par toutes les femmes (99,2%) comme réelle. Les apports des Bi-Songo au bien-être des enfants dans les domaines de l'éveil, de la propreté, de la santé, de la bonne alimentation et dans la bonne croissance physique sont effectifs. On note que 60,6% des femmes ont un enfant aux Bi-Songo. Au fur et à mesure que le nombre d'enfant augmente le taux diminue respectivement de 31,3% pour celles qui ont 2 enfants, de 6% pour celles qui ont 3 enfants et de 0,2% pour celles qui ont 4 enfants.

Tableau 18 : Répartition des mères selon le nombre d'enfants ayant fréquenté les Bi-Songo

Provinces	Nombre d'enfants ayant fréquenté les Bi-Songo					Total	Effectifs
	0	1	2	3	4		
BAZEGA	1,5	52,2	35,8	9,0	1,5	100,0	67
GANZOURGOU	00	59,1	37,9	3,0	00	100,0	66
GNAGNA	3,0	61,2	29,9	6,0	00	100,0	67
KADIOGO	00	64,6	30,8	4,6	00	100,0	65
NAMENTENGA	3,7	65,7	26,9	3,7	00	100,0	108
SANGUIE	2,2	56,5	28,3	13,0	00	100,0	46
Ensemble	1,9	60,6	31,3	6,0	,2	100,0	419

En définitive le constat qui se dégage est que les Bi-Songo constituent pour les parents, et surtout pour les femmes de véritables espaces d'entraides communautaires. Ce qui leur permet non seulement d'y confier leurs enfants pour une bonne éducation, mais aussi de disposer de temps pour s'investir dans des activités socioéconomiques comme l'alphabétisation et le commerce.

### 7.3 Impact socio-économique et culturel au niveau communautaire

Les perceptions que les parents ont des Bi-Songo se situent à deux niveaux essentiels à savoir l'apport de ces structures au niveau des enfants et au niveau des parents. L'apport perçu au niveau des parents est dans ce cas précis assimilable à l'impact des Bi-Songo sur les conditions de vie des ménages.

#### 7.3.1 Au niveau des enfants

De l'ensemble des mères enquêtées 99,2% d'entre elles affirment que les Bi-Songo participent à l'éveil des enfants. Toujours selon les mères, la propriété des enfants est citée à 22,3% après l'éveil comme également l'un des apports majeurs, suivi de la bonne alimentation (18,2%), de la croissance physique (10,7%) et de la santé des enfants. Ces différentes appréciations des apports des Bi-Songo diffèrent pourtant d'une province à une autre, en dehors de l'éveil pour lequel les mères des enfants sont restées unanimes sur la bonne appréciation. En effet, dans les provinces du Ganzourgou et du Kadiogo la propriété et la santé ont plus été citées par rapport aux autres apports. Dans le Ganzourgou par exemple, 32,7% et 14,3% des enquêtées ont fait mention respectivement de la propriété et de la santé, contre 12% et 7% pour le compte de la province de la GNAGNA. La bonne alimentation des enfants ressort aussi comme un important apport des Bi-Songo, mais a été surtout relevée au niveau de la province de la Gnagna (32%) et du Bazéga (20,4%). En ce qui concerne la bonne croissance physique des enfants, elle a été reconnue, mais dans une moindre mesure. Seulement dans le Kadiogo et le Namentenga, elle fut reconnue par 16,2% et 15,1% des enquêtées.

Tableau 19 : Proportion des mères appréciant positivement l'apport des Bi-Songo aux enfants

Provinces	Eveil	Propreté	Santé	Bonne alimentation	Bonne croissance physique	Effectifs
BAZEGA	99,0	20,4	3,1	20,4	4,1	98
GANZOURGOU	98,0	32,7	14,3	14,3	10,2	98
GNAGNA	91,0	12,0	7,0	32,0	10,0	100
KADIOGO	99,0	28,6	18,1	9,5	16,2	105
NAMENTENGA	92,8	18,4	4,6	19,1	15,1	152
SANGUIE	100,0	25,0	3,8	9,6	1,9	52
Ensemble	96,0	22,3	8,6	18,2	10,7	605

D'une manière générale, l'éveil des enfants demeure l'apport fondamental des Bi-Songo selon les données recueillies lors de la présente étude. Ce constat qui fait l'unanimité révèle ainsi un impact certain des Bi-Songo à l'endroit des principaux bénéficiaires à savoir les enfants de 0-6 ans.

### 7.3.2 Au niveau des parents

Au-delà du fait que le site des Bi-Songo soit approuvé par les communautés (mères 93%, encadreurs 96,6%), il ressort que ces structures soulagent les mères des enfants, et aident à l'éducation de ces derniers (62,3%). Certains (25,3%) d'entre eux reconnaissent également que les Bi-Songo aident les parents pour l'alimentation des enfants. Pour les questions de Santé, très peu de parents ont affirmé que les Bi-Songo les aident en matière de santé de leurs enfants. En procédant à une analyse plus approfondie de cette question et ce par province il ressort une appréciation assez diversifiée suivant les types d'apports que les Bi-Songo apportent aux parents.

Tableau 20 : Proportion des mères appréciant positivement l'apport des Bi-Songo aux parents

Province	Soulagement de mère	Aide à l'éducation des enfants	Aide à l'alimentation des enfants	Aide à la santé	Effectifs
BAZEGA	78,6	49,0	24,5	2,0	98
GANZOURGOU	46,9	82,7	14,3	16,3	98
GNAGNA	64,0	50,0	45,0	5,0	100
KADIOGO	73,3	66,7	11,4	2,9	105
NAMENTENGA	65,8	66,4	30,3	5,9	152
SANGUIE	84,6	51,9	23,1	1,9	52
Ensemble	67,4	62,3	25,3	6,0	605

Dans ce sens, en considérant uniquement les deux principaux apports mis en exergue par les parents, à savoir le soulagement des mères et l'aide à l'éducation, le premier a été beaucoup cité par les mères interviewés dans le Sanguié (84,6%), le Bazega (78,6%), au Kadiogo (73,3%) et dans la Gnagna. Par contre le second apport a été beaucoup relevé dans les provinces du Ganzourgou (82,7%) et du Namentenga (66,4). Quant aux mères, il est évident que cela permet à nombre d'entre elles de vaquer à des activités génératrices de revenus ou encore de disposer de temps pour se faire former en alphabétisation comme nous l'avons par ailleurs mentionné dans les précédentes sections.

Les mères trouvent aux Bi-Songo une source importante pour l'amélioration sur plusieurs plans des conditions de vie de leurs ménages. Dans les provinces du Ganzourgou et du Namentenga, elles reconnaissent comme premier apport des Bi-Songo les concernant, l'aide à l'éducation des enfants, parce que le taux de scolarisation dans ces localités demeurent parmi les plus bas du Burkina. Avec la création des Bi-Songo, les parents sont de plus en plus sensibilisés sur la nécessité de scolariser les enfants. On retient des entretiens que les enfants des Bi-Songo en âge d'aller à l'école y sont inscrits systématiquement dans les écoles les plus proches (généralement ce sont des écoles satellites). Ces attitudes ont permis d'avoir de nouvelles recrues en nombre important au cours des trois dernières années dans les villages abritant des Bi-Songo.

## **RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION**

### **Recommandations**

Les Bi-Songo sont des initiatives qui méritent d'être étendues sur l'ensemble du pays. Pour cela les recommandations suivantes qui sont faites, visent à rendre plus performantes ces préscolaires qui sont des initiatives d'encadrement réussies et qui méritent d'être adoptées comme des stratégies scolaires par le gouvernement Burkinabé et ses partenaires. Ainsi, il est recommandé :

### **A l'endroit du Gouvernement Burkinabé**

Les objectifs du millénaire incluant les préscolaires comme un des objectifs majeurs dans le développement de la petite enfance :

- le gouvernement Burkinabé devrait s'engager à la construction et/ou à l'ouverture des Bi-Songo sur l'ensemble des provinces. Il est alors recommandé que dans un premier temps les autres provinces qui ne disposent pas encore de Bi-Songo puissent en bénéficier et ce à travers au moins un village par département. Ce qui évidemment fera accroître quantitativement le nombre de ces structures préscolaires sur l'ensemble du pays ;
- il est également recommandé au Gouvernement de doter ces Bi-Songo des équipements nécessaires à l'encadrement et surtout de garantir la formation des encadreurs qui seront recrutés pour les nouveaux Bi-Songo ;
- que le MASSN qui est chargé de la coordination de la petite enfance inscrive à partir de 2006, dans son Budget la nécessité de voter un Budget pour le développement ou l'expansion des Bi-Songo sur l'ensemble du pays ;
- que la DEPE pour mieux accomplir sa tâche de coordination soit transformée en Direction générale avec deux ou trois directions spécifiques en fonction des différents éléments qui participent au développement intégré de l'enfant ;
- instaurer une visite médicale de routine pour la surveillance de la croissance et de l'éveil psychomoteur de l'enfant ;
- utiliser le Bi-Songo comme cadre de mobilisation sociale au cours des journées nationales de vaccination car l'environnement y est favorable ;
- former les encadreurs qui n'ont pas encore bénéficié des compétences pour la prise en charge des cas d'urgence ;
- compte tenu de l'impact positif des Bi-Songo sur l'accélération de l'éducation en général et celle des filles en particulier, tous les départements ministériels impliqués dans l'élaboration de la PNDIPE, devront davantage se mobiliser pour la mise en œuvre de cette politique.

### **Aux communautés**

Au regard de l'intérêt des communautés et vu le rôle de mobilisation et de rassemblement autour

des enfants par les communautés à travers les Bi-Songo, il est recommandé :

- que les populations des départements (ou villages) qui seront identifiés pour l'accueil de nouveaux Bi-Songo renforcent leur mobilisation pour la construction en offrant les agrégats et les matériaux de base nécessaires,
- que les communautés qui possèdent actuellement des Bi-Songo s'organisent au mieux pour les doter de produits agro-pastoraux qui vont permettre la mise en place de cantines endogènes au lieu de compter sur la dotation du CRS ou les dotations ponctuelles du MASSN ;
- que les communautés, à défaut de pouvoir prendre en charge financièrement les petites mamans à travers les frais requis par enfant mensuellement proposent aux petites mamans un soutien en termes d'appui pour des activités génératrices de revenus (solliciter les ressortissants de la localité vivant en ville et qui sont nantis). Les communautés peuvent initier pendant la saison sèche des périmètres maraîchers pour la production de produits saisonniers que l'on pourra revendre, puis l'on reversera les sommes récoltées aux petites mamans. En outre pendant la saison pluvieuse, les communautés peuvent aider les petites mamans à avoir des champs où les récoltes pourraient être substantielles pour la consommation et/ou pour la revente ;
- dans le domaine agro-pastoral, on recommande aux parents qui ne disposent pas de moyens pour payer les petites mamans que cela se fasse en nature.

#### **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

- Que les supervisions et la gestion des données relatives aux Bi-Songo soient appuyées par tous les partenaires de la PNDIPE qui pourront doter le MASSN d'instruments informatiques pour la gestion fiable des données de ces préscolaires ;
- que l'UNICEF soit le leader dans la sensibilisation et la mobilisation des autres partenaires multilatéraux autour des Bi-Songo en exposant les succès observés de ces expériences ;
- que les PTF oeuvrant pour l'épanouissement des enfants participent au développement des ces expériences sur l'ensemble du pays ou à défaut dans leurs zones d'intervention, étant donné que leur centre d'intérêt se trouvent dans l'éducation de enfants ;
- ces partenaires techniques et financiers pourraient également appuyer à la formation des encadreurs dans les techniques d'enseignements bilingues ; à l'alphabétisation des femmes dans les communautés qui ont ou, qui recevront des Bi-Songo, car la plupart de ces femmes reconnaît disposer de temps pour se former;

- que certaines ONG qui travaillent dans le domaine de l'enfance et qui interviennent dans les zones rurales, participent également à l'expérimentation de ces Bi-Songo dans leurs zones.

### **Aux encadreurs des Bi-Songo**

- Coupler la causerie avec des démonstrations culinaires en utilisant les protéines locales (poisson séché, arachide en poudre, coura- coura, soubala, sésame, haricot, pois de terre) et les céréales pour faciliter la réplique de ces mets à domicile ;
- procéder avec leurs communautés de base, qui les ont recrutées, à des négociations pour une prise en charge endogène qui ne soit pas forcément numéraire.

### **Conclusion**

Cette étude permet de voir que plusieurs initiatives ont été engagées au Burkina Faso, aussi bien au niveau du formel que du non formel. Cependant, la plupart des préscolaires ou des initiatives ont pour vocation de développer chez les tout-petits des prédispositions pour leur scolarisation future. Ceci constitue un des piliers essentiels des préscolaires et une des grandes motivations pour de nombreux parents qui inscrivent leurs enfants dans ces structures. Avec cette étude, nous avons noté que les Bi-Songo sont une initiative qui ont pour mission d'aller au-delà de la préparation des enfants pour la scolarisation. Certes, cela fait partie des points d'encadrements assignés à cette structure non formelle dans les campagnes, mais les Bi-Songo ont une réelle approche intégrée du développement de l'enfant.

Ainsi tout au long de cette étude, nous avons constaté que les Bi-Songo permettent aux enfants d'être éveillés, de s'initier aux pratiques nutritionnelles et surtout d'avoir des dispositions en matière d'hygiène. Nous avons noté également qu'au delà de ces aspects qui participent au bon développement et à la bonne croissance des enfants, les enfants qui sont passés par les Bi-Songo ont acquis des aptitudes et des compétences comme l'estime de soi, la confiance en soi et la motivation qui sont des facteurs déterminants dans leurs performances scolaires. Les enfants Bi-Songo produisent par rapport aux autres enfants de meilleurs résultats qui sont très nets dans les petites classes. Certes les écarts se réduisent au fil du temps entre eux et les autres enfants, mais l'intérêt des Bi-Songo est qu'ils préparent effectivement l'enfant à affronter l'école sans un grand dépaysement.

Pour les parents, il ressort que les Bi-Songo aident fondamentalement à l'éducation des enfants, un des facteurs non négligeables dans les communautés étant donné que l'éducation est aspect capital qui a donné son attribut essentiel à la désignation de ces préscolaires non formels.

En plus, les femmes ne manquent pas de souligner tous les acquis que leur auraient permis ces Bi-



Songo, en termes de nouvelles initiatives en matière d'activités génératrices de revenus ou même de temps gagné pour se former en alphabétisation. Les Bi-Songo sont des cadres par lesquels les mères parviennent à obtenir des informations sur la nutrition et à la malnutrition pour pouvoir le prévenir.

Au niveau de son intérêt en tant que structure communautaire, on peut relever que les Bi-Songo constituent également des cadres de concertation pour tous les membres de la communauté étant donné que la gestion est directement confiée à des représentants que la communauté elle-même a désigné.

Les Bi-Songo par leur apport dans la dynamique de scolarisation des filles s'avère être un instrument stratégique pour la promotion et la scolarisation non seulement des filles, mais de l'ensemble des enfants étant donné que de plus en plus les regards sexistes qui désavantageaient la scolarisation des filles tendent à disparaître.

On peut au constat de tous ces pertinents résultats regretter que les Bi-Songo rencontrent encore quelques problèmes pour ce qui est de la motivation des petites mamans. En effet, la plupart d'entre elles ne sont pas régulièrement payées, quand bien même ce sont leurs communautés qui sont en charge.

En outre, il est important que dans la construction des Bi-Songo la question de la sécurité soit une exigence fondamentale. En effet, les Bi-Songo actuels sont pour la plupart du temps des espaces ouverts qui sont exposés aux animaux quelques fois dangereux pour les enfants comme les cochons, et les chiens. C'est aussi traversé par des cyclistes dans la journée exposant les enfants à des risques d'accidents. Il faudrait en outre que les communautés appuient véritablement la question alimentaire des enfants qui souvent ne se réduit qu'à la cantine qui fonctionne avec la dotation du CRS.

## **ANNEXES**

### **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES COMITES DE GESTION DES BI-SONGO**

Quelle est la composition du comité de gestion des Bi-Songo ?

Comment sont choisis les membres ?

Comment fonctionne ce comité ?

Avez-vous des rencontres fréquentes avec le personnel des Bi-Songo ?

Quelle est la périodicité de ces rencontres ?

Avez-vous de visites périodiques dans les Bi-Songo ?

Quelle est la périodicité des visites ?

Disposez-vous d'un instrument qui permet de faire le suivi les activités des Bi-Songo ?

Comment appréciez-vous ces activités ?

Quels sont les domaines d'interventions spécifiques que vous avez déjà apportées aux Bi-Songo ?

Quels sont les problèmes majeurs rencontrés ?

Quelles sont les stratégies de mobilisation que vous faites avec les parents du village pour encourager à l'envoi des enfants dans les Bi-Songo ?

Quelles stratégies envisagez-vous pour améliorer le fonctionnement et la gestion des Bi-Songo ?

Que faites-vous pour promouvoir l'inscription des filles dans les Bi-Songo ?

### *Guide de focus-group hommes*

Connaissez vous les Bi-Songo ?

Avez-vous été associés dans la création des Bi-Songo ?

Pour ceux qui ont des enfants au Bi-Songo, qu'est ce qui a pesé dans votre décision de les inscrire ?  
(Sonder pour savoir qui a décidé, eux ou la femme)

Pour ceux qui n'ont pas d'enfant dans les Bi-Songo, dites-nous qu'est ce qui explique cela ?

Pensez vous que les hommes ont un contrôle sur les enfants à bas âge (0-6 ans) ?

Est-ce que vous vous intéressez aux questions d'éducation et de santé des tout- petits ?

Est-ce qu'il vous est arrivé de faire un choix pour l'envoi de vos enfants à l'école ?

A quoi ce choix est-il généralement lié (sonder pour savoir si ce sont des raisons économiques ou des faits de genre, garçon versus fille).

Que pensez vous de la scolarisation des filles ?

Accepteriez vous que votre fille fasse de longues études ? (Sonder pour savoir quelle est la limite souhaitée pour eux)

Que pensez vous du rôle et de la place de la femme dans votre communauté actuelle ?

Qu'est ce que vous auriez suggéré pour une plus grande scolarisation des filles dans votre village ?

Y -a-t-il des expériences d'activités des femmes de votre village auxquelles les hommes ont participé -ou participent- ?

Que deviennent vos filles qui étaient sensées assurer la garde des tout petits qui sont dans les Bi-Songo ? A quoi s'occupent les femmes lorsque leurs enfants sont dans les Bi-Songo ?

Quelle est votre contribution au fonctionnement des Bi-Songo ?

**Guide d'entretien pour les Responsables locaux –DREBA, DPEBA, DRAS, DPAS et autres responsables locaux.**

Connaissez vous les Bi-Songo ?

Avez-vous été associés dans la création des Bi-Songo ?

Participez-vous à la vie des Bi-Songo dans votre localité

En quoi consiste votre participation (*sonder pour savoir si ce sont les réunions ou d'autres activités relatives aux Bi-Songo*)

Comment trouvez-vous l'expérience des Bi-Songo

Pensez-vous que cela est-il une expérience pertinente pour la promotion scolaire des enfants

En tant que Responsable local que pensez-vous que l'on puisse faire pour aider à promouvoir les Bi-Songo dans la localité

Qu'est ce que vous auriez suggéré pour une plus grande scolarisation des filles dans votre village ?

Est-ce que vous pensez que l'on peut passer à une étape d'expansion des Bi-Songo au niveau national

Que suggériez-vous pour une expansion nationale de ces expériences ?

Avez-vous déjà expérimenté la scolarisation d'un de vos enfants dans un préscolaire ?

Avez-vous déjà expérimenté les Bi-Songo avec la scolarisation d'un de vos enfants ?

Questionnaire adressé aux enseignants des écoles primaires des “villages Bi-Songo”

Localité : ..... Province .....

QUESTIONS	MODALITES ET REPONSES	ALLER A
Module 1 : Caractéristiques sociodémographiques		
Q101 Sexe	Masculin.....1 Féminin.....2	
Q102 Age	_ _ _	
Q103 Ecole	.....	
104 Type d'école	Public..... 1 Privé                   laïc                   et religieux.....2 Médersa..... 3	
Q105 Classe actuelle enseignée	_ _ _ _	
Q106 Religion	Musulmane.....1 Catholique.....2 Traditionnelle.....3 Protestante.....4 Autres (préciser).....5	
Q 107 Ethnie	Mossi..... 1 Peulh.....2 Dioula.....3 Gourmantché.....4 Bobo.....5 Lobi/Dagara.....6 Sénoufo.....7 Goin.....8 Yana.....9 Sana/Samogo.....10 Gourounsi.....11 Marka.....12 Autres ethnies du Burkina (préciser).....13 Nationalité étrangère.....14	

108 Quel est votre niveau d'instruction atteint ?	Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle.....1 Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle.....2 Supérieur.....3 Autre préciser.....4	
Q109 Depuis combien d'années enseignez-vous?	_ _	
110 Depuis combien de temps êtes-vous en poste dans cette école ?	_ _	
111 Quel est votre statut d'enseignant ?	Stagiaire ENEP .....1 SNDiste.....2 Instituteur Adjoint Certifié.....3 Instituteur Principal.....4 Directeur d'école.....5 Autre (préciser).....6	
112 Statut marital ?	Célibataire.....1 Marié monogame.....2 Marié Polygame.....3 Divorcé.....4 Séparé.....5 Fiancé.....6 Veuf (ve).....7 Autre (préciser).....8	

<b>MODULE 2 : APPRECIATION DES STRUCTURES BI-SONGO</b>		
201 Connaissez-vous les Bi-Songo ?	Oui.....1 Non.....2	→ fin
202 Que savez-vous des Bi-Songo ?		
203 Avez-vous dans vos classes des élèves qui sont passés par des préscolaires comme les Bi-Songo?	Oui.....1 Non.....2 NSP.....3	
204 Combien sont-ils ?	_ _	
205 Comment jugez vous le niveau des enfants qui sont passés par les Bi-Songo?	Meilleurs que les autres.....1 Pas de différence.....2 Moins bons que les autres .....3 Autre ( à Préciser).....4	
206 Comment jugez vous le niveau d'assiduité	Plus présents autres.....1	

des enfants qui sont passés par les Bi-Songo?	Pas de différence.....2 Moins présents que les autres .....3 Autre ( à Préciser).....4	
207 Comment jugez vous le comportement des enfants qui sont passés par les Bi-Songo?	Plus éveillés que les autres.....1 Pas de différence.....2 Moins éveillés que les autres.....3 Autre ( à Préciser).....4	
208 Comment jugez vous la participation aux cours des enfants qui sont passés par les Bi-Songo?	Plus participatifs que les autres.....1 Pas de différence.....2 Moins participatifs que les autres.....3 Autre ( à Préciser).....4	
209 Comment jugez vous la discipline des enfants qui sont passés par les Bi-Songo?	Plus disciplinés que les autres.....1 Pas de différence.....2 Moins disciplinés que les autres .....3 Autre ( à Préciser).....4	
210 Comment trouvez-vous le fonctionnement des Bi-Songo au niveau des horaires?	Très acceptable.....1 Normal.....2 Très fatigant pour les enfants.....3 Autre (à préciser).....4 Ne sait pas .....5	
211 Comment trouvez-vous l'encadrement des enfants au niveau des Bi-Songo?	Très acceptable.....1 Normal.....2 Très fatigant pour les enfants.....3 Autre (à préciser).....4 Ne sait pas .....5	
208 Quel est l'aspect sur lequel vous pensez que les Bi-Songo doivent bénéficier d'un renforcement ou d'une amélioration (argumenter s'il vous plait)	..... ..... ..... ..... .....	
212 Quel est l'aspect sur lequel vous pensez que les Bi-Songo doivent bénéficier d'un renforcement ou d'une amélioration (argumenter s'il vous plait)	..... ..... ..... ..... .....	
213 Que suggériez-vous pour l'expansion des Bi-Songo ? (argumenter s'il vous plait)	..... ..... ..... .....	

## QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES DES “VILLAGES BI-SONGO”

*Il est demandé aux élèves de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire. Vos réponses sont celles qui vous concernent, pas celles de votre voisin. Répondez sans peur, car ce questionnaire reste secret, étant donné que votre nom n'est pas demandé. Si vous êtes d'accord pour le remplir, alors vous pouvez commencer en encerclant chaque fois vos réponses.*

Ecole Primaire de : ..... Nature : ..... Privé=1... Pub= 2

Localité : ..... Province.....

QUESTIONS	MODALITES ET REPOSES	ALLER A
<b>Module 1 : Caractéristiques sociodémographiques et Historique scolaire</b>		
Q101 Sexe	Garçon.....1 Fille.....2	
Q102 Age	_ _	
Q103 Ecole fréquentée	.....	
Q104 Classe actuelle	_ _ _ _	
Q105 Depuis combien d'années es-tu dans cette école ?	_ _	
Q106 As-tu déjà fréquenté une école maternelle	Oui .....1 Non.....2	
Q107 Pendant combien d'années ?	_	
Q108 As-tu déjà fréquenté un jardin d'enfant ?	Oui .....1 Non.....2	
Q109 Pendant combien d'années ?	_	
Q110 As-tu déjà fréquenté le Bi-Songo ?	Oui .....1 Non.....2	
Q111 Pendant combien d'années ?	_	
Q112 Quelle était ta moyenne de l'examen finale l'année dernière ?	_ _ _ _	
Q113 Peux-tu nous dire quelle était ta moyenne à la dernière composition	_ _ _ _	
Q114 Peux-tu nous dire quelle était ta moyenne à l'avant dernière composition	_ _ _ _	
Q115 As-tu déjà redoublé	Oui .....1 Non.....2	
Q116 Quelle(s) classe(s) as-tu déjà redoublées ?	CP1.....1 CP2.....2 CE1.....3 CE2.....4	

	CM1.....5 CM2.....6	
Q117 As-tu déjà été renvoyé ?	Oui .....1 Non.....2	
Q118 En quelle(s) classe(s) as-tu déjà été renvoyé ?	CP1.....1 CP2.....2 CE1.....3 CE2.....4 CM1.....5 CM2.....6	
<b>Module 2 : Origine sociale</b>		
Q200 Avec qui vis-tu actuellement ?	Mes deux parents biologiques.....1 Mon père.....2 Ma mère.....3 Mon oncle/Tante.....4 Frère/Sœur.....5 Seul.....6 Un tuteur.....7 Autre.....8	
Q201 Est-ce que ton papa et ta maman sont vivants ?	Oui .....1 Non.....2 Ne sait pas .....3	→ 112
Q202 Qui ne vit plus parmi tes deux parents ?	Les deux sont morts.....1 Mon père seul est mort .....2 Ma mère seule est morte .....3 Je ne sais pas.....4	→ 112B → 112A
Q203 Quelle est le travail que font ton père et ta mère ?	A : Père Agriculture.....1 Elevage.....2 Commerce.....3 Artisanat.....4 Fonction de l'Etat.....5 Fonction du Privé.....6 Indépendant.....7 Autre à préciser.....8	B : Mère Agriculture.....1 Elevage.....2 Commerce.....3 Artisanat.....4 Fonction de l'Etat.....5 Fonction du Privé.....6 Indépendant.....7 Autre à préciser.....8



Q204 Dis-moi quel cours ton père ou ta mère a fait ?	Père Aucun.....1 Alphabétisé .....2 Coranique.....3 Prim (CP-CE1).....4 Prim (CE2-CM2).....5 Sec 1 <sup>er</sup> cycle.....6 Sec 2 <sup>nd</sup> Cycle.....7 Supérieur.....8 Autre préciser.....9	Mère Aucun.....1 Alphabétisée.....2 Coranique.....3 Prim (CP-CE1).....4 Prim (CE2-CM2).....5 Sec 1 <sup>er</sup> cycle.....6 Sec 2 <sup>nd</sup> Cycle.....7 Supérieur.....8 Autre préciser.....9		
Q205 Combien de frères (même mère et même père) as-tu qui ont entre deux et six ans?	_ _ _			
Q206 Parmi eux combien sont inscrits à l'école ?	Maternelle  _ _ _  Ecole primaire  _ _ _	Jardin d'enfants  _ _ _	Bi-Songo  _ _ _	
Q207 Combien de sœurs (même mère et même père) as-tu qui ont entre deux et six ans?	_ _ _			
Q209 Parmi eux combien sont inscrits à l'école ?	Maternelle  _ _ _  Ecole primaire  _ _ _	Jardin d'enfants  _ _ _	Bi-Songo  _ _ _	

## QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENCADREURS

N°.....

Province.....

Département.....village.....

Nom de l'enquêteur .....

N°	Questions	Modalités et réponses	Aller A
<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DU REpondANT</b>			
100	Sexe	Masculin .....1 Féminin .....2	
101	Age	_ _	
102	Pouvez-vous lire et écrire dans une langue quelconque ?	Oui = 1 Non = 2	→104
103	Dans quelle langue ?	Français.....A Mooré.....B Dioula.....C Lyélé.....D Autre (à préciser) .....E	
104	Niveau d'étude	Aucun.....0 Franco arabe/medersa .....1 Ecole primaire.....2 Secondaire.....3 Supérieure.....4 Autres (à préciser).....5	
105	Comment avez-vous été recruté pour tenir le Bi-Songo	Désignation de la communauté.....1 Sélection sur concours.....2 Recommandation des autorités locales .....3 Autre (à préciser).....4	
106	Depuis combien de temps êtes-vous encadreur de Bi-Songo ?	_ _ _	
107	Avez-vous bénéficié d'une formation spécifique pour encadrer les enfants	Oui = 1 Non = 2	→110
108	Lors de cette formation avez-vous abordé tous les aspects qui sont nécessaires à l'encadrement des enfants dans les Bi-Songo	Oui = 1 Non = 2	
109	Quels sont les aspects qui n'ont pas été abordé lors de la formation ?	..... ..... .....	

110	Pourquoi n'avez-vous pas bénéficié de formation avant de commencer ?	..... ..... .....	→113
111	Avez-vous subi un recyclage depuis que vous été recruté pour les Bi-Songo	Oui = 1 Non = 2	→113
112	Pourquoi n'avez-vous pas bénéficié de recyclage ?		
113	Disposez-vous des outils pédagogiques nécessaires ?	Oui = 1 Non = 2	
114	Citez-nous les outils pédagogiques que vous possédez	..... ..... .....	
115	Quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez dans l'exercice de votre fonction	Pas d'outils pédagogiques.....A Les salaires ne sont pas réguliers .....B Les salaires ne sont pas consistants.....C La communauté ne nous appuie pas .....D Les enfants sont malnutris.....E Autre(préciser).....F	
<b>SECTION 2 : CONTENU PEDAGOGIQUE</b>			
200	A quelle période les cours débutent –ils généralement ici ?	..... .....	
201	Quels sont les horaires de fonctionnement ?	..... .....	
202	Comment les enfants sont-ils répartis pour être encadrés	..... ..... ..... .....	
203	Dans quelles langues encadrez-vous les enfants?	Mooré .....A Dioula .....B Lyélé .....C Gourmantché .....D Français .....E Autres .....F	
204	Quel matériel d'encadrement utilisez-vous pour enseigner les enfants ?	Tableaux.....A Dessins.....B Cahiers .....C Manuels.....D Livres illustrés.....E Autres .....F	

SECTION 3 : CONTENU POUR L'EVEIL PSYCHOMOTEUR

300	Existe-t-il des activités ludiques ?	Oui = 1 Non = 2	→305
301	Quelles sont les activités ludiques menées dans votre Bi-Songo	Jeux d'initiation à l'agilité.....A Jeux d'initiation aux couleurs.....B Jeux d'initiation à l'expression.....C Sport.....D Contes.....E Chants.....F Danse.....G Autres ( à préciser) .....H	
302	Parmi ces activités, citez-nous deux qui plaisent le plus aux enfants d'ici	Jeux d'initiation à l'agilité.....A Jeux d'initiation aux couleurs.....B Jeux d'initiation à l'expression.....C Sport.....D Contes.....E Chants.....F Danse.....G Autres ( à préciser) .....H	
303	Pensez-vous que ces jeux sont adaptés aux enfants d'ici ?	Oui = 1 Non = 2	→ 305
304	Pourquoi ces jeux ne sont pas adaptés aux enfants	..... .....	
305	Connaissez-vous des activités ludiques traditionnelles que l'on peut intégrer dans les Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	→307
306	Quelles sont ces activités ludiques traditionnelles ?	..... .....	
307	Les enfants parlent-ils leur langue en classe ?	Oui = 1 Non = 2	
308	Les enfants sont-ils timides à leur arrivée au Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	
309	A partir de quel moment vous sentez que les enfants commencent à être moins timides ?	..... ..... ..... ..... .....	

SECTION 4 : ROLE JOUE PAR LES BI-SONGO DANS LA PROTECTION CONTRE LES MALADIES INFANTILES			
400	Avez-vous fait une visite médicale des enfants à leur arrivée dans le Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	→402
401	Quelles sont les visites médicales qui ont été faites ?	Vaccination.....A Anemie.....B Déparasitage.....C Acuité visuelle.....D Autre.....E	
402	Y a-t-il des enfants qui arrivent malades dans les Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	
403	Quelles sont les dispositions que prend le Bi-Songo pour les soins d'un enfant lors d'une maladie (palu, diarrhée, autres) ?	..... ..... ..... .....	
404	Quelles sont les dispositions que prend le Bi-Songo pour les soins d'un enfant lors d'épidémie (méningite, rougeole, varicelle, oreillons) ?	..... ..... ..... .....	
405	Les Bi-Songo participent-ils aux campagnes de routine pour les vaccinations ?	Oui = 1 Non = 2	
406	Les Bi-Songo participent-ils aux journées nationales de vaccination (JNV)?	Oui = 1 Non = 2	
407	Pourquoi les Bi-Songo ne participent pas à ces JNV ?	..... ..... .....	
408	Les premiers soins sont-ils assurés en cas de blessure d'un enfant ?	Oui = 1 Non = 2	
409	Pourquoi ces premiers soins ne sont-ils pas assurés dans les Bi-Songo	Manque de matériel de premiers secours.....A Encadreurs non formés à cet effet.....B Un dispensaire est à côté .....C Autre ( préciser).....D	
410	« Les petites mamans et les petits papas » sont-ils initiés aux secours d'urgences pour	Oui = 1 Non = 2	→412

	les premiers soins ?		
411	Si oui lesquels ?	..... ..... ..... ..... .....	
412	Quelle est la fréquence pour les examens des enfants dans les Bi-Songo ?	Aucun dans l'année ..... ;;;1 Une fois par mois..... ;;;2 Une fois tous les deux mois..... ;;;3 Une fois par trimestre..... ;;;4 Une fois par semestre..... ;5 Une fois au cours de l'année scolaire.....6 Autre (à préciser)..... ;7	
413	Qui prend en charge les frais d'examens pour les enfants dans les Bi-Songo ?	Parents.....A Etats .....B UNICEF.....C ONG.....D Association .....E Autres.....F	
414	En cas de maladie existe-il une facilité d'obtention de soins auprès des CSPS ?	Oui = 1 Non = 2	→'416
415	De quelle manière les médicaments nécessaires sont-ils obtenus en cas de maladie ou après les examens?	Achat.....1 Gratuitement.....2 Autres.....3	
416	Y a-t-il eu des décès d'enfants Bi-Songo au cours de ces deux dernières années scolaires	Oui = 1 Non = 2	→418
417	Combien d'enfants Bi-Songo sont décédés ?	Il y a deux ans /---/---/ Il y a un an /---/---/ L'année en cours /---/---/	
418	Pensez-vous que les enfants obtiennent les mêmes aliments chez eux qu'au Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2 NSP =9	
419	Les pratiques alimentaires offertes aux enfants du Bi-Songo sont-elles enseignées aux mères de ces enfants ?	Oui = 1 Non = 2	

420	Quels sont les types d'alimentations offertes aux enfants dans votre zone ?	..... ..... ..... ..... ..... .....	
421	Y a-t-il des cas d'enfants malnutris qui arrivent dans les Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	
422	Quels sont les procédés mis en place pour éviter les cas de malnutrition des Bi-Songo ?	..... ..... ..... ..... .....	
<b>SECTION 5 : EXISTENCE D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO ECONOMIQUE</b>			
500	Existe-t-il un forage dans l'espace du Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	
501	Existe-t-il un forage dans les environs des Bi-Songo ? (200 mètres de rayon)	Oui = 1 Non = 2	
502	Existe-t-il un moulin dans les environs des Bi-Songo ? (200 mètres de rayon)	Oui = 1 Non = 2	
503	Selon vous de quoi les femmes ont-elles surtout besoin comme infrastructures socioéconomique dans le village ?	..... .....	
504	Selon vous quelle est l'infrastructure dont l'absence peut agir sur l'augmentation des tâches des femmes dans le village ?	..... ..... .....	
505	Pensez vous que le site actuel du Bi-Songo est adéquat ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	→600 →600
506	Expliquez nous les raisons qui vous permette de dire que c'est adéquat ou non	..... ..... ..... .....	

SECTION 6 : FONCTIONNEMENT et PERSPECTIVES DES BI-SONGO			
600	Comment fonctionnent les Bi-Songo en termes de :	Nbre de jours dans la semaine    _ _ _  Nbre d'heures dans la semaine    _ _ _  Nbre de moniteurs                _ _ _  Nbre de monitrices                _ _ _	
601	Quelles sont les contreparties des parents pour le fonctionnement, la prise en charge des encadreurs, la cantine ?	Fonctionnement..... ..... Prise en charge..... ..... Cantine..... .....	
602	Quelles types de contrepartie les parents souhaitent t-ils pour le fonctionnement, la prise en charge des encadreurs, la cantine ?	Fonctionnement..... ..... Prise en charge..... ..... Cantine..... .....	
603	Pensez-vous que les Bi-Songo aident dans l'amélioration de la scolarisation des enfants ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	→605 →605
604	Comment cette aide se manifeste ?	..... ..... .....	
605	Pensez-vous que les Bi-Songo aident dans l'amélioration de la scolarisation des filles ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	→607 →607
606	Comment cette aide se manifeste ?	..... .....	
607	Existe-t-il des mécanismes particuliers ici pour attirer les mamans à inscrire leurs filles dans les Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	→610 →610
608	Quels sont les mécanismes mis en place par les Bi-Songo pour la préscolarisation des enfants ?	..... ..... .....	
609	Quels sont les mécanismes mis en place par les communautés pour soutenir le fonctionnement des Bi-Songo ?	..... ..... ..... .....	



610	Pouvez-vous nous citer les faiblesses de votre Bi-Songo ?	<b>FAIBLESSES</b> 1..... 2..... 3..... 4.....	
611	Pouvez-vous nous citer les forces de votre Bi-Songo ?	<b>FORCES</b> 1..... 2..... 3..... 4.....	
612	Selon vous que devrait faire le Gouvernement pour l'expansion des Bi-Songo ?	..... ..... ..... .....	
613	Selon vous que devraient faire les communautés et les familles pour soutenir l'expansion des Bi-Songo ?	..... ..... ..... .....	
614	Que pensez-vous du statut actuel des encadreurs des Bi-Songo ?	..... .....	
615	Que suggériez-vous pour leur statut	..... .....	
616	Que pensez-vous de la cantine dans les Bi-Songo ?	..... .....	
617	Que suggérez-vous pour le fonctionnement de cette cantine ?	..... ..... ..... .....	
618	Que deviennent les filles qui étaient sensées aider les encadreurs pour la garde des enfants ?	Elles sont là tout temps.....1 Elles sont irrégulières.....2 Elles ont abandonné.....3 Autre ( à préciser) .....4	

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MERES D'ENFANTS DE 0-6 ans

N° .....

Province.....

Département.....village.....

Nom de l'enquêteur .....

N°	Questions	Modalités et réponses	Aller A
<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DU REpondant</b>			
100	Sexe	Masculin .....1 Féminin .....2	
101	Age	/____/____/	
102	Niveau de scolarisation	Aucun.....0 Franco arabe/medersa .....1 Ecole primaire.....2 Secondaire.....3 Supérieure.....4 Autres.....5	
103	Avez-vous bénéficié de l'alphabétisation ?	Oui ..... 1 Non .....2	
104	Si oui dans quelles langues ?	Mooré .....A Dioula .....B Fulfuldé .....C. Lyélé .....D Autres (précisez).....E	
105	Statut matrimonial	Célibataire.....1 Mariée Monogame.....2 Mariée Polygame.....3 Veuve.....4 Divorcée.....5 Autre.....6	
106	Quelle est votre occupation principale	Agriculture.....1 Elevage.....2 Commerce .....3 Artisanat .....5 Agent de la Fonction Pub.....6 Agent du Secteur Privé.....7 Autres – précisez-.....8	
107	Combien d'enfants vivants avez-vous actuellement entre	0-2 ans  __ __       Nb de filles  __ __	

		3-6 ans  __ __	Nb de filles  __ __	
		7-12ans  __ __	Nb de filles  __ __	
		13-15ans  __ __	Nb de filles  __ __	
108	Parmi vos enfants actuels combien sont dans une structure scolaire (Bi-Songo, école primaire, lycée/collège, etc...)	3-6 ans  __ __	Nb de filles  __ __	
		7-12ans  __ __	Nb de filles  __ __	
		13-15ans  __ __	Nb de filles  __ __	
<b>SECTION 2 : STRATEGIE DE PRESCOLARISATION ET DE SCOLARISATION DANS LES MENAGES</b>				
200	Envoyez-vous vos enfants au Bi-Songo actuellement ou avez-vous des enfants qui ont terminé leur cycle de Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2		→Q214
201	Combien de vos enfants ont expérimenté les Bi-Songo	Ensemble  __ __	Filles  __ __	
202	Qui décide de l'envoi des enfants à l'école dans le ménage ?	Mon époux seul.....1 Moi-même..... 2 Mon époux et moi.....3 Un membre de la famille.....4 Autres (précisez).....5		
203	Comment se fait le choix de l'enfant pour le Bi-Songo ? ?	Aucun critère.....1 Quand c'est un garçon.....2 Quand c'est une fille.....3 Sans distinction de sexe.....4 Age.....5 Autres(précisez) .....6		
204	Pourquoi avez-vous décidé d'envoyer votre enfant au Bi-Songo ?	Eveil de l'enfant /aider à l'éducation.....A soulager la mère.....B Soulager les sœurs.....C permettre aux sœurs d'aller à l'école.....D permettre aux frères d'aller à l'école.....E Faciliter la scolarisation.....F Autres(précisez).....G		
205	Qu'est-ce que votre enfant apprend au Bi-Songo ?	Apprend à parler.....A Apprend à lire.....B Apprend à écrire.....C		

		Apprend à distinguer les choses.....E La distraction.....F Apprend la vie en groupe.....G Sport (physique).....H Autres(précisez) .....I	
206	Dans quelle langue préféreriez-vous que les enfants soient encadrés dans les Bi-Songo ?	Langue maternelle.....1 Français.....2 Bilingue.....3 Autres(précisez).....4	
207	Que souhaiteriez-vous que votre enfant apprenne au Bi-Songo ?	..... .....	
208	Avez-vous des enfants qui ont terminé leur cycle de Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	→Q214
209	Si oui, vont-ils actuellement à l'école ?	Oui = 1 Non = 2	→Q211
210	Pourquoi vos enfants ne vont-ils pas à l'école après avoir terminé le cycle de Bi-Songo ?	..... ..... .....	
211	Avez-vous observé l'impact du Bi-Songo sur les performances de vos enfants à l'école ?	Oui = 1 Non = 2	
212	Avez-vous des enfants qui ont abandonné le Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	Q216
213	Si oui, pourquoi ?		Q216
214	<i>(pour les parents qui n'envoient pas leurs enfants au Bi-Songo)</i> Pourquoi n'envoyez-vous pas vos enfants au Bi-Songo ?		
215	Pensez-vous que le Bi-Songo contribuerait à la performance scolaire de vos enfants, si vous les y aviez envoyés ?	Oui = 1 Non = 2	
216	Avez-vous des enfants qui n'ont pas été scolarisés parce qu'elles étaient des filles	Oui = 1 Non = 2	
217	Est-ce qu'une telle situation est-elle toujours d'actualité dans votre ménage ?	Oui = 1 Non = 2	

SECTION 3 : CONNAISSANCES ET PRATIQUES NUTRITIONNELLES DES MERES		
300	Quels sont généralement les aliments que vous donnez aux enfants de 0 à 6 ans le matin ?	La bouillie..... A Tô délayé..... B Tô avec sauce..... C Riz Sauce..... D Le pain..... E Du lait..... F Poisson..... G Viande..... H Oeuf..... I Fruits..... J Autres..... K
301	Quels sont les aliments que vous ne donnez pas aux enfants de 0 à 6 ans ?	La bouillie..... A Tô délayé..... B Tô avec sauce..... C Riz Sauce..... D Le pain..... E Du lait..... F Poisson..... G Viande..... H Œuf..... I Fruits..... J Autres..... K
302	Quels sont les aliments interdits aux enfants de 0 à 6 ans dans votre localité ?	Aucun..... A Poisson..... B Viande..... C Œuf..... D Fruits..... E Autres..... G
302 B	Dites-nous pourquoi ces aliments ne doivent pas être donnés aux enfants ?	..... ..... ..... ..... .....
303	Quels sont selon vous le rôles de ces différents aliments dans l'organisme d'un enfant ?  <i>I = aliments énergétiques (force)</i>	Céréales, tubercules..... <input type="checkbox"/> Viande..... <input type="checkbox"/> Poisson..... <input type="checkbox"/> Œuf..... <input type="checkbox"/> Fruits ..... <input type="checkbox"/>

	<p>2= aliments de croissance</p> <p>3= aliments de protection de santé</p> <p>4 = Ne sais pas</p> <p>(Ne suggérez pas les réponses)</p>		
304	Avez-vous déjà assisté à une causerie sur l'alimentation des enfants ?	<p>Oui = 1</p> <p>Non = 2</p> <p>NSP= 9</p>	<p>Q307</p> <p>Q307</p>
305	Si oui, qui a organisé ces causeries ?	<p>Les agents de santé.....A</p> <p>Associations..... B</p> <p>Action sociale .....C</p> <p>Encadreurs Bi-Songo..... D</p> <p>ONG (précisez)..... E</p> <p>Autres (à préciser) ..... F</p>	
306	Quels étaient les thèmes abordés lors de ces causeries ?	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
307	Quelles sont les conditions d'hygiène que vous observez avant de donner à manger aux enfants de 0 à 6 ans ?	<p>Se laver les mains avec de l'eau savonneuse.....A</p> <p>Laver les plats au savon avt de servir le repas.B</p> <p>Laver les mains de l'enfant avant le repas.....C</p> <p>Se protéger les cheveux avec un foulard..... D</p> <p>Ne sert pas de repas froid ..... E</p> <p>Aucune disposition.....F</p> <p>Autres (précisez) ..... G</p>	
308	Savez-vous ce que c'est que la malnutrition ?	<p>Oui = 1</p> <p>Non = 2</p> <p>NSP= 9</p>	<p>Q400</p> <p>Q400</p>
309	Quels sont les signes de la malnutrition ?	<p>Maigreur extrême.....A</p> <p>Peau flasque.....B</p> <p>Cheveux colorés.....C</p> <p>Visage creusé.....D</p> <p>Autres (précisez).....E</p>	
<b>SECTION 4 ROLE DES BI-SONGO DANS LA PROTECTION CONTRE LES MALADIES INFANTILES</b>			
400	Les Structures Bi-Songo participent-elles aux campagnes de vaccination dans votre village ?	<p>Oui = 1</p> <p>Non = 2</p>	
401	Les enfants à leur arrivée dans les Bi-Songo ont-ils bénéficié de visites médicales ?	<p>Oui = 1</p> <p>Non = 2</p> <p>NSP = 3</p>	<p>→404</p> <p>→404</p>
402	Si oui, lesquelles ?	Déparasitages.....A	

		Vaccination..... B Acuité visuelle ..... C Dentition..... D Autres (précisez)..... E	
403	Quelles sont les fréquences des visites pour les enfants dans les Bi-Songo ?	Mensuelles.....1 Trimestrielles.....2 Semestrielles.....3 Annuelles..... 4 Autres (précisez).....5 .	
404	Existe-t-il un infirmier qui examine les enfants Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	
405	Les Bi-Songo participent-ils aux journées nationales de vaccination ?	Oui = 1 Non = 2	
406	Les premiers soins sont-ils assurés en cas de blessure d'un enfant ?	Oui = 1 Non = 2	
407	Qui prend en charge les frais d'examens/premiers soins pour ces Bi-Songo ?	Parents.....A Etats .....B UNICEF.....C ONG.....D Association .....E Autres.....F	
408	En cas de maladie existe-il une facilité d'obtention de soins auprès des CSPS ?	Oui = 1 Non = 2	
<b>SECTION 5 : EXISTENCE D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO ECONOMIQUE</b>			
500	Existe-t-il un forage dans l'espace du Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2	
501	Existe-t-il un forage dans les environs des Bi-Songo ? (200 mètres de rayon)	Oui = 1 Non = 2	
502	Existe-t-il un moulin dans les environs des Bi-Songo ? (200 mètres de rayon)	Oui = 1 Non = 2	
503	De quoi avez-vous besoin comme infrastructure socioéconomique dans votre village ?	Forage.....A Moulin.....B Dispensaire .....C Autre.....D.	
504	Quelle est l'infrastructure dont	Forage.....A	

	l'absence explique une haute occupation des filles et des femmes dans le village ?	Moulin.....B Dispensaire .....C Autre.....D.	
<b>SECTION 6 : PERCEPTION DES BI-SONGO PAR LES PARENTS</b>			
600	Pensez vous que le site actuel du Bi-Songo est adéquat ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	Aller 601B
601A	Expliquez nous les raisons qui vous permettent de dire que c'est adéquat	..... ..... ..... ..... .....	
601B	Expliquez nous les raisons qui vous permettent de dire que Ce n'est pas adéquat	..... ..... ..... .....	
602	Pensez-vous que les Bi-Songo participent-ils à l'éveil des enfants ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	
603	Quels sont les apports des Bi-Songo aux enfants ?	Eveil ..... A Propreté..... B Santé ..... C Bonne alimentation.....D Bonne croissance physique...E Autres .....F	
604	Quel est l'apport des Bi-Songo aux parents ?	Soulagement de mère.....A Aide à l'éducation des enfants.....B Aides à l'alimentation des enfants.....C Aide à la santé ..... D Autres (précisez) ..... F	
605	Quelles sont les difficultés que rencontrent les enfants dans les Bi-Songo ?	Aucun..... A Problème de santé..... B Problème d'intégration .....C Problème d'adaptation .....D Problème de communication .....E NSP.....F	
606	Pensez-vous que les enfants sont en sécurité dans les Bi-Songo ?	Oui = 1 Non = 2 NSP= 9	



607	Quelles sont les dispositions prises pour protéger les enfants au sein de la structure ?	Clôture de l'espace.....A Fermeture de l'enceinte.....B Présence de gardien.....C Autres.....E	
608	Comment a-t-on envisagé la protection des petites-filles dans les Bi-Songo ?	Clôture de l'espace.....A Fermeture de l'enceinte.....B Présence de gardien.....C Garde des Aînées.....E Autres.....F	
609	Que deviennent les filles (Aînées) qui étaient chargées de garder les enfants dans les Bi-Songo ?	Toujours là.....1 Ont abandonné.....2 Sont irrégulières.....3 Autres.....4	

SECTION 7 : FONCTIONNEMENT DES BI-SONGO ET CONTREPARTIES INTRA ET EXTRA			
700	Comment fonctionnent les Bi-Songo en termes de :	Nbre de jours dans la semaine     _ _ _  Nbre d'heures dans la semaine     _ _ _  Nbre de moniteurs                 _ _ _  Nbre de monitrices                 _ _ _	
701	Quelles sont les contreparties des parents pour le fonctionnement, la prise en charge des encadreurs, la cantine ?	Fonctionnement..... ..... Prise en charge..... ..... Cantine..... .....	
702	Quelles types de contrepartie les parents souhaitent t-ils pour le fonctionnement, la prise en charge des encadreurs, la cantine ?	Fonctionnement..... ..... Prise en charge..... ..... Cantine..... .....	
703	Quels sont les souhaits des parents pour l'amélioration de la qualité de l'encadrement dans les Bi-Songo ?	..... ..... .....	

FICHE COMPARATIVE DE LA PROGRESSION SCOLAIRE DES ELEVES CLASSIQUES ET DES BI-SONGO

PROVINCE.....DEPARTEMENT.....VILLAGE.....ECOLE.....ENQUETEUR

Classes	Ensemble (G+F)			Filles			Ensemble Elèves des Bi-Songo			Filles Bi-Songo		
	Effectif Total	Redoublants	Sortis du système	Effectif Total	Redoublants	Sortis du système	Effectif Total	Redoublants	Sortis du système	Effectif Total	Redoublants	Sortis du système
CP1												
CP2												
CE1												
CE2												
CM1												
CM2												
Ensemble												